

week-end sportif



Larocque sauve le Canadien

Tandis que les Flyers de Philadelphie remportaient le championnat de la saison régulière de la Ligue nationale en défaisant à domicile les Flames d'Atlanta, 4-2, le Canadien de Montréal et les Sabres de Buffalo sont demeurés sur un pied d'égalité au 2e rang, hier soir, annulant 1-1 à Buffalo. Privé des services des centre Pierre Mondou et Pierre Larouche, le Canadien a récolté un point au classement grâce à la tenue exceptionnelle du gardien Michel Larocque, qui a été appelé à remplacer Denis Herron à pied levé.

-page 8



Le Balai d'argent au Canada

Le Canada, représenté par l'équipe de Rick Folk, de Saskatoon, a gagné hier le Balai d'argent, symbole de la suprématie mondiale en curling masculin. Le quatuor canadien a ainsi imité les quatre Canadiennes qui ont enlevé au cours des dernières semaines le Championnat mondial de curling féminin, à Perth, en Écosse. Hier, c'est grâce à une victoire de 7-6 en finale sur la Norvège que le Canada a mérité le titre mondial.

- page 9

AU SOMMAIRE

■ Le patrimoine: signature d'un protocole d'entente à Longueuil

- page 2

■ Québec veut transformer une rivière du Richelieu en canal

- page 3

■ Une tentative secrète de règlement échoue entre Washington et Téhéran

- page 4

■ Québec et le choix d'un avion de combat: un éditorial de Michel Roy

- page 12

Des fortunes fondent à vue d'oeil à la bourse

Des sueurs froides coulent dans le dos de nombre de petits épargnants coincés présentement entre l'effondrement des marchés financiers, en particulier la Bourse et les métaux précieux, et la flambée des taux d'intérêt.

Des fortunes fondent à vue d'oeil alors que les indices boursiers touchent leur niveau le plus bas des dernières années. Dans la seule journée de jeudi, les pertes à la Bourse, au Canada seulement, ont dépassé \$7,000,000,000. Les pétroles ne sont plus ces investissements fabuleux issus de la crise de l'énergie. Les actions de Gulf Oil ont dégringolé de \$193 à

\$113 en quelques semaines alors que Shell Oil reculait de 32% passant de \$41 à \$28.

Plusieurs épargnants découvrent subitement qu'ils ont été victimes d'un engouement aveugle. Même l'hystérie de l'or s'est affaïssée. Ceux qui ont acheté le métal précieux à \$850 l'once se terrent présentement en regardant la chute quasi quotidienne du cours qui tourne maintenant autour de \$475.

De prétendus experts lançaient au début du mois de février: «Empruntez pour acheter de l'or. Il atteindra \$1,000. Ou mieux encore, endettez-vous pour investir dans l'argent!» «A-

lors que son prix approchait \$50 en janvier, l'once d'argent ne valait plus que \$13.70 vendredi soir.

Non seulement l'épargnant ne peut broncher et doit rêver de jours meilleurs, mais il est privé d'un rendement de 13% à 14% sur son capital.

Certains ont opté pour le long terme en achetant l'an dernier des obligations à \$1,000 dotées d'un rendement de 10%. Le marché est aujourd'hui de 14%. L'épargnant n'obtiendra que \$750 environ s'il veut vendre son titre. Là encore, il ne doit pas bouger et espérer un glissement des taux d'intérêt.

Cette conjoncture nouvelle de taux

d'intérêt élevé demande une stratégie d'investissement beaucoup plus prudente de la part de l'épargnant. La frénésie périodique des derniers mois montre bien qu'il faut éviter de se laisser happer dans un mouvement général.

«La meilleure attitude est encore de placer son argent à court terme», signale M. André Bisson, vice-président pour le Québec de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

La structure des taux d'intérêt invite d'ailleurs l'épargnant à «demeurer liquide». Les placements offrant les rendements les plus élevés sont

ceux dont la durée oscille entre trois mois et un an. En faisant un peu de magasinage, il est possible d'obtenir aujourd'hui un taux de 14% à 14½% dans certaines institutions financières.

Mais, phénomène assez particulier au Québec, les épargnants laissent dormir des sommes importantes dans leur compte de banque avec chèques. Ces derniers ne rapportent que 3% seulement alors qu'un compte de banque sans chèque fournira un rendement de 12½% à compter de demain. Ce dernier taux d'intérêt est calculé sur le solde minimum inscrit à chaque

Voir page 14: Fortunes

La fusillade éclate aux obsèques de Mgr Oscar Romero: 27 morts

SAN SALVADOR (AFP) — Les appels à la raison n'ont pas été entendus hier à San Salvador, où les obsèques de Mgr Oscar Arnulfo Romero, assassiné lundi dernier en pleine messe, ont été interrompues par une fusillade.

La fusillade a fait 27 morts, indique-t-on de source officielle. Il y aurait des centaines de blessés. Des dizaines de véhicules ont été brûlés et des magasins saccagés. Des attentats contre des instituts bancaires ont également été commis.

Dès 8h00 du matin, des milliers de personnes étaient réunies devant la cathédrale où avait lieu la cérémonie funèbre, tandis qu'environ quarante mille militants de gauche se regroupaient dans le parc Cuscatlan, à un kilomètre et demi du centre de la ville, avant d'entamer une marche de protestation vers la cathédrale.

Selon des versions non confirmées, une bombe, qui en explosant lance des tracts, aurait éclaté devant l'autel érigé sur le parvis de la cathédrale, provoquant la panique générale. C'est alors que se sont déclenchés les tirs et les explosions.

Le corps de Mgr Romero a été alors transporté à l'intérieur de la cathédrale pour y être enterré, ainsi que l'indiquent des sources ecclésiastiques. Les évêques et environ quatre mille personnes se sont réfugiés pendant une heure à l'intérieur de la cathédrale dans une atmosphère de nervosité et une chaleur suffocante.

Le prêtre Miguel D'escoto, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, qui se trouvait parmi eux, a pris contact par téléphone avec M. Napoelon Duarte, membre de la junte de gouvernement, pour lui demander d'aider à l'évacuation de la cathédrale.

Selon l'envoyé spécial de l'AFP qui se trouvait à l'intérieur de la cathédrale, les personnes qui s'y étaient réfugiées pleuraient, allongées sur le sol dans une «chaîne humaine» et à l'extérieur, les tirs faiblissaient puis reprenaient avec plus de violence.

Depuis 8 h locales, plusieurs milliers de personnes s'étaient regroupées devant la cathédrale, attendant le début des obsèques prévu pour 11 h locales, assises sur le sol, des rameaux à la main. Des centaines de scouts assuraient le service d'ordre et canalisait la population, en l'absence de surveillance policière dans le centre de la capitale. La police, en revanche, surveillait étroitement les quartiers périphériques et les voies d'accès à la capitale.

Dans la matinée également, les membres des partis de gauche s'étaient réunis dans le parc Cuscatlan, lieu de départ de leur marche de protestation vers la cathédrale.

Le cortège, qui comprenait 15,000 personnes, selon certaines estimations, s'était ébranlé à 10h15 locales. En tête, deux jeunes filles portaient des couronnes de fleurs rouges et une bannière du Bloc populaire révolutionnaire (BPR) la principale formation de gauche.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient aussi les membres des Ligues populaires du 28 février (LP-28) et de l'Union démocratique nationaliste (UDN), brandissaient des pancartes condamnant la mort de Mgr Romero, et criaient «Mort aux ennemis du peuple» et «Jusqu'à la victoire, toujours».

Le gouvernement salvadorien a accusé «la coordination révolutionnaire des masses» d'être responsable des désordres survenus hier dans la capitale salvadorienne.

La «coordination révolutionnaire des masses» regroupe les principales organisations de gauche, le Bloc populaire révolutionnaire (BPR), la Ligue Populaire du 28 février (LP-28), le Front d'action populaire unifié (SAPU) et l'Union démocratique nationale (UDN).

Le gouvernement a ajouté, dans un communiqué officiel diffusé par la radio nationale, qu'aucun incident n'était survenu avant l'arrivée devant la cathédrale des militants de gauche. Les actes de violence, selon le communiqué, ont éclaté, quand l'envoyé du pape, Mgr Corripio Ahumada, a lancé un appel à la paix et demandé que la mort de Mgr Romero ne serve pas de prétexte à la violence.

Voir page 14: Fusillade



La chaussée en face de la cathédrale de San Salvador présentait ce spectacle lugubre, après la fusillade qui a fait au moins 27 morts et des centaines de blessés hier, à l'occasion des funérailles de Mgr Romero assassiné lundi dernier.

1,700 Yvettes adhèrent au NON

QUEBEC — Plus de 1,700 femmes de la région de Québec, toutes devenues, par Lise Payette interposée, des Yvette fières et déterminées, ont manifesté publiquement hier leur adhésion à la campagne du NON.

Ce rassemblement de femmes, qui a impressionné à la fois par son ampleur et l'enthousiasme qui y régnait, constitue la première vraie manifestation populaire de la campagne référendaire du NON.

Réunies dans un hôtel de Québec, autour d'un oeuf brouillé, d'un bout de saucisse et d'une tranche de bacon, ces femmes, dont la très grande majorité affichaient un âge plutôt mûr, ont entendu durant quelques heures une dizaine d'oratrices vedettes venues leur expliquer pourquoi il était impérieux de s'engager à fond dans la campagne qui s'amorce et de faire retentir leur NON aux quatre coins de la province.

Un NON qui, semble-t-il, va comme un gant aux représentantes de ce sexe qui, comme l'a signalé l'animatrice de la journée, Mme Michelle Tisseyre, «ont appris depuis longtemps à dire NON aux beaux parleurs, à ceux et celles qui veulent les enflammer ou les enliser».

Le ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, fut, on s'en doute bien, au coeur de cette manifestation. C'est en son honneur et, bien sûr, par dérision, que cette journée fut appelée «Le brunch des Yvettes» et qu'à l'entrée, chaque participante recevait un macaron où elle échangeait son nom, tout québécois qu'il fût, pour celui de l'Yvette des manuels scolaires dont Mme Payette a commis l'impair de se moquer, en y associant même l'épouse du chef libéral, Mme Madeleine Ryan.

Un impair que les libéraux et autres partisans du NON semblent avoir décidé d'utiliser au maximum en retournant cette gaffe politique contre son auteur même si le ministre devait, il y a quelques jours, s'excuser publiquement, en

pleine Assemblée nationale, d'avoir pu blesser quelque concitoyenne, y compris Mme Ryan, dans son utilisation partisane du caractère sexiste de plusieurs manuels scolaires.

Quoi qu'il en soit, toutes les Yvette d'hier ne semblaient ni malheureuse ni complexées de leur état de femmes et de mères de famille. Au contraire, elles don-

naient plutôt l'impression d'être fières de leur condition et de vouloir se servir de celle-ci pour faire triompher leur option constitutionnelle.

«Quand ça va mal, on fait appel aux femmes. Ce sont elles qui constituent la fibre morale de la nation, le roc solide sur lequel a toujours reposé d'abord la survie puis ensuite l'épanouissement du bloc

francophone», de dire Mme Thérèse Casgrain, certes l'oratrice la mieux accueillie parmi toutes celles qui ont fait les frais du discours public.

Pionnière des droits de la femme au Québec et au Canada, membre du Sénat, plusieurs fois grand-mère et même maintenant arrière-grand-mère, Mme

Voir page 14: Yvettes

Une «évolution» vers le OUI
La FFHQ décide de ne pas donner son appui au NON

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) ne souscrit pas au NON lors du référendum mais elle constate une forte évolution de ses membres vers le OUI.

Tout en se disant solidaire des Québécois quant à leur droit à l'autodétermination mais qu'un OUI à la question référendaire ne constitue pas nécessairement un OUI à la souveraineté-association, la FFHQ espère pouvoir se prononcer plus clairement avant la tenue du référendum tout en continuant à défendre ses objectifs.

«Chose certaine, a souligné hier en conférence de presse M. Paul Comeau, président de la fédération, nous rejetons le statut quo et voulons obtenir l'assurance que toute réforme constitutionnelle tiendra compte de l'existence des francophones hors Québec.»

Les diverses constituantes de la FFHQ

se sont réunies en fin de semaine à Montréal pour réfléchir sur leur position référendaire et tenter de trouver un dénominateur commun, ce qui semble avoir été laborieux, compte tenu des oppositions qui existent entre les tenants d'un appui au OUI et ceux qui voudraient militer en faveur du NON. Quoi qu'il en soit, les francophones hors Québec sont libres de militer dans les différents comités de l'une ou de l'autre option.

Quant à la Fédération elle-même, elle définit ainsi la position prise à l'issue de la réunion du week-end dans ces termes: «Nous avons résolu de ne pas souscrire au NON et d'autre part, nous constatons une évolution vers le OUI.»

«Nos gouvernements provinciaux devront exprimer clairement leur volonté politique de répondre à nos revendications avant le référendum si l'on veut nous amener à reconsidérer nos posi-

tions, a précisé M. Comeau. Autrement, nous continueront à être «sans pays» et nous nous verrons forcés de nous prononcer explicitement et sans aucune équivoque pour le OUI à toute négociation qui obligerait la formulation d'une nouvelle entente fondée sur le principe d'égalité des peuples francophones et anglophones sans porter préjudice aux droits des autochtones.»

M. Comeau a confirmé que certains membres de la FFHQ avaient déjà penché pour le OUI mais il n'a pas voulu identifier pour le moment les provinces qu'ils représentent, cela devant se faire dans les prochains jours.

Pour que la fédération revise sa position, a indiqué M. Comeau, «nos gouvernements provinciaux devront exprimer leur volonté politique de répondre à nos revendications avant le référendum».

Voir page 14: FFHQ

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	4	11	17	18	23
6 SUR 6	0	PRIX \$777,964.00		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	190	\$1,167.00		13	
4 SUR 6	9,008	\$68.40		VENTES TOTALES: \$2,567,839.00	
5 SUR 6+	5	\$29,581.60			
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					

TIRAGE 952 VENDREDI 28/3/80	
NUMÉRO COMPLET	POSSIBILITE DE
298162	3 GAGNANTS DE \$50,000.
98162	27 GAGNANTS DE \$5,000.
8162	279 GAGNANTS DE \$250.
162	2781 GAGNANTS DE \$50.
62	27810 GAGNANTS DE \$5.

Pour la transformer en canal

Le dragage de la rivière du Sud assécherait les marais à «branchus»

Le ministère de l'Agriculture du Québec a mis au point le 30 mars 1979 un projet de drainage et de dragage de la Rivière du Sud, dans les comtés d'Iberville et de Missisquoi, qui raccourcirait de moitié le tracé en serpent de cet affluent du Richelieu et qui, dans une deuxième étape, vise à assécher des marais d'une grande valeur biologique. Les autorités régionales ont approuvé son exécution en septembre dernier.

Au cours des cinq dernières années, les affluents de la Ri-

vière du Sud ont été creusés sur 80% de leur longueur mais jusqu'ici, le ministère de l'Environnement a retardé le début des travaux dans la rivière elle-même afin d'étudier leur impact écologique sur la faune aquatique et ailée.

Toutefois, certains amendements récents apportés à la réglementation sur l'environnement auront pour effet d'exempter le ministère de l'Agriculture et celui de l'Énergie et des Ressources (autrefois Terres et Forêts) des études d'impact requises

pour tous les autres grands travaux du genre effectués au Québec.

Le projet en question, d'une valeur totale de près d'un million de dollars, a pour but de récupérer au profit des fermiers plus de 9 000 arpents de terre marécageuse, d'empêcher l'inondation printanière de champs par la construction de remblais artificiels d'une longueur de plus de 11 milles et de drainer un certain nombre de terres aux confins des affluents, soit la partie déjà réalisée du projet. Selon plusieurs biologistes

de la région, les marécages menacés abritent la plus importante population de canards huppés du Québec, que l'on appelle communément les «branchus» à cause de leur aptitude à se percher dans les arbres. Plusieurs abris ont déjà été construits dans ces marécages en vue de favoriser la reproduction de cette espèce rare. D'autre part, le bassin de la rivière du Sud accueille l'automne dernier des milliers d'outardes à l'occasion de leur migration annuelle en raison des abondantes réserves de nourriture. Enfin, la Rivière du Sud constitue l'une des plus importantes frayères à brochets, achigans et autres espèces, qui peuplent le Richelieu.

Le dragage et le creusement de la rivière du Sud, s'il est autorisé par le MAQ en vertu de son plan du 30 mars 1979 dont LE DEVOIR a obtenu copie, uniformiserait son relief marin au détriment de la flore et de la faune aquatique. Il ravagerait d'autre part les berges naturelles qui servent de poumon au cours d'eau. Et la construction de remblais sur une grande partie du nouveau parcours, tout en privant les animaux sauvages d'accès facile au cours d'eau, transformerait en «canal» l'actuel cours d'eau bordé de saules et de bosquets.

Les représentants des comtés d'Iberville et de Missisquoi ont approuvé par le règlement 177, du 27 septembre 1979, la totalité du projet de dragage. Le plan approuvé se conforme au projet 10,052-0-1 du Service de l'hydraulique agricole, effectué pour le MAQ par les ingénieurs Hamel, Ruel et Associés et approuvé par ce ministère six mois plus tôt. Par le règlement 177, les deux comtés ont décidé de «réglementer un cours d'eau qui suivra le parcours indiqué ci-après et sera appelé la rivière du Sud».

Le tracé retenu sera si différent qu'il devenait nécessaire de décréter l'existence d'un nouveau cours d'eau car la rivière actuelle, d'une longueur de 25 milles, mesurera tout au plus onze milles à la fin des travaux. Mais en souvenir du tracé naturel, on a décidé de conserver l'ancien nom.

La construction de berges artificielles le long du nouveau «canal» et l'assèchement éventuel de plusieurs serpents du cours d'eau risque d'autre part de faire disparaître une espèce de riz sauvage très rare, dont la plus grande concentration connue au Canada se retrouve à cet endroit. La construction de ces remblais et l'assèchement des serpents aura en outre des effets importants sur la population des rats musqués de cette rivière.

Le drainage des affluents, soit celui des fossés et des rigoles de fermes, est terminé depuis l'automne dernier. Cette partie des travaux n'a pas véritablement touché la faune et la flore de la rivière du Sud. Ce nettoyage des affluents aura coûté \$250,000. Une somme analogue devra aussi être déboursée par le MAQ s'il décide de procéder au creusement et au «redressement» du cours d'eau actuel.

Une autre somme de \$500,000 devra enfin être consacrée à l'assèchement par pompage des marais, qui constituent présentement la principale aire de nidification des canards «branchus» au Québec. Il faut préciser ici que l'installation des «matelas» de bois servant au passage des pelles mécaniques dans les marais ainsi que la présence de remblais importants auront d'importantes répercussions écologiques sur ce milieu bien avant les opérations de pompage.

Le préfet du comté d'Iberville, M. Jean-Paul Lasnier, ne croit pas que le ministère de l'Agriculture soit prêt à procéder immédiatement. «Il faut que les études d'impact soient effectuées avant mais si on a modifié la réglementation et que l'on ne soit pas obligé de faire ces études, ça pourrait aller plus vite», reconnaît-il.

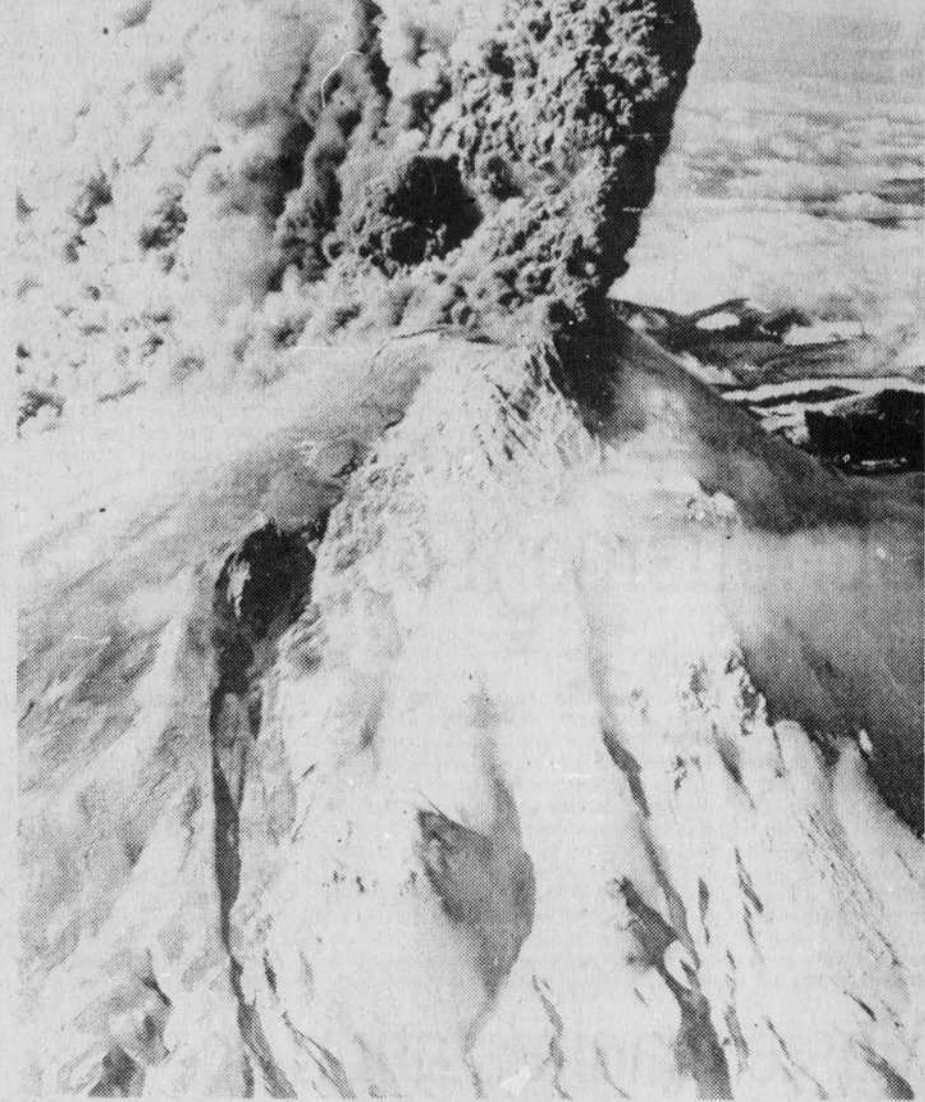
Le préfet actuel du comté d'Iberville est l'entrepreneur

qui effectuait au cours des dernières années le dragage des affluents. M. Lasnier a toutefois été nommé préfet plusieurs années après le début des travaux dont il était responsable.

Pour lui, il est très important pour la «qualité» de la Rivière du Sud et de la rivière du Richelieu de procéder aux travaux prévus. Il explique que les fermiers des environs perdent beaucoup d'argent lorsque les inondations «lavent» leurs terres des engrais et insecticides de l'année précédente. «C'est sans doute la pire pollution que l'on peut imaginer. La présence de remblais réduirait l'importance du problème», dit-il.

D'autre part, M. Lasnier affirme que la région d'Henryville, Saint-Alexandre, Saint-Sébastien et la paroisse de Saint-Georges de Clarenceville est la plus chaude du Québec et qu'au titre de «jardin de la province», les fermiers de cette région doivent profiter de chaque pouce de leurs terres à des fins agricoles. «La récupération de plus de 9 000 arpents de terre va dans le sens de l'autosuffisance alimentaire recherchée par le MAQ. Et il y a d'autres endroits où on peut se préoccuper de la nature avec moins d'inconvénients», dit-il.

Enfin, soutient M. Lasnier, les projets des autres ministères à l'endroit de la rivière Richelieu, en particulier la construction d'un barrage à Noyan, près de la frontière américaine, auront eux aussi pour effet probable «d'assécher sans pompage» les mêmes marais à «branchus», en particulier si l'on élimine la digue qui barre le Richelieu à Saint-Jean.



Inactif depuis un siècle, le volcan américain St. Helens vient de se réveiller avec fracas depuis quelques jours. Situé à 45 milles à l'ouest de Portland dans le nord-ouest américain, le volcan de 9 700 pieds lance de la fumée et de la cendre jusqu'à trois milles d'altitude.

L'ANEQ reporte sa décision sur la question référendaire

L'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ) pourrait se prononcer contre le NON à la question référendaire.

C'est en tous cas la position qu'elle semblait privilégier hier soir au terme d'une réunion de deux jours sur la question nationale.

Mais la position de l'association ne sera connue définitivement que plus tard, le congrès spécial qui s'est déroulé ce week-end au Cégep Maisonneuve ayant, en cours de route, été transformé en colloque non décisionnel, essentiellement parce qu'une majorité de délégués présents n'avait pas de mandat pour prendre position sur la question référendaire.

En conséquence, l'ANEQ adoptera sa position à la fin du mois prochain. Mais les discussions d'hier ont permis de dégager une mince majorité en faveur de l'indépendance au Québec. D'où l'opposition au non plutôt que l'adhésion au oui à la question.

En effet, les délégués de

neuf associations locales se sont prononcés en faveur de l'indépendance du Québec alors que sept s'y sont dits opposés et que huit se sont abstenus.

Pour leur part, les délégués des régions et l'exécutif, formant le conseil central de l'association, avaient proposé samedi que l'ANEQ ne prenne tout simplement pas position sur la question qui sera sou-

mise lors du référendum. Leur suggestion a été battue mais bien vite il est apparu que les associations locales membres de l'ANEQ n'avaient pas débattu beaucoup de la question, ce qui explique partiellement la réticence des délégués à prendre position.

En proposant à ses membres une position d'abstention, le conseil central de l'ANEQ avait choisi de de-

meurer dans le corridor des revendications exclusivement étudiantes.

Il avait aussi évalué que le débat sur la question nationale n'étant pas très avancé au sein des associations, il valait mieux le discuter sous ses multiples facettes plutôt que de clore le tout en se prononçant pour le OUI ou le NON à la question telle que posée.

Les téléphonistes de Bell rentrent au travail

Le conflit de travail à Bell Canada s'est officiellement terminé hier par la signature d'une nouvelle convention collective entre la compagnie et le Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC).

Vendredi, le dépouillement du scrutin secret recueilli depuis une semaine en assemblées générales régionales a révélé que 87% des téléphonistes et employés de salles à manger endossaient l'entente de principe conclue avec leurs négociateurs. Environ 80% des membres ont participé au scrutin.

Cette nouvelle entente procure aux employés une augmentation de 42% du salaire de base en trois ans mais la masse salariale totale augmentera de moitié dans la même période, compte tenu de l'abolition des disparités régionales.

La compagnie dit avoir maintenu, à l'issue de ce conflit, «certains principes

qu'elle juge essentiels à l'efficacité de ses services». Cela semble notamment être vrai pour les promotions à l'égard desquelles l'ancienneté n'aura pas de valeur déterminante.

Par contre, le syndicat crie victoire à l'égard de la sécurité d'emploi en cas de changements technologiques et à l'égard des recours en cas de mesures disciplinaires.

Olivar Asselin au Temple de la renommée

TORONTO (PC) — Un célèbre journaliste québécois, Olivar Asselin, vient d'être accueilli, à Toronto, au Temple de la renommée journalistique du Canada.

Né en 1874 à Saint-Hilarion, au Québec, Olivar Asselin avait commencé sa carrière de journaliste à Montréal en 1903. Il a été un ouvrier de la première heure au DEVOIR, fondé par Henri Bourassa.

Bien qu'il ait publié une série d'articles anti-

impérialistes au début de la Première Guerre mondiale, il a servi outre-mer de 1915 à 1917 en tant que major dans l'Armée canadienne.

En 1919, il était secrétaire de la mission militaire canadienne à Paris puis délégué à la conférence de paix de Paris. Le gouvernement français lui a décerné la Légion d'honneur.

Olivar Asselin a écrit plusieurs volumes. Il est décédé à Montréal en 1937.

Boulet déplore le refus de l'UQAM d'aborder la réforme de l'université

Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, déplore la réticence de la constituante de Montréal à aborder ouvertement le dossier de ses revendications autonomistes, au moment où une réorganisation des pouvoirs au sein du réseau est justement en cours.

C'est ce qu'a fait savoir récemment, au nom de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, M. Boulet au secteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), M. Claude Pichette.

M. Boulet dit en effet mal comprendre, dans une lettre qu'il a envoyée à M. Pichette le 20 mars que ce dernier soit passé, en trois mois, d'une première attitude qui était celle par laquelle il se disait disponible pour discuter des revendications de l'UQAM, à une position où il n'accepterait de proposition finale que si elle était globale pour enfin en arriver à une attitude consistant à refuser même de considérer les hypothèses de travail et d'en discuter.

C'est au lendemain d'une

réunion de l'Assemblée des gouverneurs au cours de laquelle les représentants des dix écoles et constituantes du réseau ont majoritairement appuyé une redéfinition des pouvoirs entre le siège social et les constituantes que M. Boulet a écrit au recteur de l'UQAM.

La réforme envisagée consiste à partager les politiques et règlements en deux: ceux relevant de la compétence de l'Assemblée des gouverneurs et ceux dont les constituantes pourraient disposer à leur guise.

Dans le deuxième cas, les unités constituantes pourraient ou bien opter pour les politiques-réseau ou bien adopter des règlements institutionnels propres dans le respect de quelques principes coordonnateurs.

Il faut préciser que l'essence de cette «mise à jour» du cadre actuel n'est pas connue et que l'Assemblée des gouverneurs doit en discuter le 30 avril prochain.

Par ailleurs, comme le précise lui-même le président de

l'Université du Québec, «l'Assemblée des gouverneurs ne peut faire de proposition affectant les règles de partage budgétaire entre les diverses institutions du réseau sans qu'elle connaisse les règles de financement du ministère de l'Éducation et les ressources dont elle dispose».

De plus, pour le président du réseau, il ne fait pas doute qu'il revient au gouvernement et à lui seul de discuter officiellement de la création éventuelle d'une nouvelle université.

Les désirs autonomistes de la communauté de l'UQAM, qui estime que les règlements financiers de péréquation du réseau la désavantagent par rapport aux autres universités montréalaises, ne sont pas nouveaux et ils l'ont l'unanimité à l'UQAM.

La constituante a reçu en juin dernier l'appui non équivoque de la Commission d'étude sur les universités (CEU) et, la semaine dernière, le Conseil des universités suggère à son tour que l'UQAM devienne rapidement une université à part entière.

Jean Royer

Fiducie du Québec
dépôts garantis

14%
2 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1,000.

Pour information:

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...

pour un choix de modes d'épargne

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

desjardins

PROVINCIAL						
RÉSULTATS — TIRAGE DU 30 MARS 1980						
Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:						
1 ^{re} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	1223	1223	X	1223	X	X
ROUGE (B)	872	X	872	X	872	X
BLEU (C)	X	532	532	X	X	532
2 ^{re} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	4730	4730	X	4730	X	X
ROUGE (B)	547	X	547	X	547	X
BLEU (C)	X	635	635	X	X	635
3 ^{re} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	1778	1778	X	1778	X	X
ROUGE (B)	461	X	461	X	461	X
BLEU (C)	X	799	799	X	X	799

Pour tous détails, consulter les explications à la face du billet.

Les billets gagnants de \$25 et \$100 sont encaissables à toute succursale de la BN.

DON DE SANG, DON DE VIE

À QUÉBEC



Un grand soleil 204 satellites un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et télécoleur.
- Stationnement gratuit
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel télécommande. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets
- Salle à manger de classe. Cuisine Française
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs

et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous

RESERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990

Auberge

Quality Inn

3115, boul. LaFontaine Ste-Foy
Québec G1W 3Z6 Tel. 418 / 658-5120

Une tentative secrète de règlement échoue entre Washington et Téhéran

WASHINGTON (AFP) — Malgré les démentis ambigus de la Maison-Blanche, il apparaît hier qu'une tentative secrète de règlement de la crise américano-iranienne venait de faire long-feu, au grand embarras du président Jimmy Carter.

Après les précisions données par les autorités suisses, personne ne niait plus à Washington que le président Carter avait fait transmettre la semaine dernière un message «accommodant» destiné à faciliter la libération de la cinquantaine d'otages américains détenus à Téhéran depuis le 4

novembre dernier.

En lisant entre les lignes, on s'aperçoit en effet que les porte-parole de la Maison-Blanche se bornent à démentir que le président Carter, ou qu'il ait adressé à l'imam Khomeiny, ou à qui que ce soit à Téhéran, le message diffusé samedi par la radio et l'agence officielle iranienne.

M. Alfred Friendly, porte-parole du Conseil national de sécurité, a même clairement admis hier qu'il y avait bien eu une communication avec Téhéran. Il a en effet déclaré: «Vous avez une information en provenance de Genève... Je

ne vais pas faire de commentaires sur le contenu du message que les Suisses disent avoir transmis».

Ce nouveau contretemps dans les efforts diplomatiques entrepris depuis cinq mois par le gouvernement américain pour obtenir la libération des otages est embarrassant pour le président Carter à un double titre:

1) Il survient au moment où son incapacité à régler la crise iranienne, exploitée par ses rivaux dans la campagne électorale, menace de mettre fin à la «lune de miel» avec le peuple américain dont il jouit depuis la fin de l'année dernière;

2) la démarche secrète auprès de Téhéran contredit toutes les informations données publiquement par la Maison-Blanche depuis plusieurs jours sur l'imminence de nouvelles mesures de rétorsion américaines envers l'Iran.

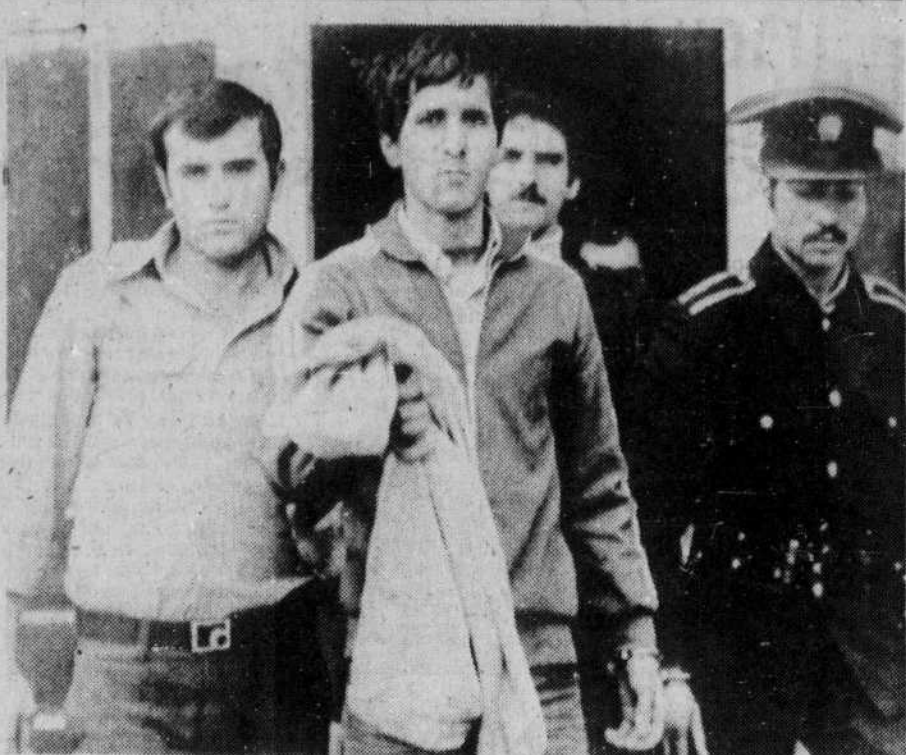
Les révélations iraniennes sur le contenu apaisant du message de la semaine dernière font courir au président Carter le risque d'être accusé de «double jeu» par ses rivaux politiques à un moment crucial de la campagne électorale. Il continue en effet à donner toutes les apparences de la fermeté envers Téhéran

tout en faisant en coulisse des propositions de compromis.

On craignait hier dans l'entourage de la Maison-Blanche que la diffusion du texte «enjolivé» du message américain ne soit le fait de la faction religieuse extrémiste opposée à tout règlement de la crise avec les États-Unis et décidée à prolonger la détention des otages.

La teneur générale du message diffusé samedi à Téhéran n'avait pas tellement surpris les observateurs diplomatiques à Washington, qui avaient relevé, depuis l'échec de la mission de l'O.N.U., des indications selon lesquelles le président Carter était prêt à compromettre pour débloquer l'affaire des otages.

M. Carter lui-même avait déclaré, il y a deux semaines, à des journalistes que, tout en refusant de faire aveu de culpabilité américaine envers l'Iran, il envisageait d'exprimer d'une manière ou d'une autre ses préoccupations et ses regrets pour les abus commis par le régime de l'ex-chah. Cela aurait pu être l'objet principal du message transmis la semaine dernière par l'ambassade de Suisse.



Ce jeune Iranien, menotté à un policier, a étranglé sa soeur parce qu'elle était enceinte d'un des Américains retenus en otages à l'ambassade de Téhéran. (Photolaser AP)

Dénouement imminent à Bogota?

BOGOTA (AFP) — Les guérilleros du «M-19», qui retiennent encore 29 personnes à l'ambassade dominicaine à Bogota, quitteront la Colombie avec 8 ambassadeurs, et l'affaire sera résolue cette semaine, a assuré hier un quotidien de Medellin (El Colombiano), seconde ville du pays.

Ce journal, qui publie des informations «de source d'informée», précise que 21 otages seront libérés dans les prochains jours et que «les ambassadeurs des États-Unis,

du Mexique, du Venezuela, du Brésil, de Suisse, d'Égypte et de deux autres pays» accompagneront les guérilleros.

Le journal de la capitale de la province d'Antioquia précise que le gouvernement colombien a eu des consultations avec les pays concernés par la crise ainsi qu'avec un groupe de juristes.

Demain, se déroulera la huitième séance de négociations entre les représentants du gouvernement et ceux du «M-19», qui devront donner leur

réponse au document que leur ont remis les envoyés du gouvernement colombien il y a 5 jours.

D'autre part, une bombe a explosé samedi, sans faire de victime, au consulat du Costa Rica de Cali, dans l'ouest de la Colombie, et une autre a été désamorcée au consulat de l'Uruguay de cette ville (à 490 km de Bogota), a-t-on appris hier de source policière dans la capitale colombienne.

Ces attentats viennent s'ajouter à ceux commis

vendredi contre une centrale électrique et un journal dans l'est du pays. Vendredi également, deux jeunes gens avaient été tués par l'explosion de la bombe qu'ils entendaient placer au domicile d'un industriel dans le nord-est de la Colombie.

D'autre part, on a appris hier à Bogota, toujours de source policière, que des militants du «M-19», s'étaient emparés jeudi d'un camion de produits alimentaires à Cali, et avaient distribué gratuitement son chargement dans un quartier pauvre de la ville.

Samedi également, un groupe de guérilleros des «Forces armées révolutionnaires communistes» (FARC) avait occupé deux heures durant le village de Fortul (5,000 habitants), dans l'extrême est du pays, non loin de la frontière avec le Venezuela. Deux policiers ont été tués lors de l'attaque. Avant de quitter Fortul, les guérilleros s'étaient emparés d'armes et de matériel radio. La multiplication des attentats fait craindre une escalade de la violence en Colombie, relèvent les observateurs.

Vaste manifestation de solidarité arabe en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Pour la première fois, la «Journée de la terre» a été l'occasion d'une grande démonstration de solidarité entre les Arabes d'Israël et ceux des territoires de Cisjordanie et de Gaza.

La «Journée de la terre» est célébrée depuis quatre ans par les Arabes d'Israël pour protester contre les saisies de terres arabes par les autorités

israéliennes. Les habitants des territoires occupés se sont joints hier en masse pour la première fois à leur protestation.

Celle-ci s'est traduite par une grève générale dans ces territoires et par quatre grandes réunions publiques dans des villages du nord, du centre et du sud d'Israël. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu d'incidents majeurs.

Les réunions publiques ont rassemblé au total moins de dix mille personnes, selon la radio israélienne. Les orateurs ont réaffirmé leur attachement au caractère arabe de la terre. Des slogans ont été scandés en faveur de l'OLP et de son chef: «La paix avec Arafat, pas avec Begin et Sadate».

Le général de réserve israélien Matti Peled, membre du mouvement «Shelli» (gauche sioniste), a stigmatisé la «Politique raciste» du gouvernement Begin et a déclaré à Taibeh: «Nous savons que le peuple palestinien est prêt à accepter la paix».

D'autre part, l'initiative européenne et toute autre démarche en notre faveur «ne doivent pas interrompre le combat armé de la révolution palestinienne», a déclaré hier soir M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, devant 6,000 personnes rassemblées dans l'école secondaire d'Abou Dhabbi, à l'occasion de la célébration de la «Journée de la terre de Palestine».

Un sommet des non-alignés sur la crise afghane?

NEW DELHI (AFP) — Le président pakistanais, le général Mohammed Zia-ul-Haq, a proposé au sommet des pays non alignés pour trouver une solution à la crise afghane, annonçait hier le quotidien hindou Times (indépendant).

Selon le journal, le général Zia a fait part de ses propositions au ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmerie Peoli, qu'il a rencontré à Islamabad la semaine dernière. M. Peoli était porteur d'une lettre de Fidel Castro à son homologue pakistanais, dans laquelle le président cubain «suggérait au Pakistan de reconnaître le gouvernement de M. Babrak Karmel à Kaboul et de faire ainsi le premier pas vers une normalisation de ses relations avec l'Afghanistan».

Le communiqué indique que le gouvernement de New Delhi, car ses termes reflètent une importance particulière que le gouvernement de Mme Indira Gandhi — qui a accordé le statut diplomatique à la représentation de l'OLP en Inde — a l'établissement de liens plus étroits avec les pays arabes. Un communiqué commun n'est généralement publié que quand ses signataires se sont trouvés d'accord sur tous les points discutés.

M. Arafat, qui a reçu en Inde un accueil de chef de gouvernement, a été salué à son départ, hier, par Mme Gandhi, les membres du cabinet indien et les chefs des missions diplomatiques arabes.

Le communiqué déclare, d'autre part, que «Mme Indira Gandhi a rappelé le soutien apporté par l'Inde à la cause arabe en général et au problème palestinien en particulier. Elle estime que une paix juste et une solution complète de la crise du

L'OLP a trouvé une oreille favorable auprès de Mme Gandhi

Proche-Orient ne peuvent être trouvés que dans la pleine participation de l'OLP comme partenaire à part entière dans tout règlement».

Le texte poursuit: «Tout règlement doit être fondé sur le retrait complet d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris Jérusalem, afin de permettre au peuple palestinien de regagner son pays, de décider de son destin, et d'établir un État indépendant en Palestine».

Le communiqué indique d'autre part, faisant allusion à

la crise afghane, que l'Inde et l'OLP sont d'accord sur le fait que la tension en Asie du Sud ne peut être atténuée que par des mesures politiques et diplomatiques, et «non par l'introduction dans la région d'armes des super-puissances».

Avant de monter dans l'avion mis à sa disposition par les Émirats arabes unis, M. Arafat a déclaré aux journalistes que ses entretiens avec Mme Gandhi avaient été «très fructueux».

LE CAIRE (AFP) — De violents accrochages, qui auraient fait un mort et plusieurs blessés dont six grièvement atteints, ont eu lieu à Assiut (600 km au sud du Caire) vendredi et samedi entre les forces de l'ordre et des étudiants intégristes musulmans, qui protestaient contre la présence de l'ex-chah d'Iran en Égypte, annonce un communiqué des «fraternités islamiques».

Cette marche avait suivi une réunion tenue à la mosquée Nasser à Assiut, au cours de laquelle les étudiants se sont violemment attaqués à l'ancien souverain, «bourreau de Téhéran», selon eux.

L'action des brigades anti-émeutes pour disperser la manifestation aurait duré une dizaine de minutes. Il s'agit des premiers incidents graves en Égypte depuis l'exil offert par le président Sadate il y a sept jours à l'ex-chah d'Iran.

Les confréries islamiques sont très influentes sur les campus égyptiens et très proches des préceptes de la confrérie clandestine des «Frères musulmans». Elles avaient organisé mercredi dernier un sit-in à l'Université du Caire, pour protester contre la présence de l'ex-chah en Égypte.

Cinq cents étudiants environ avaient participé à ce sit-in, qui s'était déroulé dans le calme. Mais depuis, les mesures de sécurité autour de l'hôpital militaire de Meadi, où est hospitalisé l'ancien monarque, ont été renforcées et une auto-mitrailleuse blindée ainsi qu'une unité des brigades anti-émeutes gardent désormais le complexe hospitalier.

Égypte: la présence du chah provoque des affrontements

TEHERAN (AFP) — L'otage américain accusé d'avoir violé une jeune Iranienne en octobre dernier, avant la prise d'otages à l'ambassade des États-Unis, risque la peine de mort, selon la loi islamique.

Samedi après-midi, le journal Keyhan révélait l'affaire sous le titre «Une jeune fille violée par un otage américain a été tuée par son frère». La jeune fille, présentée par Keyhan sous les initiales A.A., était âgée de 23 ans, et étudiant l'anglais à l'école normale de Téhéran. Au mois d'octobre dernier, elle avait rencontré un Américain, qui, d'après ce qu'elle devait raconter à son frère, «avait abusé d'elle». La jeune fille était alors tombée enceinte, tandis que l'Américain était pris en otage à l'ambassade.

Selon les déclarations de la jeune fille à son frère, et répétées par celui-ci à la police,

association des relationnistes du québec

Table ronde
relationnistes/publicitaires
le jeudi 3 avril

Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM
1455, rue Saint-Denis
Salle Alfred-Laliberté
10h00 a.m.

Thème: Les relations publiques et la publicité: des disciplines complémentaires, concurrentes ou divergentes?

Panélistes:
Publicitaires:
Jean Noël, Yvan Garceau, Yves Chapleau
Relationnistes:
Hubert Potvin, Michel Dumas, Yves Dupré
Animateur:
Pierre Niedispacher
COÛT:
\$35.00 incluant document-témoin

Vers des États généraux de la communication de masse au Québec

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

DEPUIS 1877 BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
MONUMENTS ET LETTRAGES
738-8686
J. BRUNET
LIMITÉE
4824 CÔTE-DES-NEIGES

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

samson, belair & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA - SEPT-ÎLES - SAINT-HYACINTHE - COATICOOK - MATANE

INVESTISSEZ AVEC MESURE ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

AHMED JAZOULI
avocat
Agent de marques de commerce
5161 Côte-des-Neiges
Montréal H3T 1X9
Tél.: 735-0992

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5, Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656, Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

Madame, votre fourrure mérite un service d'entretien impeccable

Le printemps est revenu!
C'est à nouveau le temps d'entreposer vos fourrures, confiez-les à des experts. Pourquoi aussi ne pas en profiter pour faire faire réparations, altérations, nettoyage, un remodelage peut-être, ou pourquoi pas un échange?

C'est en plein le temps!
Notez bien notre nouvelle adresse:
400 ouest, boul. de Maisonneuve, suite 404
Montréal Québec H3A 1L4
(514) 845-9857

Moi j'ai fait mon choix
J'ai choisi Alter Ego
et de recevoir un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.

SERVICE DE RENCONTRES

Je cherche au sérieux
un homme sérieux
et responsable
entre 30 et 40 ans
qui aime la vie
et le plaisir.

871-9673
1100 Avenue du Parc
Montréal, Québec H3A 2H4

DU NOUVEAU CHEZ CARLA VENTE DIRECTE

Vêtements confectionnés à notre atelier avec des superbes tissus exclusifs.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

TAILLEURS doublés en toile noire, à col blanc rabattu, irès chic, jupe blanche droite et enveloppante - \$89.

TAILLEURS blancs semi ajustés, doublés et boutonnés, jupe noire droite/croisée - \$89.

TAILLEURS de coton gaufré, non doublé, jupe avec fente avant avec bouton - \$59.

COORDONNABLES couleurs pastels; jupes droites fente sur le côté ou évasées, avec poche ou enveloppantes. VESTES courtes, épaulettes ou chemisiers romantiques à petit col plat en coton. T-shirts, Polos ou Bustiers. 2 pièces \$39. et plus.

ROBES en coton ou soie, alliés aux fibres modernes, pour confort, élégance et tenue: \$35. et plus.

Accessoires: sacs à main, ceintures assorties, carrés de soie, gants, bijoux et autres.

VENEZ, SONNEZ et ENTREZ

h.c. CARLA Inc.
6970 rue St-Denis, 1er étage
(sortie SUD métro Jean-Talon)
lundi au samedi tél.: 270-1182

L'inquiétude croît à mesure que la guerre prend de l'ampleur au Tchad

PARIS (AFP) — La guerre civile qui déchire le Tchad depuis maintenant plus d'une semaine suscite une inquiétude grandissante en Afrique et dans le monde: les appels au cessez-le-feu et les offres de médiation se sont multipliées ces derniers jours afin de faire taire les armes.

Après l'appel conjoint du Niger et de la Libye, ceux des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, celui de la Croix-Rouge internationale et les offres de médiation de l'Égypte, du Soudan et de l'Éthiopie, le chef de l'État camerounais, M. Amadou Ahidjo,

vient à son tour de lancer un «appel solennel» aux Tchadiens pour qu'ils mettent fin aux combats.

Le Cameroun, voisin du Tchad, voit déferler sur sa région nord, à travers le fleuve Chari qui constitue la frontière, des milliers de civils tchadiens fuyant ce qu'ils appellent «l'enfer de N'djaména».

Les observateurs estiment à plus de 70.000 le nombre de réfugiés tchadiens arrivés jusqu'à présent dans la région de Kousseri, petite localité camerounaise située au bord du Chari, juste en face de la capitale tchadienne.

Depuis le 21 mars, dans N'djaména déjà meurtrie par les combats de février-mars 1979, plusieurs tendances politico-militaires tchadiennes du nord et du sud sont entrées en conflit.

Trois d'entre elles ont réalisé de fait une «alliance de circonstance» contre les FAN (Forces armées du nord) de M. Hissène Habré, ministre de la Défense. Il s'agit des FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Weddeye, président du gouvernement d'union nationale de transition, des éléments armés du FAC (Front d'action commune) — pro-libyen — de MM. Maha-

mat Abba Said et Ahmat Ayl, respectivement ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères (ces deux tendances étant du nord) et des Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel sudiste Wadal Abdelkader Kamougué, vice-président du gouvernement.

Depuis une dizaine de jours, des combats meurtriers se déroulent dans la capitale, dont aucun quartier n'est maintenant épargné par les tirs. Les FAT, venues du sud et qui piétinent à quelque distance du pont de Chagoua, qui commande l'accès méridional de la capitale, bombardent au canon et au BM-13, lance-

roquettes multiple, les arrières des FAN.

Les combattants des FAN, eux, tiennent en gros les quartiers populaires et notamment le camp du 13 avril (ex-camp Koufra) à la limite des quartiers résidentiels. Les FAP et les FAC contrôlent les quartiers résidentiels.

Depuis le déclenchement des combats, il ne semble pas s'être produit de grands changements sur la ligne de contact entre belligérants, bien que ceux-ci fassent état dans des communiqués de succès importants à N'djaména comme à l'intérieur du pays.

Car les combats ne se limitent pas à la capitale. Le Front d'action commune, et les FAN ont fait état d'affrontements dans l'est et centre-est du Tchad, notamment près des villes d'Abéché, d'Ati, de Mongo et Bokoro.

Les actions offensives menées par l'une et l'autre tendances seraient destinées, selon les observateurs, à empêcher l'envoi à N'djaména de renforts en hommes et munitions des bases arrière et ainsi de forcer plus facilement la décision dans la capitale.

Alors que N'djaména se vide de sa population civile, l'ambassade de France, qui n'avait plus de liaisons télégraphiques avec Paris, a été transférée à la base militaire française près de l'aéroport, où sont rassemblés les 1.100 hommes du contingent français du Tchad.

C'est de cette base qu'à bord de «Transal» sont parés plusieurs centaines d'Européens lors de rotations N'djaména-Douala (Cameroun). C'est là également qu'a été installé un hôpital où opèrent chirurgiens, médecins et infirmiers français. Ils reçoivent principalement des blessés FAP cependant qu'à l'hôpital central, situé en plein quartier populaire, des équipes médicales de la Croix-Rouge internationale font difficilement face à l'afflux de blessés civils et militaires.

Les observateurs estiment les blessés à plusieurs milliers (entre 2 et 3000) et les morts, civils et combattants, à plusieurs centaines.

Un faible espoir d'une cessation des combats est apparue hier dans la capitale, quand a été connu l'entretien téléphonique qu'ont eu dans la matinée MM. Goukouni Weddeye et Hissène Habré, à l'issue duquel les deux parties ont marqué leur détermination «de faire tout leur possible en vue du rétablissement de la paix au Tchad».

Chine: la succession se fera dans l'ordre

PÉKIN (AFP) — L'architecte de la Chine post-maoïste, le vice-premier ministre Deng Xiaoping, a pris les dispositions nécessaires pour assurer sa succession, qui s'annonce comme la première à devoir se dérouler sans convulsion dans l'histoire de ce pays depuis le début du 20ème siècle.

M. Deng, 76 ans, a confirmé samedi à Pékin, à des visiteurs japonais, qu'il avait l'intention de se décharger prochainement de son poste de vice-premier ministre, retrouvé en 1977 après une carrière mouvementée au cours de laquelle il a réussi l'exploit, unique dans le monde socialiste, de survivre à deux disgrâces.

Le processus du retrait progressif de M. Deng a débuté le mois dernier, lorsqu'il a renoncé à son poste de chef d'état-major général de l'armée populaire de libération, sans pour autant, remarquent les observateurs, perdre le contrôle effectif de l'armée.

Il vient maintenant d'indiquer, au cours d'un entretien avec des journalistes japonais, qu'il compte renoncer, également dans le courant de cette année, à son poste gouvernemental, confirmant ainsi des déclarations prêtées à l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Hu Yaobang.

M. Hu, récemment nommé secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) aurait précisé que M. Deng entendait en revanche rester vice-président du PCC.

Le scénario de l'effacement dans l'ordre de l'homme fort de la Chine a été arrêté, pensent les observateurs, au cours de la dernière réunion du comité central en février. C'est précisément durant cette réunion que s'est produite l'annonce officielle du remplacement de M. Deng par le général Yang Dezhi comme chef d'état-major général.

M. Deng a été l'une des principales victimes de la révolution culturelle, ouverte pratiquement, en 1967, lorsqu'il a été éliminé de sa fonction de secrétaire général du PCC, pour s'achever, au lendemain de la mort de Mao Tse-tung, avec l'arrestation en octobre 1976 de la «bande des quatre».

Après la période de troubles, proche d'une guerre civile qu'a été la Révolution culturelle, après la phase d'éliminations massives des partisans de la bande des quatre qui l'a suivie, M. Deng a repris le pouvoir, mis en route la «démocratisation» du régime, et soumis ses dirigeants et ses cadres à la politique des «quatre modernisations».

M. Hu, 65 ans et M. Zhao Ziyang, 61 ans, désignés au dernier plénum du comité central comme membres du comité permanent du bureau politique, le groupe de sept hommes qui dirigent la Chine, dominent l'équipe aux préoccupations essentiellement technocratique, dont s'est entouré M. Deng.

Mort du président et dégradation de la situation intérieure au Vietnam

HANOI (AFP) — Le président de la République vietnamienne, Ton Duc Thang, est mort hier matin à Hanoi des suites d'une crise cardiaque, annonce-t-on à Hanoi de source vietnamienne autorisée.

Les autorités ont décrété qu'un deuil national serait observé dans tout le pays du 1er au 5 avril, ajoute-t-on de même source.

Peu avant 16h00 locales, les organes de presse vietnamien n'avaient pas encore diffusé le communiqué officiel annonçant le décès du chef de l'État. Toutefois, selon une source sûre, le décès sera rendu public à 17h00 locales (10h00 GMT) par l'agence officielle d'information.

M. Ton Duc Thang était âgé de 92 ans. Il était président de la République démocratique du Nord-Vietnam depuis 1969, et président de la République socialiste du Vietnam (réunifié) depuis 1976.

D'autre part, le limogeage du ministre vietnamien de l'Intérieur, M. Tran Quoc Hoan, évicé en janvier dernier de ses fonctions ministérielles puis exclu du bureau politique du Parti communiste vietnamien (PCV) au début du mois de mars, a mis en évidence, selon les observateurs à Hanoi, la dégradation de la situation intérieure du Vietnam.

La raison principale de la disgrâce du ministre semble avoir été la fuite, en juillet dernier, de M. Hoang Van Hoan, vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne et ancien membre du bureau politique, qui a choisi l'exil en Chine au plus fort de la querelle entre Pékin et Hanoi.

Mais d'autres éléments ont amené les maîtres du pays à prendre contre M. Tran Quoc Hoan une mesure d'exclusion, dont seul dans l'histoire du PCV M. Hoang Van Hoan avait été victime avant lui.

Sur le plan de la sécurité intérieure, un complot, le premier du genre rendu public depuis la réunification du pays en 1976, a été officiellement révélé le 13 mars, soit trois jours après la date (officielle) de l'exclusion de M. Tran Quoc Hoan.

La révélation de cette affaire a coïncidé avec les déclarations de voyageurs dignes de foi selon lesquelles l'insécurité continue de régner dans la région des hauts plateaux au sud du Vietnam.

Un diplomate non commu-

niste ayant fait récemment par la route le trajet Saigon-Dalat a affirmé à l'AFP que la circulation était interdite de nuit sur cette route. Il a déclaré avoir entendu en chemin l'écho d'une fusillade dans les montagnes voisines.

Son accompagnateur vietnamien lui a expliqué qu'il s'agissait d'une opération contre des maquisards du FULRO (Front uni de libération des races opprimées regroupant des minorités ethniques montagnardes) dont les rangs se sont récemment grossis d'éléments sud-vietnamiens déserteurs de l'armée ou ayant fui l'une des nombreuses «nouvelles zones économiques» implantées dans la région des hauts plateaux.

Toutefois, à l'arrivée à Dalat, les officiels vietnamiens interrogés par ce diplomate ont affirmé qu'ils ne s'agissaient que de «chasseurs». Ils ne lui ont pas moins conseillé la plus grande prudence pour tous ses déplacements dans la région.

Incertain sur le plan de la sécurité — encore que ne mettant pas en danger le pouvoir central — la situation donne également des signes de défaillance dans le domaine de la moralité. La corruption, mise spectaculairement à jour à l'occasion des départs de «boat-people», tend à devenir omniprésente dans le nord du pays comme dans le sud.

La plupart des diplomates étrangers en poste à Hanoi ont pris, volontairement ou non, l'habitude de «payer» pour éviter les inévitables tracasseries et lenteurs administratives du système. Ce prix de la tranquillité, que les diplomates socialistes payent sans sourciller, varie généralement

entre une cartouche de cigarettes américaines et une bouteille de whisky ou de cognac. Des cas plus rares de paiement direct en dollars ont été signalés.

Cette corruption et les «richesses» qu'elle met en circulation dans un pays où la pénurie règne en maîtresse ont favorisé le développement accéléré du marché noir. Le magasin dit diplomatique, auquel ont cependant accès les cadres supérieurs vietnamiens, alimente le marché noir en tissu, vaisselle, sucre et alcool soviétique ou de fabrication locale. Les quatre magasins réservés aux étrangers et dont les produits sont payables exclusivement en devises convertibles fournissent, eux, la part principale du marché noir pour les cigarettes, les alcools importés et les boissons gazeuses.

Enfin, dernière source, les voyageurs étrangers ou vietnamiens qui acceptent de revendre certains produits particulièrement recherchés. Une bicyclette de fabrication française vaut trois mille dongs (6.000 francs) au «noir» et un blue-jean américain neuf est proposé au prix de cinq cents dongs (mille francs).

Quand on sait que les salaires vietnamiens réels varient entre cinquante et trois cents dongs, on imagine facilement que, hors du trafic, il n'est point de salut pour qui veut améliorer un tant soit peu l'aspect ordinaire. Cela, tous les Vietnamiens l'admettent en privé.

Mais pour ceux qui n'ont pas les moyens d'être corrompus parce qu'ils ne détiennent pas la moindre parcelle de pouvoir, la tentation est grande de sombrer dans la délinquance.

Celle-ci, en dépit de l'absence de toute statistique officielle, semble être en progression constante à Hanoi. Si elle est encore loin d'atteindre le niveau de la plupart des villes des pays industrialisés, elle tend à se généraliser. Les vols de bicyclettes sont systématiques, les chapardages d'accessoires sur les voitures en stationnement sont plus nombreux. Certains vols de matériel ont également été signalés dans certaines ambassades.

Tous les habitants de Hanoi savent qu'il est très imprudent de laisser sa maison sans surveillance. Les autorités de la capitale l'admettent d'ailleurs implicitement que demandent régulièrement aux Hanoïens de prendre garde aux voleurs.

Le trafic et la délinquance, s'ils se sont développés dans le nord du pays, n'ont pas disparu au sud. Évoquant la situation actuelle à Saigon, le très officiel journaliste vietnamien, Nguyen Khac Vien, écrivait en février dernier: «Le marché noir continue. On voit de nombreux jeunes gens traîner dans les cafés. Il y a encore un certain nombre de jeunes femmes qui font le trottoir, des fonctionnaires qui touchent des pots-de-vin des agressions à main armée...».

Cette situation offre pour les observateurs de nombreux paradoxes: celui d'un sud qui pourrait lentement le nord au lieu d'être «purifié» par lui, celui d'un État où, sauf très rares exceptions, tous les citoyens sont à la fois des policiers et des délinquants, celui enfin des officiels qui s'enfoncent dans le mutisme alors que les évidences se font de plus en plus criantes.

Un présumé chef des Brigades rouges a été arrêté en France

PARIS (AFP) — Le double coup de filet «anti-terroriste» réussi vendredi par la police française s'est soldé — entre autres — par une «belle prise», selon l'expression d'un policier: celle de Franco Pina, soupçonné par les autorités italiennes d'être l'un des chefs du groupe qui avait enlevé et exécuté, en 1978, Aldo Moro, leader de la Démocratie-chrétienne italienne.

Pour l'heure, l'enquête se déroule simultanément à Paris, où 18 personnes sont gardées à vue, et à Toulon, où Pina et trois autres italiens ont commencé à «parler», a-t-on appris hier de bonne source.

Comme celle des «Parisiens», la garde à vue des «Toulonnais» a été prolongée de 48 heures. L'important dispositif de protection autour des locaux de la police a encore été renforcé hier.

En effet, certaines personnalités de la région ont reçu des menaces anonymes, ce qui a incité les autorités à doubler de vigilance autour de ce qui est devenu, selon policiers et magistrats, une «affaire d'État».

Dans l'état de l'enquête, le lien entre le groupe terroriste italien et le hold-up de Condé-

sur-Escaut (nord — 16 millions de FF en août 1979) ne repose que sur Franco Pina, 29 ans, alias Franco Secci. Sa voiture, immatriculée dans le nord, avait été repérée devant l'appartement loué depuis 3 mois par la bande près de Toulon.

Un faisceau de coïncidences, dit-on dans les milieux proches de l'enquête, permet de penser à une internationalisation des réseaux terroristes européens. Les Brigades rouges auraient ainsi pu profiter de «planques» et de l'argent des Français d'action directe. La justice italienne avait délivré des mandats d'arrêt internationaux contre les 4 personnes arrêtées à Six-Fours (Sud-est) et le juge Verlenne, de Valenciennes, recherchait Pina pour le hold-up de Condé-sur-Escaut.

Selon les magistrats transalpins, Pina est un ancien anarchiste turinois passé aux «BR». Il a été mêlé à des trafics de drogue ainsi qu'Enrico Bianca, 18 ans et l'épouse de ce dernier, Orianna Marchionni, 28 ans, également soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement d'Aldo Moro. Enfin, Olga Girotto, 23 ans, avait été inculpée en avril 1978

pour un attentat contre un médecin turinois et avait bénéficié de la liberté provisoire.

À la police judiciaire à Paris, où l'on reste très discret, on a seulement appris que M. Marcel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, qui supervise désormais l'enquête, a procédé samedi soir à une 1ère audition des «18». Ceux-ci ne semblent pas disposés à révéler l'usage des 600 kilos d'explosifs, des armes de guerre et les pistolets saisis chez eux.

Selon les enquêteurs, ces partisans de l'action violente originaires de France, d'Italie, d'Espagne, de RFA, opérant en marge des mouvements politiques extrémistes, auraient constitué «l'action directe», à laquelle on attribue divers attentats récents, notamment celui du 18 mars contre le ministère de la Coopération.



Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

FORMATION PERSONNELLE ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PRINTEMPS 1980

ADMINISTRATION

- Principes de l'administration et de l'organisation
- Administration du personnel
- Relations humaines dans l'organisation

COMMUNICATIONS

- Communication

CONNAISSANCE DU CANADA ET DU QUÉBEC

- Le système politique québécois
- Attitudes et comportement des Québécois
- Les Américains: hier et aujourd'hui

DROIT

- Droit du travail I
- Le droit et les personnes âgées

ÉDUCATION ET PÉDAGOGIE

- Atelier d'animation en enseignement
- Les multi-média au service de l'éducation
- Psychologie de l'apprentissage
- Du jeune adolescent au jeune adulte
- Valeurs chez les jeunes
- Intervention psycho-sociale scolaire

FAMILLE

- Dynamique de la famille
- Sociologie de la famille

GÉRONTOLOGIE

- Marginalisation des personnes âgées
- Le droit et les personnes âgées
- Personnes âgées et problèmes de nutrition

HISTOIRE

- Histoire de la pensée occidentale

LINGUISTIQUE ET LANGUES

- Le fran. ais écrit

PSYCHOLOGIE

- Dynamique des relations humaines
- Dynamique de la famille
- Développement et adaptation personnelle
- Psychologie de l'apprentissage
- Du jeune adolescent au jeune adulte
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes
- Psychologie du travail

PUBLICITÉ

- Art contemporain et publicité

RELATIONS PUBLIQUES

- Initiation aux relations publiques

SCIENCES

- Introduction à la statistique

SCIENCES DE LA SANTÉ

- Sociologie de la santé

SCIENCE POLITIQUE

- Politique criminelle, faits et documents
- Le système politique québécois

SERVICE SOCIAL

- Introduction au service social

SOCIOLOGIE

- Opinion publique
- Attitudes et comportement des québécois
- Éléments de sociologie
- Sociologie de la famille
- Sociologie de la santé

TECHNIQUES ET MÉTHODES

- Entraînement au travail en équipe
- Méthode de recherche
- Méthode de travail intellectuel - 15 h
- Statistiques dans la vie quotidienne - 15 h
- Introduction à la statistique

TOXICOMANIES

- Alcoolisme et drogues

TRAVAIL

- Droit du travail I
- Psychologie du travail

Tous ces cours, sauf exception, conduisent à l'octroi de 3 crédits.

Date limite d'inscription: 17 avril

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie
hebdomadaire

Le mardi, 1er avril 1980



M. Laurent Beaudoin

Président du conseil et chef de la direction Bombardier Inc.

Titre:

«Les défis de l'industrie manufacturière».

Hôtel Windsor
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement
sont également disponibles
- \$90.

Renseignements: 866-2861

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

BÉLAIR

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'Assurances Bélaïr aura lieu mardi le 22 avril 1980 à 11:00 de l'avant-midi au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:

1. d'étudier et, s'il y a lieu, d'approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1979;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs et approuver leur rémunération;
4. de nommer les vérificateurs, d'autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération des vérificateurs;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'Assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le secrétaire,
CLAUDE BÉLAÏR, avocat

Montréal, le 11 mars 1980.

E.F. Schumacher Good Work

LE SCHUMACHER
GOOD WORK



Par l'auteur de
«Small is Beautiful»
La première
condition pour
améliorer la
société industrielle,
est de réinventer
un travail créateur
et humain.

\$ 10.95

La campagne référendaire se fait dans les médias

Les journalistes affectés à la couverture de l'activité référendaire au Québec ne se sont pas entendus avec les quelques universitaires venus leur proposer pistes de recherche et conseils à cette fin dans le cadre du congrès du Centre de journalisme d'enquête (CJE) tenu à Montréal ce week-end.

Le congrès de trois jours, qui réunissait quelque 600 journalistes issus de tous les coins du Canada et intéressés aux pratiques du journalisme d'enquête, comportait maints ateliers de travail, dont un sur le référendum du printemps.

Pour l'une des trois séances de travail de cet atelier le CJE avait invité deux universitaires à dresser pour les gens de la presse une liste de pistes à suivre et d'écueils à éviter dans la couverture de la période référendaire. Deux universitaires singuliers, cependant, puisque l'un, M. Daniel Latouche, professeur à l'Université du Québec à Montréal, était jusqu'à tout récemment conseiller spécial du premier ministre du Québec, notamment en matière référendaire, et l'autre, M. Yvan Allaire, professeur à la même institution, est l'un des conseillers du chef de l'opposition libérale à Québec, M. Claude Ryan. Les deux universitaires-conseillers politiques ont dit comment «ils aimeraient» voir les journalistes couvrir le référendum.

MM. Latouche et Allaire ont d'entrée de jeu fait valoir quelques considérations générales. D'abord, ils ont soutenu qu'à la différence d'une élection générale, la dimension nationale est beaucoup plus importante dans le cas d'un référendum et qu'en l'occurrence, les médias sont, beaucoup plus que les 110 comtés de la province, le lieu privilégié et principal de la campagne référendaire.

Ensuite, le résultat du vote référendaire, notamment grâce à la publication successive des sondages, sera beaucoup plus facile à prévoir que celui d'une élection, puisque la mécanique de la représentation par comté ne viendra pas brouiller les pronostics portant sur les proportions de suffrages exprimés.

Les deux conférenciers ont dès lors indiqué que les journalistes devraient éviter de se livrer à une couverture au deuxième degré, c'est-à-dire se garder, faute de véritables nouvelles, de rapporter, plutôt que les événements, la manière dont les autres médias rapportent ceux-ci. À éviter également: se lancer dans «la chasse aux divergences» à l'intérieur des comités du OUI et du NON, où l'unité sera somme toute fragile et superficielle, puisque les électeurs auront des raisons fort variées d'épouser le OUI ou le NON. Éviter encore de transformer la campagne en «un combat des chefs» ou en un

cynique *Shootout at O.K. Corral* dans la tradition western.

Les journalistes devraient également contenir, selon MM. Latouche et Allaire, leur envie de «juger de ce qui se passe en termes de performances comme s'il s'agissait d'un spectacle»; ils n'ont pas moins soutenu que la démarche référendaire se présenterait d'abord comme un événement pour les médias, «organisé tout en visibilité, tout en surface» et relativement pauvre en véritables «nouvelles».

La presse devrait en outre se garder, vu l'intensité croissante de la polarisation de l'opinion, des risques d'autant plus considérables de distorsion des faits. Éviter aussi le cynisme qui habite généralement la presse. S'appliquer plus soigneusement qu'on ne le fait en temps normal à rechercher et à «contrôler les débats et les chiffres» lancés en public par les hommes politiques, plutôt qu'à rapporter superficiellement des «duels». Enfin, les journalistes devront prendre conscience qu'ils serviront de «courroies de transmission» des deux idéologies en présence, de «vicaires», voire d'«arbitres» dans le débat — surtout depuis que la preuve a été faite, ont-ils souligné, que les universitaires ont grand peine à rester neutres en l'occurrence.

La réaction des journalistes invités

comme panelistes, autant que celle de la plupart des intervenants dans l'auditoire, fut cinglante.

Les membres du panel — MM. Claude Jean Devirieu (*Radio-Canada*), Gérard Cellier (*Journal de Montréal*) et Peter Cowan (*Southern News*), avec plusieurs autres, ont remis en question ces propos.

Plutôt que les événements, les journalistes rapportent la manière dont couvrent les événements les autres médias précisément quand les acteurs du débat n'ont rien de nouveau ni de substantiel à dire, comme ce fut le cas durant les deux dernières campagnes électorales fédérales. Que les parties impliquées «leur donnent à manger», a-t-on dit, et les journalistes rapporteront les nouvelles: la presse n'a point à «faire» la campagne, mais à en rapporter les événements.

■ Dans la mesure où les chefs ont quelque chose à dire, il faut «couvrir les chefs», a-t-on soutenu: ils ont été élus pour prendre le leadership du débat.

■ Éviter de tourner le débat en spectacle? Mais les hommes et les partis politiques, ont noté les journalistes, sont les premiers à jouer dans ces cordes et les deux universitaires cités constellent précisément leur chef respectif en ce domaine.

■ Quant aux divergences parmi les vedettes du OUI et du NON, «il faut en parler quand elles sont réelles», dit-on. Il importe en effet que les médias fassent le tri des tenants variés des deux options et des raisons différentes qui les motivent.

■ Des représentants de la presse ont indiqué qu'ils n'avaient envie d'être les «vicaires» de rien, guère plus qu'ils se sentent obligés à «forcer» un débat de fond si et aussi longtemps que les dirigeants politiques et leurs conseillers refuseront d'en engager un véritablement. Ce dernier «est bien plus sérieux que le spectacle des économistes qui se renvoient mutuellement des chiffres», a lancé un reporter.

Plus tôt dans la journée, le professeur Yves Gagnon, professeur à l'Université Laval et propriétaire du journal *Le Canada français* a exposé les résultats d'une recherche menée au cours des quatre derniers mois dans les quotidiens *The Gazette*, *Le Soleil*, *La Presse*, *LE DEVOIR* et le *Journal de Québec* touchant la manière dont y était rapporté le débat référendaire.

Le concept premier du cadre d'analyse utilisé par M. Gagnon en l'occurrence n'était marqué ni par le critère de l'objectivité, ni par celui de l'équilibre, ni par celui du rapport des forces en présence, mais plutôt par celui de la responsabilité sociale des médias, selon lequel la presse joue le rôle d'un «miroir de la société» et rapporte une information «socialement signifiante» (même si, souligne le professeur, cette dernière idée est difficile à préciser, comme celle, utopique, qu'elle postule, du «droit du public à l'information»).

D'une manière générale, M. Gagnon note que les médias ont peine à définir le référendum comme un fait social; qu'ils tendent plutôt à le concevoir à la manière d'une élection générale.

Au plan de l'éditorial, un domaine dont il écarte d'emblée le *Journal de Québec*, dit-il, *The Gazette*, qui favorise le NON, offre «un style direct, sans détour et sans subtilité», mais révèle certaines incohérences (on y favorise largement le projet libéral de fédéralisme renouvelé contenu dans le livre beige, mais on en dénonce continuellement la politique linguistique). Les éditoriaux de *La Presse* et du *Soleil*, dit-il, forment généralement «une autojustification du dernier paragraphe, dans le style ryaniste du 'D'une part... d'autre part' et du 'Si... par ailleurs'». Quant au *DEVOIR*, «qui offre une écurie plus diversifiée et plus personnalisée», on note «une plus grande profondeur d'analyse et une orientation plus souverainiste chez deux éditorialistes».

Quant aux pages d'information, c'est *The Gazette* qui, pour M. Gagnon, offre la couverture «la plus cohérente, la plus transparente et la plus vraiment journalistique». L'information y est très intégrée (photos, caricatures, articles, commentaires, analyses, titres, etc.) et on s'y adresse, «visière baissée, dans la ligne de l'éditorial, aux lecteurs déjà gagnés au NON, sans chercher à réaliser un équilibre mathématique entre les deux thèses en présence». Contrairement aux quotidiens français de Montréal et de Québec, le journal anglais présente beaucoup plus

d'information relevant de l'initiative même des journalistes (plutôt que l'information officielle) touchant les aspects humains, quotidiens, sociaux, et existentiels du débat dans la population. Enfin, l'écriture, contrairement à celle des journaux français, où domine «le style cérébral, desséchant et sans âme» (au *DEVOIR* encore plus qu'à *La Presse*, dit-il), s'y trouve plus vivante, plus active, plus facile, plus viscérale et plus ouverte à l'humour.

Le professeur croit constater que *La Presse* contient une information par référendaire «très pauvre en général» et offre une couverture très «événementielle et morcelée». *Le Soleil* présenterait de meilleurs interviews en profondeur et rechercherait, moins que *La Presse*, l'équilibre entre le OUI et le NON. «Lieu de débat pour gens avertis», *LE DEVOIR* montrerait, plus que ses concurrents, «un intérêt dominant pour le contexte national de l'événement»; mais l'information journalistique, comme le souci pour l'examen de l'«assu social» en l'occurrence, serait aussi pauvre qu'à *La Presse*. Quant au *Journal de Québec*, sa couverture serait «impressionniste plutôt que factuelle», «superficielle et style fourre-tout».

Piqués à vif, plusieurs représentants de la presse ont poursuivi dans les corridors, toute la journée, un débat qui, faute de temps, n'a pu avoir lieu publiquement.

Sur la couverture du débat référendaire

Une note de service suscite de vives discussions au quotidien *The Gazette*

Le quotidien montréalais *The Gazette* se propose de procéder à une couverture de l'actualité référendaire qui fera une très large place aux effets négatifs qu'entraînerait l'indépendance intégrale du Québec si le OUI l'emporte.

C'est ce qui se dégage d'une note de service signée par M. J. Robert Walker, City Editor, adressée le 18 mars à M. Geoff Stevenson, Managing Editor, et qui répond à la demande qui lui a été faite de présenter un plan de couverture référendaire. Le projet, qui du reste a été discuté jeudi dernier avec les principaux intéressés à l'hôtel Bonaventure de Montréal, n'a pas été sans susciter de vives discussions à l'intérieur du journal. La question principale qui fut soulevée en effet est la suivante: puisque la question référendaire porte sur un mandat de négocier la souveraineté-association, pourquoi faire si grand cas, maintenant, de l'hypothèse de l'indépendance intégrale éventuelle du Québec?

Après avoir traité des questions habituelles relatives à ce genre de projet et énuméré les champs principaux de couverture journalistique, le signataire précise 17 grands sujets à couvrir, dans le traitement desquels doit être systématiquement examinée l'hypothèse de l'indépendance totale du Québec. Pour chacun de ces sujets, l'auteur précise qu'on exa-

minera «des hypothèses et des scénarios conflictuels, c'est-à-dire que nous soulevons des questions auxquelles personne ne peut répondre».

L'auteur s'explique: «Au lecteur nous ne pouvons dire que ce que les autorités les plus qualifiées estiment qu'il arrivera des Postes, par exemple, ou de la politique monétaire, dans un Québec indépendant.»

L'un des sujets qu'on traitera est l'accession à «quelque chose qui s'approche de la souveraineté-association du Parti québécois» de diverses nations, «y compris les cas d'échecs horribles, dont celui du Biafra».

Parmi les sujets à traiter, il y a celui des «services fédéraux». L'auteur écrit ici: «Le jour premier d'un Québec indépendant, j'atterris à Mirabel. Qui se trouve dans la tour de contrôle pour diriger l'avion? Qui se chargera de la recherche des narcotiques et du cognac français en trop que j'apporte dans mes bagages? Et en ville, qui va livrer mon courrier? Si je perds mon emploi, où irais-je quérir mon chèque d'assurance-chômage? Et si ce sont tous des employés du gouvernement du Québec qui remplissent ces fonctions, combien le Québec les paie-t-il? Qui les aura formés (à faire ce

travail) et combien de temps aura duré cette formation?

Parmi les sujets à traiter, il y a celui de «la langue». «Voilà enfin, lit-on, la raison d'être de toute cette sacrée démarche (du référendum). Comment (le Dr Camille) Laurin et les deux Morin (les deux ministres péquistes) réagissent-ils au fait que les Grecs, les Chinois, les Vietnamiens et les Inuits réclament à si grands cris des écoles anglaises? En Ontario, une petite minorité française fait campagne pour obtenir des écoles françaises, mais les Italiens et les Grecs du secteur ouest du Grand Toronto ne revendiquent en rien une éducation française pour leurs enfants.»

Plus au sujet des Forces armées: «Le PQ propose une machine militaire québécoise. De quoi sera-t-elle faite? Par qui sera-t-elle formée? Par les Forces armées canadiennes? Quelle serait l'importance de l'aviation québécoise et de quels types seraient ses avions? À quel prix et d'où viendrait l'argent? (À l'évidence, le PQ répond que toutes ces questions d'argent seront résolues du fait qu'Ottawa ne verra plus les impôts payés par les Québécois; mais essayons d'obtenir des estimations du coût d'une police et d'une armée séparées). Et le service de brise-glace?»

The Gazette se propose également, durant la période référendaire, de scruter

à la loupe les intentions des responsables des sièges sociaux situés au Québec. Au sujet de ceux qui y sont encore, «serons-nous témoins d'un exode qui, comparé à celui de 1976, ferait ressembler ce dernier à un pique-nique?» Et l'auteur en nomme une huitaine «et des douzaines d'autres» à surveiller: «Entreprendraient-ils de déménager leur personnel ailleurs?»

Au sujet des établissements de gouvernement fédéral au Québec, «on ne saurait concevoir que le Québec pourrait déboursés les milliards de dollars nécessaires pour acheter sur le marché libre tous ces terrains, ces bâtisses et cet équipement. (Le Québec les saisira-t-il alors? etc.)».

Le document poursuit sur un ton similaire au sujet des autres domaines: qu'arrivera-t-il des sociétés de la Couronne dans un Québec indépendant? des ressources naturelles et du crédit? du pétrole et des banques («Could the native bankers handle Quebec's needs?») des marchés boursiers et des services sociaux? du chômage, de la police, des relations extérieures du Québec, de la balance des paiements, etc.? «L'île de Montréal, ou Westmount, ou le Upper Westmount pourrait-il tenir aussi un référendum pour décider s'il peut se séparer du Québec (et, présument, s'unir au Canada)?»

Assemblée générale spéciale des étudiants(es) de l'UQAM

L'AGEUQAM convoque les étudiants (es) de l'UQAM à une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

LUNDI LE 31 MARS 1980 À 18:00 h.

À LA SALLE DU THÉÂTRE ST-DENIS (no. 1)

**ORDRE DU JOUR: 1) RAPPORT DE L'EXÉCUTIF
2) MOYENS DE PRESSION**

Cette assemblée se penchera sur les problèmes de reconnaissance et financement de l'AGEUQAM, sur la nouvelle politique d'inscriptions informatisées et sur la situation en Animation Recherche culturelles.

NOTA BENE: La carte étudiante ou le bulletin d'inscription sera exigé à l'entrée.

Association générale des étudiants (es) de l'UQAM

Tél: 282-3966

local: pavillon H. Aquin A-3105

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

CBFT

- 8.55 Ouverture et horaires.
9.00 En mouvement.
9.15 Les Orléans.
9.30 Animagie.
9.45 Une fenêtre dans ma tête.
10.00 Passe-partout.
10.30 Magazine-express.
"Livres pour enfants", avec Charlotte Guérin, prof. de littérature. "Le tri-cot" avec Solange Brien.
11.00 Au fil de la semaine.
11.30 Wicke.
Dessins animés réalisés par Alois Schart et Hanneli Götten.
12.00 Un animal, des animaux.
Documentaire écrit et réalisé par Lester Cooper. "Le cerf et cervidés".
12.30 Les coqueluches.
Inv.: Yolande Duval, André Turp, Odile Fay, Michel Brouillette et Louise Portal.
13.30 Le téléjournal.
13.35 Femme d'aujourd'hui.
"La Louisa". Des professeurs québécois en Louisiane.
14.30 D'Amour et d'eau fraîche.
De Toronto. "Retraite sans douleur".
15.20 Danser sur un arc-en-ciel.
Feuilleton réalisé par Roger Burchart.
16.00 Bobino.
16.30 Au coin de ma rue.
"Les quatre chaises".
17.00 Jésus de Nazareth.
Film réalisé par Franco Zeffirelli, relatant la vie et la mort du Christ. Avec Robert Powell, Lorenzo Monet, Olivia Hussey.
18.00 Ce soir.
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis de nouvelles régionales.
18.30 Nouvelles du sport.
18.35 Ce soir.
19.00 La petite patrie.
Téléroman de Claude Jamin.
19.30 La fine cuisine d'Henri Bernard.
20.00 Terre humaine.
Téléroman de Mia Ridder-Morisset.
20.30 Têê-sélection.
"Douze heures pour mourir". (Franz 1978) Drame réalisé par Abdel Isker, avec Mylène Demongeot, Claude Brosset et Féodor Atkine.
Le téléjournal.
22.00 L'opinion.
De nombreux spécialistes nous donnent leur point de vue sur les sujets les plus importants du livre Blanc, ainsi que des gens provenant de diverses régions du Québec.
23.10 Téléjournal régional.
23.15 Nouvelles du sport.
23.25 Le cardinal de fer. Richeleu.
Feuilleton réalisé par Jean-Pierre De-carde. Film de Jean-François Chappard d'après l'œuvre de Philippe Erlanger.
24.20 C'était hier.
Documentaire réalisé par Daniel Costello et produit par Henri de Turenne. O.R.F. L'histoire des 25 années de l'après-guerre sur des documents authentiques. "La bombe ou la vie".
Le téléjournal.

CFTM

- 6.55 Horaire.
7.00 Les p'tits bonshommes.
7.30 Fanfan Dédé.
8.00 Gronico et Cie.
8.30 Le 10 vous informe.
8.35 Bonjour le monde.
9.00 Votre amie Suzanne.
"L'impitoyable et le troisième âge", "Arts et métiers", "L'esthétique", "La culture".
11.15 Saturnin, le petit canard.
12.15 Les p'tits bonshommes.
12.30 Ciné-Quiz.

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246).
"Coal miner's daughter". 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313).
"Chapter 20". 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
ATWATER III, "Marriage of Maria Braun". 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747).
"Simon". 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932).
"Take off". 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Sensually liberated female". 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115).
"Ellie". 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. "Les chaînes du sang". 15 h 05, 18 h 25, 21 h 40.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131).
"Rose et Line". 12 h 25, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "Deux sœurs à Paris". 13 h 45, 16 h 25, 19 h 00, 21 h 40.
BOAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725).
"The Changeling". 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BOAVENTURE II, "Kramer vs Kramer". 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-9906).
"Justice pour tous". 19 h 45, "Obsessions". 18 h 05, 21 h 45.
BROSSARD II, "La clinique de la terreur". 17 h 20, 21 h 50. "Alice, douce Alice". 19 h 55.
BROSSARD III, "Les chaînes du sang". 19 h 30, "Ellie". 21 h 35.
CHAMPLAIN I, 1815 est. Ste-Catherine (524-1659).
"Obsessions". 19 h 15, 22 h 00. "Justice pour tous". 20 h 00.
CHAMPLAIN II, "La clinique de la terreur". 18 h 10, 21 h 40. "Alice, douce Alice". 19 h 45.
CHATEAU I, 6958 St-Denis (271-1103).
"On a volé la cuisse de Jupiter". 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. "A plein gaz". 12 h 25, 15 h 00, 19 h 35.
CHATEAU II, "Elsa, la louve de Stilberg". 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. "Envie ton slip". 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.
CINÉMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place de la Mascouche (474-1411).
"Obsessions". 19 h 20, "Justice pour tous". 21 h 05.
CINÉMA MASCOUCHE II, "L'amour en question". 19 h 30, "Gordelia". 21 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est. Mon-Royal (521-7870).
"La balade démente". 13 h 00, 17 h 40, 22 h 10. "La grande casse II". 14 h 30, 19 h 10. "La vie fantastique de Bruce Lee". 15 h 00, 20 h 40.
CINÉMA 7e ART, 3180 Bélanger (722-0302).
"L'homme qui aimait les femmes". 19 h 10. "Le seigneur des anneaux". 21 h 15.
CINÉMA MATHÉO, QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734).
"Rêve".
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395).
"Crusade". 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
COMMOORE, 5780 ouest boul. Gouin (334-8560).
"Clair de femme". 18 h 20, 21 h 35. "Mourir à tue-tête". 20 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141).
"La dérobade". 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Les bons

SURSCÈNE

- ATELIER CONTINU, 1200 est. Laurier.
"En plein vent". Écrit et interprété par Céline Beaudoin et Louise Ladouceur. Mise en scène: Nicole Lecavalier. Jeu de dim.: 20 h 30. "Dix heures improvisées": production de l'EMM, mar.: de 14 h 00 à 25 h 00.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts.
"Huis clos" de Jean-Paul Sartre avec Yvette Brind'Amour, Yvon Bouchard, François Carlier, Louise Turcotte. Mise en scène: Danièle Salais. 20 h 30.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 ave. Union (288-6421).
"Les Cathédral Singers" et un petit ensemble de cordes dirigés par Gerald Wheeler. 12 h 30. Programme: Cantate n. 78. "Jesu, der du meine Seele". de J.S. Bach.
CAFÉ NOOSPHERE, 816 est. Ontario (524-4911).
"La fleur de l'âge, les adolescents" de Michel Brault et Louis-Joseph Pénestrom. film de G. Burwash.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229).
"Jitter" de David French, Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée: sam.: 14 h 00, dim.: 14 h 00. Mar.: 13 h 00.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 ouest, Notre-Dame (873-4031).
Salle Gabriel Gousson: Récital de violon: François Bertrand, piano: 18 h. Œuvres de Berlioz, Haydn, Vivaldi, Veracini, Vivaldi, Vieuxtemps, Kabalevsky, Paganini, Leclerc.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352).
Le Théâtre Petit A Petit présente: "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jacqueline Dubé et Geneviève Nolebaret. Sem. film.: 20 h 30.

- "Z comme Zorro" (Italo-Espagnol 1970). Film d'aventures réalisé par Jose Luis Merino, avec Charles Guinay, Aldo Bufi, Maria Pia Conti et Jose Jasse.
14.30 Jettée veut savoir.
"Quels sont les méfaits de la pornographie".
15.30 Les services à la communauté.
16.00 Les Satelliopettes.
16.30 La sorcière bien-aimée.
17.00 Au cœur du temps.
18.00 Le 10 vous informe.
18.30 Les tannants.
19.30 Dominique.
20.00 Que sera, sera.
20.30 Ciné-Quiz.
"Trinita, nous voilà" (Italie 1975). Comédie réalisée par Frank Kramer, avec Michael Coby, Paul Smith, John Ireland et Evelyn Kaye.
22.00 Wicke.
22.30 Les nouvelles TVA.
23.00 Nos Expos à l'entraînement.
23.05 Sports au 10 en 5.
23.15 La couleur du temps.
23.30 Film-O-Dix.
"Karaté du tonnerre" (Chinois 1973). Film d'aventures réalisé par Chuang Chung Po, avec Chung Po, Chung Cheng et Tian Cheng.
Cinéma édition.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Le marché aux images.
Films documentaires.
11.00 Readalong, Think about, Write on.
Émission du ministère de l'Éducation destinée à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi.
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones, apprennent le français.
13.30 Mon ami Pierrot.
13.45 Les 100 tours de Centour.
14.00 Passe-partout.
Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images.
Films documentaires.
15.30 L'objectif.
Anim.: Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier. "Les Judo".
16.30 Festival Lanaudière II.
En vedette la violoniste Angèle Dubeau et la pianiste Berta R. Grinhaus dans des œuvres de Bach, Beethoven, William Kreisler et Wieniawski.
17.30 Cinq milliards d'hommes.
"Au travail". La gamme des différences professionnelles nécessaires à la survie de l'homme. Il en est d'agréables et de moins agréables.
18.00 Des drogues et des hommes.
Une émission qui s'intéresse aux drogues et aux problèmes que pose leur consommation.
18.30 La petite Lulu.
Dessins animés.
19.00 Science et fiction.
Un magazine à caractère scientifique traitant d'astronomie, de science-fiction et des ovnis.
19.30 Dessin du siècle.
Série de treize émissions qui analysent dans de nombreux domaines les faits marquants de notre siècle. "L'Eglise, de Vatican I à Vatican II".
20.30 Les lundis de Pierre Nadeau.
Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
21.30 La vie parisienne.
Une opérette en quatre actes de Jacques Offenbach interprétée par des artistes de la région du Saguenay.

TVFQ (Câble)

- 9.30 Pour les jeunes.
"La caverne d'abracadabra". Philatélie Club.
10.15 Feuilleton.
Mini chronique: l'angoisse.
10.30 Société d'aujourd'hui.
Des auteurs face à leurs lectrices: Paul Gauthier et Robert Abelian.
11.30 Midi première.
débarras". 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Deux sudaises à Paris". 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Cavale érotique". 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Moi". 14 h 15, 19 h 00.
CONFERENCES D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349).
"Ma nuit chez Maud" (de Eric Rohmer, France 1969) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-Des-Neiges (735-4549).
"Coal miner's daughter". 19 h 10, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Coal miner's daughter". 19 h 10, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 Beaubien (721-6060).
"Cordelia". 19 h 20, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Le mariage de Maria Braun". 19 h 20, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square 6855 Clarendon (341-3190).
"Chapter 20". 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer". 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586).
"Mad Max". 13 h 15, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 40.
DORVAL II, "Hide in plain sight". 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.
DORVAL III, "Breaking away". 13 h 15, 15 h 17, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053).
"La femme qui pleure". 19 h 30, 21 h 30.
ELYSEE II, "Courage fuyons". 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129).
"Gabrielle". 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD II, "Les bronzes font du ski". 18 h 10. "Trois hommes d'Istanbul". 19 h 45.
GREENFIELD III, "Elsa, la louve de Stilberg". 18 h 10. "Rêves de passion". 19 h 30.
GUY, 1435 Guy (931-2912).
"Take off". 12 h 40, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 00. "Ewa". 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.
JEA-TALON, 4255 Jean-Talon (725-7000).
"Les nouvelles de l'île perdue". 19 h 30, "Ellie". 21 h 30.
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707).
"The lady and the tramp". 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829).
"Simon". 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00.
LA CITE II, "Maître et valet". 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.
LA CITE III, "Hero at Parg". 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107).
"La malédiction de la panthère rose". 19 h 20. "Rocky 2, la revanche". 21 h 15.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776).
"On a volé la cuisse de Jupiter". 18 h 00. "A plein gaz". 19 h 45.
LAVAL II, "Gabrielle". 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL III, "Les bronzes font du ski". 18 h 15, 21 h 00.
LAVAL IV, "L'homme à tout faire". 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL V, "Le horrible carnage". 19 h 15. "Meurtre par décret". 20 h 50.
LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (887-5207).
"Ella". 21 h 00. "Les chaînes du sang". 19 h 00.
Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Relève lun.
SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0671).
Monop. Santamaría, percuss. sioniste du 1er au 6 avril. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relève lun.

- 12.00 Annie Cordy, dans la région de Troyes. Regard de l'homme.
13.00 "Les Bretons à New York". Les grands mystères de la musique: La Fraternité Yvot et la chorale d'Elbeuf.
14.00 La cuisine.
14.30 Thalassa.
Le journal de la mer. La protection du littoral. Interview de l'amiral de Beaulieu et de Cadzanne.
15.00 Des chiffres et des lettres.
15.20 Passez donc me voir.
15.40 Actualités régionales.
"Sud-Est de la France".
17.00 Pour les jeunes.
"La caverne d'abracadabra". Philatélie Club.
17.45 Feuilleton.
"Bergeret et fils".
18.00 Société d'aujourd'hui.
"Collections Haute-Couture-Et 80".
19.00 Midi-première.
"Adamo".
19.30 Regard de l'homme.
"L'Aveyron" et "Le Roussillon".
20.30 Les grands mystères de la musique. Harmonie municipale du Havre.
21.00 La cuisine.
21.30 Thalassa.
Le journal de mer.
22.30 Des chiffres et des lettres.
22.50 Passez donc me voir.
23.15 Actualités régionales.
"Sud-Est de la France".

CBMT

- 9.00 A Thought for Today.
9.05 CBC Good Morning.
9.15 The Friendly Giant.
9.30 Quebec School Telecast.
10.30 M. Dressup.
11.00 Sesame Street.
11.15 Weather Report.
12.00 Coronation Street.
12.30 Wicks.
13.00 Today from the Atlantic.
14.00 The Edge of Night.
14.30 Rake Thrill.
15.00 The Bob MacLean Show.
16.00 Beyond Reason.
16.30 All in the Family.
17.00 The Beachcombers.
17.30 The Mary Taylor Moore Show.
18.00 The City at Six.
19.00 Happy Days.
19.30 The facts of life.
20.00 The white shadow.
21.00 M.A.S.H.
21.30 WKRP in Cincinnati.
22.00 Birds of prey.
A one-hour documentary special from the CBC agriculture and resources department examining the implications for broadcasting in Canada when pay television becomes a reality.
23.00 The National.
23.27 The City Tonight.
23.45 The Two Ronnies.
24.15 Mind Your Language.
24.45 Station Closing.

- LAVAL-ODEON II, "Morsures". 18 h 10, 22 h 00. "Justice pour tous". 19 h 55.
L'IMPREVU, 446, Place Jacques-Cartier (878-7878).
"En haut: 'La méprise' (de Alan Brinkley). 18 h 30.
LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437).
"Hide in plain sight". 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEWS II, "Mad Max". 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEWS III, "Murder by decree". 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.
LOEWS IV, "American gigolo". 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
LOEWS V, "The fifth floor". 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
MERCIER, 4280 est. Ste-Catherine (255-9224).
"La malédiction de la panthère rose". 18 h 15, 21 h 50. "Rocky 2, la revanche". 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579).
"Mad Max". 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541).
"La malédiction de la panthère rose". 18 h 15, 21 h 50. "Rocky 2, la revanche". 20 h 00.
MONTENACH II, "Jésus de Nazareth". 19 h 00, 21 h 00.
QUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600).
"L'innocent" (de Luciano Visconti, Italie, France, 1976) 19 h 15, 21 h 45.
QUIMETOSCOPE II, "Plusieurs tombent en amour" (de Guy Simonneau) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMENT, 1248 ouest Bernard (277-4145).
"Hair" (en français) 19 h 00. "Rêve de singe". 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991).
"The lady and the tramp". 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110).
"La malédiction de la panthère rose". 19 h 15. "Rocky 2, la revanche". 21 h 00.
PARADIS II, "Alice, douce Alice". 19 h 25, 21 h 00.
PARADIS III, "Chiffre de bari". 19 h 15. "L'expres de minuit". 21 h 10.
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725).
"Vampyr" (de Carl Theodor Dreyer, Danemark, 1931) 19 h 30. "Le triomphe de la volonté" (de Leni Riefenstahl, Allemagne, 1934-35) 21 h 30.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine O. (866-3856).
"Gabrielle". 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARISIEN II, "La cage aux folles". 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "L'homme à tout faire". 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 18 h 55, 19 h 45, 21 h 35.
PARISIEN IV, "On a volé la cuisse de Jupiter". 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 19 h 45, 21 h 35, 21 h 40.
PARISIEN V, "L'associé". 12 h 25, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 30.
PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595).
"All that Jazz". 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644).
"Being there". 12 h 10, 14 h 10, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Nefertiti the vampire". 12 h 45, 14 h 40, 16 h 35, 18 h 35, 20 h 35.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215).
"Lustful feelings". 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Bang Bang". 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125).
"Gabrielle". 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
RIVOLI II, "Sexe avec un sourire". 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. "Donna Flor et ses deux maris". 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (489-4211).
"Les dents de la mer n. 1". 19 h 00. "Les dents de la mer n. 2". 21 h 05.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222).
"Un moment d'égarement". 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Ne me laissez pas seul, papa". 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20.
SAINT-DENIS III, "Mourir à tue-tête". 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 15, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322).
"Gone with the wind". 12 h 15, 16 h 05, 20 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-Des-Neiges (731-8243).
"The lady and the tramp". 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2082).
"Ellie". 19 h 25. "Les chaînes du sang". 21 h 40.
VERSAILES I, 7285 est, Sherbrooke (353-7880).
"Gabrielle". 19 h 00, 21 h 00.
VERSAILES II, "Le canard à l'orange". 19 h 30. "On a volé la cuisse de Jupiter". 21 h 20.
VERSAILES III, "L'homme à tout faire". 19 h 00, 21 h 00.
VILLAS, 228 des Laurentides, Point-à-View (869-3866).
"Alice chez les satyres". 19 h 00, 21 h 00. "On les petites starlettes". 20 h 20.
VILLERAY, 8042 Ste-Denis (389-5677).
"Obsessions". 18 h 00, 21 h 50. "Justice pour tous". 19 h 45.
WESTMOUNT SQUARE I, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477).
"Hide in plain sight". 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-9978).
"The Black Stallion". 10 h 15, 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

André Laplante, pianiste exceptionnel même dans des conditions inacceptables

par Gilles Potvin

Depuis son dernier récital à Montréal, en avril 1979, le pianiste André Laplante a poursuivi la carrière trépidante qui est le lot de tout lauréat d'un concours international, encore plus lorsque ce concert est celui de Moscou. Laplante a effectué joué un peu partout aux États-Unis ainsi qu'à Londres où il a été comparé à lui-même par Pollini et Perahia, rien de moins. Ses débuts en Allemagne sont des plus réussis et son deuxième récital à Carnegie Hall au début du mois a été reçu avec enthousiasme par les trois grands quotidiens de la métropole américaine.

Par chance, l'on a su qu'il donnait un récital jeudi, à la salle André-Mathieu du Cégep Montmorency à Laval. Le secret était tellement bien gardé qu'il ne s'est trouvé dans la salle qu'environ 200 personnes. De plus Laplante a été contraint de lutter contre deux handicaps majeurs. Le premier était un piano d'une piètre qualité dont l'accord était douteux. Le second était l'acoustique absolument infect de cette salle de construction relativement récente et qui mériterait, sinon d'être démolie, d'être complètement refaite sous cet aspect. À ceci s'ajoutait un système de ventilation plus bruyant que celui des pires cinémas de quartier.

Les conditions étaient donc bien loin d'être idéales sous les yeux lavallois. Néanmoins, André Laplante est maintenant un virtuose itinérant habitué à faire face à ce genre de situation et il a coura-

geusement pris les choses en main. Le récital nous a quand même donné l'occasion d'apprécier encore une fois ce pianiste exceptionnel qui se double d'un musicien sérieux. Les trois œuvres importantes du programme étaient la *Sonate en fa mineur*, la célèbre *Appassionata*, de Beethoven, *Gaspard de la Nuit* de Ravel et la *Valse Mephisto* de Liszt, trois monuments du répertoire. Ces trois œuvres, ou du moins ce qui nous parvenait de ces trois œuvres, ont démontré que Laplante joue maintenant avec un contrôle absolu de son jeu, capable d'une expression généreuse et profonde comme dans l'andante de la sonate ou encore du plus spectaculaire éclat, comme dans *Scarbo*, l'injouable finale de la suite de Ravel. À ces œuvres, il a ajouté un adagio de Bach qui remplaçait le *Rondo en la mineur* K. 511 de Mozart qu'il a finalement donné en rappel. *Thème et variations* de Jacques Hétu et le *Sonnetto del Petrarca* no 104 de Liszt.

Sans qu'il soit nécessaire de revenir sur les conditions vraiment inacceptables qui ont présidé à ce récital, il faut souhaiter ardemment un retour prochain de Laplante dans la région métropolitaine, cette fois dans un cadre convenable et avec un piano digne de ce nom à sa disposition.

Le Goethe-Institut présentait samedi à la salle Claude-Champagne un concert du grand Orchestre symphonique de Sarrebruck, lequel effectuait présentement une tournée nord-américaine sous la di-

rection de son chef titulaire Hans Zender. Cette formation de quelque 80 instrumentistes est rattachée à la radio et à la télévision sarroises en plus de donner de nombreux concerts publics en Allemagne et ailleurs.

Cet unique concert au Canada a permis de faire connaissance avec un orchestre de qualité, sinon d'un ensemble exceptionnel et de la plus grande classe. Son personnel compte des musiciens d'expérience et aussi de nombreux jeunes et le rendement se maintient au plus haut niveau professionnel. Il est dommage cependant que les programmes choisis s'en soit tenu à des œuvres du répertoire le plus courant, à des œuvres comme l'ouverture du *Vaisseau fantôme* de la *Symphonie no 36*, de do majeur et le *Concerto pour basson* de Mozart ainsi que la *Symphonie no 4*, en ré mineur, de Schumann. Il aurait été intéressant que l'orchestre nous fasse connaître au moins une œuvre nouvelle, comme ce concerto pour flûte d'Isang Yun qu'il a présenté à son concert de New York.

Hans Zender est un chef d'un métier évident et toutes ses exécutions sont marquées de la plus haute compétence et il tire de son ensemble des sonorités puissantes mais toujours équilibrées. La basson solo, Jürgen Gode, manie son instrument avec virtuosité mais il manque à son jeu un certain relief. Sa technique est cependant à peu près irréprochable. Le concert avait attiré un large public dont de nombreux membres de la colonie diploma-

Pierre Jasmin, pianiste cautionné

Ce soir lorsque Pierre Jasmin, jeune pianiste montréalais, fera son entrée officielle à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, il entrera par la grande porte, solidement appuyé et cautionné par l'establishment financier et politique de la ville.

En effet, pour la première fois dans l'histoire culturelle de Montréal, un homme d'affaires, M. Pierre Peladeau, associe son nom à celui d'un artiste pour donner le coup d'envoi à sa carrière et produire son premier grand concert.

Mercredi dernier à un dîner intime au Club Saint-Denis en présence du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et du sous-ministre des Affaires culturelles, M. Gérard Frigon, M. Peladeau expliquait son geste en déclarant qu'il avait fait sa fortune avec des artistes et qu'il était naturel qu'il leur rende la pareille. M. Peladeau a rencontré Jasmin chez lui par hasard il y a six



Pierre Jasmin

ans. L'homme d'affaires venait à peine de débiter le piano Yamaha grand format et demanda à Jasmin de l'étréner. Après l'avoir écouté, M. Peladeau décida sur-le-champ de devenir son mécène, subventionnant un voyage de quatre ans en Autriche où Jasmin étudia avec Dieter Weber et Friedrich Gulda.

Élevé à Outremont, issu

d'une famille de journalistes, Jasmin étudia chez Paul Lyonnet pendant douze ans. Il s'enrôla par la suite à l'Université McGill où il se mérita la médaille d'or du ministre de l'Éducation accordée au meilleur étudiant de la faculté de Musique. En 71, Jasmin partit se perfectionner à l'étranger, d'abord au Collège Royal de Musique de Londres où il fut l'élève de Ilona Kabos. En 1973, il obtint sa maîtrise en musique à l'Université de Californie du Sud tout en étant l'élève de Rosian Llevine qui lui suit de Los Angeles à New York. Boursier du Conseil des arts de 1975 à 1978, il participe à des cours de maîtrise sur Beethoven donnés par Wilhelm Kempff en Italie. À Vienne en 1977, on lui décerne le diplôme de concert à la Hochschule für Musik. En 1978, il est reçu pendant un an au Conservatoire de Moscou dans la classe de Stanislav Neuhaus grâce à une bourse d'État soviétique.

À peine âgé de 30 ans, Jasmin, un six pieds à l'allure sportive, estime que ses études sont maintenant terminées. Fortement marqué par son séjour en Russie, Jasmin entend mener une carrière à la manière des pianistes russes, en conciliant concerts et enseignement. Il enseignera d

SPORTS

Annulant 1-1, le Canadien et les Sabres de demeurent ex aequo au 2e rang Larocque offre sa meilleure prestation de la saison



Brian Engblom (à gauche) du Canadien de Montréal et Derek Smith, des Sabres de Buffalo, se disputent la possession de la rondelle lors du match nul de 1-1 que se sont livrés les deux équipes hier soir à Buffalo. (Photolaser/AP)

Le poste de dixième lanceur des Expos va à Dale Murray

VERO BEACH, Floride — L'instructeur-chef Dick Williams a un problème de moins à résoudre depuis hier alors que les Expos de Montréal ont réduit leur personnel de lanceurs à dix en retranchant Jamie Easterly, Dyar Miller et Bob James.

Seize lanceurs se sont présentés au camp d'entraînement des Expos ce printemps à Daytona Beach, mais Williams a indiqué qu'il avait l'intention de débiter la saison avec dix d'entre eux.

Étant donné cependant que Steve Rogers, Ross Grimsley, Scott Sanderson, Dave Palmer, Bill Lee, Woodie Fryman, Fred Norman et Elias Sosa étaient à toutes fins pratiques assurés de leur sélection, il ne restait plus que deux postes disponibles pour les huit autres aspirants.

Hal Dues, Rick Engle et Bill Gulickson ont été les premiers retraits, Dues parce que son coude droit, opéré l'an dernier, n'a pas retrouvé toute sa force, les deux autres en raison de leur inexpérience.

Puis, le vétéran Stan Bahnsen a lui aussi été assuré de demeurer avec les Expos quand il a accepté de signer le contrat que lui offrait la direction de l'équipe. Ne restaient plus alors que Dale Murray, Easterly, Miller et James et un seul poste à pourvoir. C'est finalement Murray qui en a hérité.

Miller, acquis des Blue Jays de Toronto l'automne dernier pour compléter la transaction qui avait envoyé le premier-buteur Tony Solaita dans la capitale ontarienne, a vu son nom être soumis au repêchage. Si aucun club ne le réclame, il sera simplement libéré ou relogé aux Bears de Denver s'il le veut bien.

James est celui qui a causé le plus de soucis à Williams. L'instructeur-chef, des Expos voyait en lui un de ses lanceurs de courte relève surtout à cause de sa balle rapide. Mais James a des problèmes de contrôle, et c'est ce facteur qui a finalement obligé Williams à l'envoyer dans les mineures. Quant à Easterly, dont le contrat avait été acheté des Braves d'Atlanta en octobre dernier, en retour de considérations futures, il a été assigné à Denver mais il demeure libre de se trouver un poste avec un autre club des ligues majeures, s'il le veut.

Williams aura donc à sa disposition cinq lanceurs partants (Rogers, Sanderson et Palmer sont droitiers, tandis que Lee et Grimsley sont gauchers) et cinq releveurs (Bahnsen, Sosa et Murray sont droitiers, Norman et Friman sont gauchers). Mais s'il peut maintenant compter sur un personnel de lanceurs hautement compétitif, il lui reste à régler plusieurs autres problèmes d'ici le début de la saison.

dans 12 jours.

Chaque club des majeures n'a droit qu'à un alignement de 25 joueurs, 15 chez les Expos si l'on soustrait les 10 artilleurs. La désignation de ces 15 joueurs pourrait causer de véritables maux de tête à Williams puisqu'il y en a vraiment trop à Dayton qui peuvent évoluer dans les majeures.

Outre les lanceurs, il y a actuellement 19 joueurs, dont quatre de trop, au camp d'entraînement des Expos. Si on considère que le jeune et prometteur joueur de premier but Tim Wallach retournera dans les mineures et que Dan Briggs, acquis cet hiver des Padres de San Diego en compagnie de Bill Almon en échange pour Dave Cash, ne figure pas dans les plans de l'équipe, il y a encore un surplus de deux joueurs chez les Expos.

Il semble déjà assuré que Gary Carter, John Tamargo et Ken Macha seront les trois receveurs de l'équipe, que Warren Cromartie et Rusty Staub se partageront la besogne au

premier but, tandis que Larry Parrish, au troisième, Chris Speier, à l'inter, et Rodney Scott évolueront sur une base régulière. Tom Hutton, Tony Bernazard et Bill Almon sont des candidats valables comme réserviste à l'avant-champ.

Au champ extérieur, les réguliers seront hors de tout doute Ron LeFlore dans la gauche, André Dawson au centre et Ellis Valentine dans la droite, tandis que Jerry White et Rowland Office peuvent jouer le rôle de voltigeurs à temps partiel.

Trois receveurs, huit joueurs de champ intérieur et cinq voltigeurs plus 10 lanceurs, cela fait 26 joueurs, un de trop, et Bob Pate est ignoré de ce total, lui qui connaît un camp d'entraînement extraordinaire et qui pourrait remplacer adéquatement Dave Cash à titre de frappeur suppléant droitier.

Une solution est probable: les Expos pourraient obtenir un lanceur de relève gaucher contre lequel ils se départiront d'au moins trois joueurs, un régulier et deux substitués de talent.

BUFFALO — Appelé à la dernière minute à prendre la relève de Denis Herron, blessé au genou gauche lors de la période de réchauffement d'avant-match, le gardien Michel Larocque a offert sa meilleure performance de la saison hier soir pour permettre au Canadien de Montréal de s'en tirer avec un verdict nul de 1-1 face aux Sabres de Buffalo, devant 16.433 spectateurs au Memorial Auditorium de l'endroit.

Privé de six réguliers dont trois joueurs de centre, le Canadien a été littéralement submergé et seule la tenue extraordinaire de Larocque lui a valu d'arracher un point aux Sabres et ainsi de se maintenir ex-aequo avec ces derniers au second rang du classement général de la Ligue nationale de hockey. Les Sabres ont cependant un match de plus à disputer d'ici la fin de la saison, dimanche soir prochain.

Larocque, qui a connu dans l'ensemble une saison bien ordinaire, a tenu le Canadien dans le match toute la soirée durant en repoussant 30 lanceurs dont plusieurs étaient dirigés à bout portant.

Les Sabres ont en effet contrôlé le déroulement du jeu pendant tout le match et n'ont été de la prestation de Larocque et de ses trois défenseurs Larry Robinson, Rod Langway et Brian Englom, le Canadien aurait sans doute encaissé un cuisant revers.

Le Canadien était privé des centres Doug Risebrough, Pierre Mondou et Pierre Larouche et cela explique en grande partie la faiblesse de leur attaque, qui n'a dirigé que 14 lancers sur les buts des Sabres défendus par Don Edwards.

Le Canadien a cependant pris les devants dans le match quand l'un de ses trois seuls tirs du premier engagement a trompé la vigilance de Edwards pendant un avantage numérique.

Yvon Lambert a en effet ouvert le pointage avec son 20e but de la saison après que son compagnon de ligne Mario Tremblay eut fait chuter Edwards à l'entrée de ses filets, à mi-chemin de la période initiale, période que les Sabres ont pourtant largement dominée en tirant au but adverse cinq fois plus souvent que le Canadien, 15 lancers contre trois.

Les Sabres ont toutefois pu égaliser le score quand leur capitaine Dany Gare a réussi son 51e but de la saison, au second vingt, en faisant dévier derrière un Larocque impuissant un tir de Tony McKegney. Peu de temps après son but, Gare s'est présenté seul devant le gardien du Canadien et Larocque a bloqué son tir du poignet en lui accordant un retour cependant, mais Gare a alors raté son lancer et un filet désert.

Le Canadien et les Sabres n'auront donc pu faire un maître cette saison. Le Canadien l'a emporté 6-3 au Forum à leur premier affrontement puis les Sabres l'ont emporté 7-2 à Montréal tandis que les deux rencontres à Buffalo se sont soldées par des matches nuls.

William Scott Bowman était derrière le banc des Sabres pour un 9e match consécutif mais la première fois contre son ancienne équipe. Les Sabres ont remporté trois victoires et annulé à six reprises depuis son retour comme entraîneur.

Comme il fallait s'y attendre, le match a été particulièrement la première période ont donné lieu à un duel de stratégie entre Bowman et Claude Ruel.

Bowman a eu le meilleur, mais il n'y a pas lieu de s'en glorifier puisqu'il avait l'avantage de la glace et que sa formation était au grand complet, ce qui n'était pas le cas pour Ruel.

L'instructeur du Canadien n'a disposé que de trois trios et cinq défenseurs, bien que Gaston Gingras soit resté sur le banc à compter de la dixième minute du premier vingt, et Bowman a eu beau jeu d'opposer son meilleur trio à celui que Guy Lafleur pilotait de sa position de centre, une position qui lui est peu familière mais qu'il a quand même dû occuper en l'absence de Larouche et Mondou.

Lafleur, qui n'a compté que quatre buts à ses 12 dernières rencontres, a été étroitement surveillé et avec succès par Craig Ramsay, et n'a obtenu

qu'un seul lancer de tout le match et ce vers la fin.

Il ne reste plus que trois matches au Canadien d'ici la fin de la saison. Contre les Red Wings à Detroit mercredi, les Bruins de Boston samedi au Forum et les Nordiques à Québec dimanche prochain. Les Sabres par contre ont encore quatre matches à jouer, contre les Flames à Atlanta, les Nordiques à Buffalo, les Penguins à Pittsburgh et les Maple Leafs de Toronto à domicile.

Advenant une égalité en seconde position entre ces deux équipes à la fin du calendrier régulier, ce qui suppose que le Canadien remporte tous ses matches et que les Sabres en gagnent trois sur quatre, ce sera le nombre de victoires qui sera déterminant. À ce compte-là, le Canadien terminerait devant les Sabres.

En ce qui a trait aux trois derniers blessés du Canadien, leur cas ne serait pas trop alarmant. Il est possible que Mondou puisse jouer contre les Red Wings tandis que Larouche reviendrait au jeu samedi prochain contre les Bruins. On craignait une séparation de l'épaula pour Larouche, mais il n'en est rien. Le prolifique centre peut remuer l'épaula blessée mais la blessure est très douloureuse.

Quant à Denis Herron, il a été blessé au genou gauche par un lancer et il a dû quitter la patinoire sur une civière. Il n'était pas en uniforme et Larocque n'avait donc pas de substitut. Ce dernier a d'ailleurs été blessé à l'épaule droite au début de la dernière période mais il a pu continuer, sinon un de ses coéquipiers auraient dû revêtir un habit de gardien et terminer le match à sa place.

Larocque, Gare, qui en est à sa deuxième saison de 50 buts ou plus, et Robinson ont mérité dans cet ordre les trois étoiles du match.

Canadien 1, Sabres 1				
Première période				
1-MONTRÉAL, Lambert 28				
(Tremblay, Langway)				9-24
Pénalités — Nilan Mon 3:23, Ramsey Buf 7:37, Langway Mon, Gare Buf 10:45, Shurtliff Mon 14:47.				
Deuxième période				
2-BUFFALO, Gare 51				7-49
(McKegney, Van Boomer)				
Pénalités — Houle Mon 4:03, Dunn Buf 13:59, Montréal banc (purgé par Giesbreght) 15:49.				
Troisième période				
Aucun but.				
Pénalités — Chartrow Mon 0:36, Perreault Buf 2:04.				
Tirs au but:				
Montréal	5	6	14	
Buffalo	15	10	6-31	
Gardiens — Larocque, Montréal; Edwards, Buffalo.				
Assistance — 16.433.				

Philadelphie est assuré de terminer au 1er rang

PHILADELPHIE (AP) — Bill Barber a compté son 40e but de la saison en deuxième période et Paul Holmgren a suivi avec son 30e un peu plus tard pour mener les Flyers de Philadelphie à un triomphe de 4-2 sur les Flames d'Atlanta hier soir au Spectrum de Philadelphie.

Ce triomphe permet aux Flyers de totaliser 113 points jusqu'ici cette saison, ce qui leur vaut le championnat au classement général de même que le privilège de commencer toutes les rondes des séries de la coupe Stanley sur leur glace.

Tom Gorence a ouvert le pointage pour les Flyers en première période contre le gardien Daniel Bouchard.

Les Flames ont ensuite revenues à la charge avec des buts de Bob McMillan et Kent Nilsson avant que Barber et Holmgren permettent aux champions de reprendre les devants.

C'est Brian Propp qui a marqué le dernier but des vainqueurs au troisième vingt. Par ailleurs, les amateurs friands de buts ont été servis à souhait hier soir au Collisée de Québec mais ils ont vu leurs favoris perdre un quatrième match d'affilée et tout espoir logique de participer aux séries éliminatoires.

Rien ne va plus chez les Nordiques et on attend la fin du calendrier dimanche prochain pour mettre un peu d'ordre dans cette maison où chacun éprouve beaucoup de difficultés à se reconnaître.

Cette défaite de 9-6 contre les Islanders de New York hier soir est venue river le dernier clou dans le cercueil des Nordiques, personne n'en doute plus à Québec et l'instructeur Jacques Demers a répété que la direction de l'équipe devra procéder à d'importants changements parmi les joueurs au cours de l'été, sinon il démissionnera.

Hier, comble de malchance, les Nordiques jouaient sans les services des vétérans défenseurs Gerry Hart et Dale Hoganson, tous deux blessés, et les hommes de Al Arbour en ont profité pour bombarder le gardien Goran Hogosta de 50 tirs.

«C'est sûr que ce n'est pas le genre de stratégie que je préconise, mais il fallait ouvrir le jeu à tout prix et les Islanders patinaient très bien et ils ont été plus opportunistes que nous, disait Demers après le match. Mais ce n'est pas de cette façon que mon équipe peut gagner».

Dans leurs deux derniers matches, les Nordiques ont enfilé 13 buts, grâce à ce style de jeu. Mais ils en ont alloué 18 à l'adversaire. Demain, les Flyers de Philadelphie seront les visiteurs au Collisée dans ce qui pourrait bien marquer l'élimination officielle des Nordiques.

Les Nordiques ont une fiche de 25-42-9 et sont à cinq points de la 16e position. Ils n'ont plus que quatre matches à disputer.

D'autre part à Boston, des buts de Terry O'Reilly et Wayne Cashman en deuxième période ont conduit les Bruins à une victoire de 3-1 contre les Jets de Winnipeg.

HOCKEY

Ligue Nationale	
Vendredi	
Islanders NY 2, Montréal 2	
Atlanta 4, Rangers NY 2	
Minnesota 2, Winnipeg 1	
Colorado 5, Pittsburgh 0	
Hartford 4, Vancouver 4	

Samedi	
Detroit 9, Québec 7	
Philadelphie 3, Washington 3	
Edmonton 8, Toronto 5	
Rangers NY 4, St. Louis 3	
Hartford 2, Los Angeles 2	

Hier	
Montréal 1, Buffalo 1	
Islanders NY 9, Québec 6	
Pittsburgh 4, Washington 0	
Philadelphie 4, Atlanta 2	
Colorado 2, Chicago 2	
Boston 3, Winnipeg 1	
Minnesota à Vancouver	

Ce soir	
Detroit à Rangers NY	
Mardi	
Philadelphie à Québec	
Toronto à Hartford	
Islanders NY au Minnesota	
Pittsburgh à Washington	
Colorado à Los Angeles	
Edmonton à Vancouver	
Chicago à St. Louis	

Ligue Nationale	
Les meneurs	
(Parties d'hiver non comprises)	
Dionne, NY	53 80 133
Gretzky, Edm.	49 84 133
Lafleur, Mon.	48 71 119
Trotter, Isl.	39 60 99
Perreault, Buf.	35 62 97
Simmer, LA	53 43 96
Rogers, Har.	41 52 93
MacDonald, Edm.	44 48 92
Sittler, Tor.	40 52 92
Stoughton, Har.	51 39 90
Larocque, Mon.	50 40 90
Macadam, Min.	41 49 90

Ligue Majeure du Québec	
Vendredi	
Shawinigan 4, Cornwall 2	
Trois-Rivières 11, Chicoutimi 6	

Samedi	
Québec 7, Montréal 4	

Hier	
Montréal 7, Québec 2	
Chicoutimi 5, Trois-Rivières 4	
Cornwall 6, Shawinigan 5	

Mardi	
Chicoutimi à Trois-Rivières	
Cornwall à Shawinigan	

BASEBALL

Parties pré-saison	
Samedi	
Minnesota 10, Boston 5	
Chicago (LA) 9 s, Toronto 4	
New York (LN) 6	
Chicago (LA) 3	
Kansas City 4, Texas 3	
New York (LA) 3, Philadelphie 1	
Los Angeles 7, Atlanta 6	
St. Louis 6, Pittsburgh 2	
San Francisco 9, Oakland 8	
Seattle 5, Chicago (LN) 1	
San Diego 4, Cleveland 3	
Milwaukee 7, Californie 3	
Cincinnati 8, Baltimore 2	
Houston 2, Detroit, annulée	
Hier	
Montréal c. Los Angeles, annulée	
Boston 1, Chicago (LA) 0	
Texas 7, Baltimore 4	
St. Louis 5, Kansas City 2	

Ligue Nationale	
Bruins 3, Jets 1	
Première période	
1-WINNIPEG, Moffat 10	
(Drouin, Lindstrom)	0-16
2-BOSTON, Bourque 16	
(Jouhan, Middleton)	17-20
Pénalités — O'Reilly Bos 2:21, Lindstrom Wpg 11:36, Cameron Wpg 12:33, Cameron Wpg Inconduite 13:05, McCormick Bos 15:45, Milbury Bos, Wilson Wpg 19:25.	
Deuxième période	
3-BOSTON, O'Reilly 19	
(Smith, Lalonde)	12-28
4-BOSTON, Cashman 11	
(Miller, Marcotte)	15-30
Pénalités — Jonathan Bos, Man Wpg 8:26, Québec	
Aucun but.	
Pénalités — Maciver Wpg 12:18, Park Bos 14:19.	
Tirs au but:	
Winnipeg	8 7 3-18
Boston	16 7 6-25
Gardiens — Mattson, Winnipeg; Cheevers, Boston.	
A—11,688.	

Ligue Américaine	
Penguins 4, Capitals 0	
Première période	
1-PITTSBURGH, Anderson Pgi 1:03, Gartner Wash 4:52, Bouchard Wash 12:07.	
Deuxième période	
1-PITTSBURGH, Schief 18	
(Ferguson, Anderson)	5-38
2-PITTSBURGH, Knecht 18	
(Ferguson, Stachouse)	9-12

SOMMAIRES

Hier	
Islanders 9, Nordiques 6	
Première période	
1-QUÉBEC, Cloutier 36	
(Tardif, Lacroix)	0-52
2-NY ISLANDERS, D. Potvin 8	
(Trotter, Giesbreght)	2-51
3-QUÉBEC, Cloutier 37	
(Tardif, Côté)	17-05
4-NY ISLANDERS, Trotter 40	
(Bosny, Kallur)	17-34
Pénalités — Lacroix Que 1:13, D. Potvin NYI 6:07, Cloutier Que 12:12.	
Deuxième période	
5-NY ISLANDERS, Goring 23	
(Kallur, Giesbreght)	5-12
6-NY ISLANDERS, Giesbreght 18	
(Persson, Goring)	7-27
7-QUÉBEC, P. Stewart 7	
(Leduc, Cloutier)	11-33
8-QUÉBEC, Baxter 7	
(Persson, Goring)	13-50
9-NY ISLANDERS, Merrick 12	
(Persson, Goring)	14-01
10-QUÉBEC, Chipperfield 20	
(Goulet)	17-13
11-NY ISLANDERS, Bourne 14	
(Trotter)	18-45
Pénalités — Baxter Que 7:17, Mac Que 8:58, D. Potvin NYI 13:11, Persson NYI 15:09.	
Troisième période	
12-QUÉBEC, Cloutier 36	
(Goulet)	3-55
13-NY ISLANDERS, Tonnali 14	
(Nystrom, Merrick)	4-31
14-NY ISLANDERS, Goring 24	
(Kallur, D. Potvin)	6-05
15-NY ISLANDERS, Goring 25	
(Lorimer, Resch)	19-22
Pénalité — Bourne NYI 18:49.	
Tirs au but:	
NY Islanders	16 11 23-50
Québec	8 14 9-25
Gardiens — Resch, NY Islanders; Hogosta, Québec.	
A—10,412.	

Aujourd'hui	
Houston c. Montréal	
Baltimore c. Chicago (LA)	
Toronto c. Minnesota	
Detroit c. Boston	
Cincinnati c. Texas	
Kansas City c. Atlanta	
Los Angeles c. New York (LN)	
St. Louis c. Pittsburgh	
Seattle c. Milwaukee	
Cleveland c. Californie	
Chicago (LN) c. Oakland	
San Francisco c. San Diego	
Philadelphie c. New York (LA)	

Penguins 4, Capitals 0	
Première période	
1-WINNIPEG, Moffat 10	
(Drouin, Lindstrom)	0-16
2-BOSTON, Bourque 16	
(Jouhan, Middleton)	17-20
Pénalités — O'Reilly Bos 2:21, Lindstrom Wpg 11:36, Cameron Wpg 12:33, Cameron Wpg Inconduite 13:05, McCormick Bos 15:45, Milbury Bos, Wilson Wpg 19:25.	
Deuxième période	
3-BOSTON, O'Reilly 19	
(Smith, Lalonde)	12-28
4-BOSTON, Cashman 11	
(Miller, Marcotte)	15-30
Pénalités — Jonathan Bos, Man Wpg 8:26, Québec	
Aucun but.	
Pénalités — Maciver Wpg 12:18, Park Bos 14:19.	
Tirs au but:	
Winnipeg	8 7 3-18
Boston	16 7 6-25
Gardiens — Mattson, Winnipeg; Cheevers, Boston.	
A—11,688.	

Aujourd'hui	
Houston c. Montréal	
Baltimore c. Chicago (LA)	
Toronto c. Minnesota	
Detroit c. Boston	
Cincinnati c. Texas	
Kansas City c. Atlanta	
Los Angeles c. New York (LN)	
St. Louis c. Pittsburgh	
Seattle c. Milwaukee	
Cleveland c. Californie	
Chicago (LN) c. Oakland	
San Francisco c. San Diego	
Philadelphie c. New York (LA)	

Penguins 4, Capitals 0	
Première période	
1-WINNIPEG, Moffat 10	
(Drouin, Lindstrom)	0-16
2-BOSTON, Bourque 16	

Grâce à une victoire de 7-6 en finale contre la Norvège Le Canada enlève le titre mondial de curling masculin

MONCTON, Nouveau-Brunswick (CP) — Il aura fallu huit ans et du jeu exceptionnel du capitaine Rick Folk pour que le Canada reprenne le Championnat mondial de curling masculin. Inspiré par le jeu de Folk, le Canada a en effet enlevé hier le titre mondial de la spécialité grâce à une victoire en finale, 7-6, contre la Norvège, qui avait remporté le championnat mondial en 1979.

Le quatuor de Saskatoon aura donc remporté les 10 matches qu'il a livrés dans le cadre du Championnat mondial de 1980, car il a présenté une fiche de neuf gains lors des neuf parties du tournoi préliminaire, ce qui devait d'ailleurs lui donner un laissez-passer automatique pour la finale.

L'équipe norvégienne, dirigée par Kristian Soerum, a accédé à la finale en disposant de la formation suisse, 9-

6, samedi. La Suisse et la Norvège avaient terminé la tournée préliminaire avec des fiches identiques de sept victoires et deux défaites.

L'exceptionnelle prestation des quatre joueurs canadiens tout au long du tournoi leur a valu une ovation gigantesque de la part des 7.580 spectateurs venus assister à la finale au Moncton Coliseum.

Agé de 30 ans, Folk a pour sa part été, et de loin, le meilleur skip de cette compétition à laquelle ont pris part dix pays. Folk a notamment tiré son épingle du jeu au cours du tournoi à la ronde préliminaire lors de parties contre la Norvège, la Suisse, les États-Unis et la Suède. Folk a été appuyé par Ron Mills, le troisième, et par les frères Tom et Jim Wilson, respectivement premier et second.

Malgré la domination de la forma-

tion canadienne au cours de cette compétition, la finale a donné lieu à une bataille acharnée pour l'obtention du Balai d'argent Air Canada. Le quatuor canadien menait en effet 2-1 après trois manches, et 4-2 après cinq bouts. Le capitaine de l'équipe norvégienne, Kristian Soerum, qui a conduit son équipe au titre mondial l'année dernière, a cependant permis à son quatuor d'égaliser le compte 2-2 après quatre manches, et 4-4 après six bouts.

C'est à ce moment que Folk s'est mis au travail. Lors de la septième manche, il a réussi un placement dans le cercle de huit pieds à sa dernière pierre, donnant ainsi une avance de 6-4 au Canada.

Au huitième bout, Folk a réalisé un autre placement dans le cercle de huit pieds, plaçant ainsi deux pierres canadiennes en position de marque, et Soe-

rum, qui avait alors l'avantage de la dernière pierre, n'a pu qu'en sortir une avant de rouler à l'extérieur, permettant ainsi au Canada un septième et décisif point.

La Norvège a répliqué avec deux points en neuvième manche pour réduire l'écart à 7-6, mais l'équipe canadienne a mis ses adversaires à court de pierres au dixième bout, de telle sorte d'ailleurs que Folk n'a pas eu à effectuer son dernier lancer.

Pour le Canada et la Saskatchewan, il s'agissait d'un deuxième titre mondial en curling en moins d'un mois, puisque plutôt en mars l'équipe de Marj Mitchell, de Regina, enlevait le Championnat mondial de curling féminin, disputé à Perth, en Écosse.

À Moncton au cours de la dernière semaine, c'était la 13e fois que le

Championnat mondial était commandité par Air Canada, et le Canada en a enlevé six jusqu'ici. Orest Meleschuk, de Winnipeg, avait gagné le dernier en 1972, ayant même enlevé les grands honneurs sans même subir la défaite à la manière de l'équipe de Folk, à Moncton.

Au début de la pratique du curling au niveau international, le Canada a dominé ce sport, principalement de 1959 à 1967, alors que le pays a gagné sept championnats du monde.

L'équipe de Folk, qui avait terminé deuxième au Championnat canadien, en 1978 et en 1979, a mérité le droit de représenter le Canada cette année en vertu d'une victoire en finale canadienne contre l'équipe du Nord de l'Ontario dirigée par Al Hackner.

Samedi, après sa victoire en demi-

finale contre la Suisse, le skip norvégien avait dit qu'à son avis les Canadiens étaient trop forts, ajoutant «nous devrions frôler la perfection pour les vaincre».

«Cette victoire est fantastique, a dit Folk. Nous avons eu certains doutes au cours du match, mais notre équipe jouait très bien. La Norvège a une bonne équipe. Soerum a exécuté un coup formidable pour créer l'égalité en sixième bout et il jouait encore très bien à la fin. Il est facile de comprendre pourquoi ils étaient les champions du monde l'an dernier.»

Quant à Soerum, il a rendu hommage au quatuor canadien.

«Nous avons perdu face à la meilleure équipe, nous n'avons donc pas à avoir honte. Ils ont joué de façon presque parfaite».

Villeneuve ne termine pas la course de Long Beach

Regazzoni gravement blessé dans un Grand Prix gagné par Piquet

LONG BEACH (AFP) — Le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) a remporté hier son premier Grand Prix de formule un en gagnant celui de la côte ouest des États-Unis, quatrième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs, à Long Beach.

Le Brésilien, qui a mené de bout en bout les 261,700 km de la compétition, a tourné à une moyenne de 142,150 km-h. Il devance l'Italien Riccardo Patrese (arrows) de 49 secondes et un autre Brésilien, l'ancien champion du monde Emerson Fittipaldi.

En tête du championnat du monde, Piquet rejoint à la première place le Français René Arnoux.

Pour sa part, le champion défendant Gilles Villeneuve, de Berthierville, a remonté de la 10e position qu'il avait au départ à la troisième place, mais il a ensuite été forcé d'abandonner.

La course a par ailleurs fait un blessé grave. En effet, accidenté lors de la course, le Suisse Clay Regazzoni a été transporté à l'hôpital St. Mary de Long Beach, où son état a été jugé comme étant sérieux.

Regazzoni, qui n'avait pas

perdu connaissance, souffre d'une fracture de la jambe droite et de multiples contusions, et se plaint de douleurs dans la région stomacale.

Le premier bulletin médical, donné par l'hôpital, fait également état d'une possible blessure à la colonne vertébrale.

Quoiqu'il en soit, dès le départ du 5e Grand Prix de la côte ouest des États-Unis Piquet, qualifié en pole position, s'est élancé le premier, prenant au fil des premiers tours une légère avance.

Derrière lui, l'Alfa Romeo du Français Patrick Depailler

bataillait pour dépasser dès le 2e tour la Renault de René Arnoux et s'assurait momentanément de la 2e place, devant Arnoux, l'Australien Alan Jones (Williams) et l'Italien Bruno Giacomelli (Alfa Romeo).

Au 3e tour, au virage dit du

gier, il était touché un peu plus tard, au 5e tour, par l'Américain Mario Andretti (Lotus). Le Français continuait, mais l'Américain abandonnait.

L'Argentin Ricardo Zunino (Brabham), lui, avait été éliminé dès le premier tour, et l'Irlandais John Watson (McLaren) n'avait pu s'élancer. Il ne restait plus, après 10 tours, que 17 voitures en course.

En tête de la course, le Brésilien Nelson Piquet accentue peu à peu son avance, tandis que Depailler et Jones se livrent une bataille impitoyable pour la 2e place.

Pour sa part, Bruno Giacomelli et Jean-Pierre Jabouille (Renault) repartent après un arrêt à leurs stands.

René Arnoux, lui, ne peut soutenir le rythme imposé par les premiers. Il est également dépassé par le Canadien Gilles Villeneuve (Ferrari), très agressif, et s'accroche à la 5e place. Derrière lui, l'Italien Riccardo Patrese (Arrows) et les deux «Ligier» de Jacques Laffite et de Didier Pironi.

Le temps est assez chaud,

les voitures et les hommes souffrent beaucoup. Certains, comme Depailler, éprouvent

des problèmes de frein et Alan Jones, au 16e tour, dépasse le Français.

Devant, Nelson Piquet continue son cavalier seul et, au 17e tour, améliore le record officiel du tour, en 1:20.20. Après 20 tours de course, le classement est le suivant en tête:

Piquet, Jones, Depailler, Villeneuve, Arnoux, Patrese, Laffite, Pironi, Regazzoni (Ensign) et Daly (Tyrrell).

Malgré son courage, René Arnoux ne peut résister aux assauts de Riccardo Patrese (Arrows) et, au 24e tour, il est dépassé par l'Italien. Les freins du pilote français, très sollicités, chauffent. Sur l'autre Renault, Jean-Pierre Jabouille est obligé de s'arrêter une deuxième fois pour des problèmes similaires.

Au 30e tour, Depailler se fait surprendre et exécute un tête-à-queue qui lui coûte la 3e place. C'est le Canadien Gilles Villeneuve qui en hérite.

Sur ce circuit très court, les moins rapides commencent à être rejoints. C'est ainsi que le Brésilien Nelson Piquet se retrouve, après 32 tours, sur les traces de Didier Pironi, qu'il double. Le Français ralentit l'allure et il est même



Plusieurs accrochages ont marqué hier le Grand Prix de l'Ouest des États-Unis. Sur cette vignette, c'est un tête-à-queue de l'Italien Bruno Giacomelli (voiture numéro 23) qui a engendré une collision entre au moins six voitures. Le bolide numéro 15 est piloté par le Français Jean-Pierre Jabouille.

dépassé par le Suisse Clay Regazzoni et le Brésilien Emerson Fittipaldi (Fittipaldi).

Piquet fait d'ailleurs de même avec d'autres concurrents, puisqu'au 35e tour, il ne reste plus que 7 voitures dans le même tour.

Positions au 35e tour: Piquet, Jones, Villeneuve, Depailler, Patrese, Arnoux, Laffite, Regazzoni, Fittipaldi.

La course par élimination continue. C'est tour à tour Depailler (suspension brisée), puis Laffite (pneu éclaté), qui

sont contraints à l'abandon. Gilles Villeneuve, qui s'arrête à son stand pour effectuer un changement de pneus, sauve ainsi sa 3e place. Mais, deux tour plus tard (41e), il s'arrête à nouveau à son stand.

Ces abandons font l'affaire d'Arnoux, qui remonte à la 4e place, bien que doublé, au 45e tour, par Piquet. Il ne reste plus, à ce moment-là, que 3 voitures dans le même tour: celles de Piquet, de Jones et de Patrese.

Avis Public



Nous sommes prêts pour le débat Référendaire

Dans le cadre des émissions spéciales des
"Lundi du RÉFÉRENDUM"

Guy Décary reçoit
Solange Chaput Roland
(31 mars de 13 h 45 à 15 h 15)

CKAC RADIO 73
au cadran
TÉMOIN SONORE DE L'ACTUALITÉ

Tête du réseau d'information des stations Télémédia.

FAIS TON YOUPPING À TA FAÇON PRENDS UN MINIBILLET DE SAISON

Facile. Remplir le bon ci-dessous en indiquant les matches de votre choix, le nombre de billets au prix désiré et faire le total pour chaque match. Vous devez choisir un minimum de 10 matches* et inscrire au bas, à l'endroit



indiqué, le coût total de vos minibillets de saison. Faites votre choix et votre commande tout de suite, vous êtes sûr de ne pas rater les meilleurs moments. (Frais administratifs de \$1.00 par commande)

MATCHES	Niveau 300	Niveau 400	Niveau 600	Niveau 700	\$	TOTAL
AVRIL						
18 Ven. Philadelphie	1.35					
19 Sam. Philadelphie	1.15					
20 Dim. Philadelphie	1.35					
21 Lun. Pittsburgh	1.35					
22 Mar. Pittsburgh	1.35					
23 Ven. Pittsburgh	1.35					
MAI						
2 Ven. San Francisco	1.35					
3 Sam. San Francisco	1.15					
4 Dim. San Francisco (2)	1.35					
5 Lun. Houston	1.35					
6 Mar. Houston	1.35					
7 Ven. Houston	1.35					
8 Ven. New York	1.35					
9 Sam. New York	1.35					
10 Dim. New York (2)	1.35					
11 Ven. Cincinnati	1.35					
12 Sam. Cincinnati	1.35					
13 Dim. Cincinnati	1.35					
14 Lun. Atlanta	1.35					
15 Mar. Atlanta	1.35					
16 Ven. Atlanta	1.35					
JUIN						
2 Lun. Chicago	1.35					
3 Mar. Chicago	1.35					
4 Ven. Chicago	1.35					
5 Ven. St. Louis	1.35					
6 Sam. St. Louis	1.35					
7 Dim. St. Louis (2)	1.35					
8 Ven. San Diego	1.35					
9 Sam. San Diego	1.35					
10 Lun. San Diego	1.35					
11 Mar. San Diego	1.35					
12 Ven. Los Angeles	1.35					
13 Sam. Los Angeles	1.35					
14 Dim. Los Angeles	1.35					
15 Lun. Los Angeles	1.35					
16 Mar. Pittsburgh	1.35					
17 Ven. Pittsburgh	1.35					
18 Sam. Pittsburgh	1.35					
19 Dim. Pittsburgh	1.35					
20 Lun. Philadelphie	1.35					
JULIET						
1 Ven. Philadelphie	1.35					
2 Mar. Philadelphie	1.35					
(2) Programme double						
Nom					Mode de paiement	
Adresse					☐ Visa ☐ Master Charge	
Code postal					No de carte	
Tel					Date d'expiration	
SIGNATURE					☐ chèque visé à l'ordre du Club de baseball Montréal, Limitée	
Poster le tout à: Service de billetterie, Club de baseball Montréal Ltée, C.P. 500, Station M, Montréal H1V 3P2.					12	

VIENS FAIRE TON YOUPPING!

UQAM: 'association des étudiants recommande le boycott général des cours

Les dirigeants de l'Association général des étudiants de l'Université du Québec à Montréal (AGEUQAM) proposeront ce soir à leurs membres un boycott général et illimité des cours.

Les étudiants de quelque 12 modules doivent d'ailleurs s'écarter de leurs cours aujourd'hui, certains poursuivant une activité entamée la semaine dernière, d'autres ayant voté un geste d'appui d'une journée, en prévision de l'assemblée générale d'aujourd'hui.

Les objets de mécontentement sont au nombre de trois. Les représentants de l'AGEUQAM veulent la garantie que le rassemblement d'Animation et de Recherche culturelles (ARC) continuera d'exister, ils revendiquent la reconnaissance par la direction de leur association et ils demeurent insatisfaits de l'assurance donnée par les autorités de l'UQAM sur les inscriptions et les frais de scolarité. L'université est revenue sur sa position la semaine dernière en annonçant qu'elle renonçait à modifier les délais de versement des frais.

Le litige sur la reconnaissance, de type syndical, de l'association étudiante, n'est pas nouveau. La direction insiste sur certains critères de représentativité qu'elle a elle-même fixés. Dans un communiqué rendu public récemment l'UQAM estime que «les critères de représentativité ont une importance telle qu'on peut se demander si quelque 500 étudiants peuvent décider la suspension des cours pour les 18.000 autres de l'institution».

La direction exige que plus de la moitié des

assemblées modulaires votent pour la reconnaissance de l'AGEUQAM, ce à quoi les porte-parole de l'association rétorquent qu'ils ont déjà ce 51%. Ils arguent par ailleurs que l'université, en partant du principe que chaque programme de maîtrise ou de doctorat a son propre regroupement, rend beaucoup plus difficile l'obtention du 51%, surtout quand les organisations sont inexistantes.

Quant au problème du rassemblement en animation culturelle, l'AGEUQAM ne semble pas intéressée à exiger la levée de la tutelle imposée l'été dernier et un porte-parole a indiqué hier que l'association cherche d'abord à obtenir la garantie que le gel des inscriptions pour l'automne prochain ne conduira pas à la disparition du programme.

L'UQAM enquête actuellement sur des possibles écarts entre le contenu officiel des programmes et celui des enseignements effectivement dispensés.

Les étudiants de la famille des sciences de la gestion, qui regroupent quatre modules, doivent quant à eux se réunir ce midi afin d'élaborer une position commune en vue de l'assemblée générale qui se tiendra un peu plus tard aujourd'hui.

Hier soir, l'intention de l'exécutif de l'AGEUQAM n'était pas de proposer comme tel à l'assemblée de voter la grève générale mais plutôt d'inviter les assemblées modulaires à le faire, de façon à éviter que l'UQAM ne ferme ses portes et de façon aussi à rendre plus aisés les arrangements avec les professeurs.

Le rapport sur les musées scientifiques

Québec n'a pas prévu de consultation formelle

Au moment de rendre son rapport public, la semaine dernière, le groupe de travail sur les musées scientifiques a appris que le gouvernement du Québec n'entend donner aucune suite concrète à leurs travaux avant l'adoption du plan de développement des musées du Québec, que les plus optimistes entendent pour la fin de la présente année.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

HÉBERT Lucie-Anne — À Montréal, le 29 mars 1980 à l'âge de 87 ans, est décédée Dame Lucie-Anne Hébert née Fugère, épouse de feu Alfred Hébert, le décès a eu lieu à l'hôpital Notre-Dame dans la nuit de vendredi à samedi. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Philippe époux de Martha Dupuis, Jacqueline épouse de Paul Dupont, Pauline (Gourdeau) (décédée), Marjoline Hébert-Gadoury et Francine Simard, ses sœurs Dora épouse de Maurice Lalonde et Valentine Hébert (décédée), 9 petits enfants et 7 arrière-petits enfants. Le service funéraire a eu lieu au parc commémoratif de Montréal dimanche après-midi le 30 mars et les restes cinéraires seront déposés au cimetière St-Mathieu de Beaucourt. Une eucharistie à la mémoire de la défunte sera célébrée à l'église St-Joseph de Mont-Royal le 8 avril à 17 h 30.

HOTTE Aimée — À Montréal, le 28 mars 1980 à l'âge de 84 ans, est décédée, Madame veuve Aimée Hotté née Marie-Louise Beausoleil, elle laisse dans le deuil ses enfants: Céline (épouse de Léopold Dagenais), Yvette (épouse de Léopold Deschênes), Germaine, Thérèse, Marie-Jeanne (sœur de Ste-Anne), Simone (sœur de Ste-Anne), Jean-Paul (époux de Yolande Lehoucq), Monique, André (prêtre), Laurent (époux de Gisèle Ducharme), ses 9 petits enfants, ses frères et sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 1er avril. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois Ltée. 4054 rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église Ste-Françoise où le service sera célébré à 2:00 heures, et là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGVIN Stephen Docteur — À Montréal, le 28 mars 1980 à l'âge de 94 ans, est décédé le docteur Stephen Langvin, époux de Marie de Boucherville Marchal, outre son épouse il laisse dans le deuil 3 sœurs: mademoiselle Clarice Langvin, madame Marie-Reine Pinault et madame Donatien Marion, une nièce le docteur André Pinault et un neveu Jacques Pinault. Les funérailles auront lieu mardi le 1er avril. Le convoi funéraire partira du salon J. Alfred Dallaire et J.S. Vallée Ltée. 1111 rue Laurier ouest, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière St-Valentin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS Zoltique J. — À Montréal, le 28 mars 1980 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Zoltique J. Paradis époux de feu Rita Boucher, il laisse dans le deuil son fils Jean (époux de Pierrette LeFebvre), ses frères René, Clément, Roger et Gérard, ses sœurs Antonia, Berthe et Bernadette ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 1er avril. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois Ltée. 2095 rue de Sallaberry, pour se rendre à l'église St-Odile où le service sera célébré à 10 h 00 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Mme Madeleine Pellus-Décosse

À Montréal, le 28 mars 1980, à l'âge de 75 ans et six mois, est décédée Mme Madeleine Pellus-Décosse, épouse de feu Wilfrid Décosse. La défunte laisse dans le deuil ses trois filles, Mme Gabrielle Proulx, Sœur Alberte Décosse des Sœurs de la Providence et Mme Claire Boisvert toutes trois de Montréal; son frère Paul Pellus de Villeneuve-sur-Lot, France, ainsi que ses trois petits-fils, Jean-Claude, Michel et Gilles Boisvert et ses deux petites-filles, Denise Proulx et Françoise Proulx-Cournoyer. La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgeois, 3503 rue Papineau. Les funérailles auront lieu le lundi 31 mars à 10 heures a.m. en l'église St-Robert Bellarmin, rue Sherbrooke est (coin Delormier). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

que le musée national devienne le «reservoir» de ces collections qui sont souvent sans valeur mais il est urgent que le tout soit évalué et que des décisions soient prises.

Les conseils régionaux, pour leur part, pourraient avoir des structures diverses selon les régions. Ils seraient chargés de programmer un éventuel centre régional adapté aux besoins et au patrimoine particulier de leur population.

En outre, ils auraient le mandat de coordonner ou d'optimiser les activités scientifiques et les organismes qui existent déjà sur leur territoire: visites industrielles, aquariums, jardins zoologiques ou botaniques, centres d'interprétation de la nature, universités, musées traditionnels, bibliothèques, etc.

C'est à ces conseils régionaux qu'il reviendrait de faire l'inventaire du patrimoine industriel et technique du territoire pour le mettre en valeur, chose qui ne s'est jamais faite jusqu'à maintenant au Québec.

Enfin, ces conseils régionaux devraient fournir un appui technique aux scientifiques amateurs ou aux autres groupes de citoyens pour des activités à caractère scientifique.

Quant au musée national, sa fonction première serait d'organiser des expositions. Le groupe de travail préconise à ce sujet des expositions à caractère «systémique» qui aborderaient toutes les facettes d'un même thème: social, historique, économique, scientifique, technologique, etc.

Le musée serait aussi un centre de documentation scientifique et technique pour le grand public avec bibliothèque, vidéothèque, filmothèque, banque de données sur nos collections québécoises et sur celles des musées étrangers, accès aux réseaux actuels de banques données, etc.

Enfin, le musée fournirait des salles de réunion et de conférences. On y trouverait aussi une librairie et une boutique où le public pourrait se procurer des jeux scientifiques, des reproductions de certains exhibits, des diapositives, etc.

A court terme, et pour mettre en marche toute cette structure, le groupe de travail prévoit une phase d'implantation de deux ans, avec un budget approximatif de \$2 millions. Un comité de cinq personnes à plein temps structurerait alors le projet de façon plus précise en fonction des besoins de la population. Le comité devrait aussi commencer l'inventaire des collections scientifiques existantes et celui de notre patrimoine technique industriel.

On demande aussi au ministre des Affaires culturelles de présenter entretemps un projet de loi pour concrétiser ces projets, de nommer les premiers membres du Conseil national et à qui l'on confierait la tâche de préparer les plans de construction du musée national des sciences et de la technologie.

Le public peut obtenir copie du rapport aux bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles (873-6190 à Montréal) et les commentaires peuvent être adressés directement au sous-ministre adjoint, M. François Baudin.

L'eau potable c'est important

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avez aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est. Beaubien. Tél.: 276-0667 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10-192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

CONTENU DE MAISON (VENDRE): salle à diner, salon, den, pupitre, tapis, etc.. 50 Claude Champagne, Outremont. Dimanche de 12 à 18 heures. 1-4-80

EXCLUSIF mobilier chambre à coucher, style campagnard italien, entièrement sculpté main, fini noyer, incluant panneau et tables de chevet, commode triple avec miroir, chiffonnier à portes, table d'appoint et fauteuil. Valeur \$5.500, prix demandé \$3.000. Jour: 526-0425 — Soir: 286-9244. 3-4-80

BOUVIERS DES FLANDRES, chiots enregistrés, vaccinés. 9 semaines. 649-5292. 7-4-80

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES à vendre, aussi mobilier en rotin blanc en bonne condition. Après 6 hrs: 276-5491. 2-4-80

PARTICULIER: antiquités à vendre, Armoire, sofa, fauteuil, lit, commode, etc.. après 6 heures: 526-4370. 28-3-80

APPARTEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL, 4½ avec balcon. Électricité et chauffage inclus \$300.00/mois. Gens tranquilles et propres. 273-3117/279-0448. 1-4-80

AVEC OU SANS BAIL, BELANGER/LACORDAIRE, 2½, 3, 3½, 4½, meublés ou non, ascenseurs, piscines, 259-4441, 255-8075, 861-4675, 259-7283. J.N.O.

BACHELOR TRES BIEN MEUBLE, chauffé, électricité et taxe d'eau payées 1½. Nouveau-Bordeaux, \$175.00. 334-5370. 3-4-80

EDOUARD-MONTPETIT, près de l'Université de Montréal, 2½, rez-de-chaussée, \$205.00. Libre 1er mai. 733-9753. 1-4-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4½, rez-de-chaussée, chauffée, eau chaude, poêle-réfrigérateur; petite conciergerie sympathique. Tranquille, éclairé. Près parc et futur métro. Ménage complètement terminé. Libre immédiatement \$230. 667-6688. 2-4-80

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1971, 142 E, overdrive, très bonne condition. Prix à discuter. 277-0307. 2-4-80

PEUGEOT 504, 2½ ans, 48.000 milles, vert torré, route de luxe excellente condition, toit ouvrant, vitres électriques, servo-direction, Michelin hiver/été. Jour: 878-9181. Soir: 1-787-2007. 2-4-80

LE BRIDGE

Toujours cette première carte

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♦ RV3
♦ AD4
♦ A932
♦ V75

Ouest
♦ 95
♦ 953
♦ 10876
♦ 10842

Est
♦ D10762
♦ RV1086
♦ V
♦ D3

Sud
♦ A84
♦ 72
♦ RD54
♦ AR96

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 passe 3SA passe

L'entame: le 6 de carreau par Ouest.

Les théoriciens du bridge connaissent tous ce volume; un volume tout entier sur le jeu de la première carte. C'est un livre de grande valeur et extrêmement pratique.

La donne ci-dessus est très intéressante au premier abord; après avoir compté les points contenus dans les deux mains, on croirait à un jeu de chelem. Le joueur d'expérience sait fort bien que la disposition des cartes rapporte plus de levées, très souvent, que le grand nombre de points d'un mauvais répartition. Aussi, établit-il son plan de jeu en misant sur ces deux items.

L'entame du 6 de carreau fut prise par Sud qui joua immédiatement un trèfle vers le Valet du mort; Est prit la levée et joua trèfle de nouveau. C'était un jeu de protection pour les couleurs pique et cœur contenant des séquences brisées. Sud prit la levée avec son As et crut bon de tenter l'impassé de la Dame de pique en jouant vers Roi-Valet du mort. Est s'empara de la levée avec sa Dame et retourna une carte de la

AVIS

ETUDIANT AVEUGLE de l'Université de Montréal, a besoin de lecteurs bénévoles pour l'aider dans ses études. Yves Coderre: 526-3040. 1-4-80

BUREAUX À LOUER

Rue Sherbrooke est P.A.T., 28me étage, 900 p.c., idéal pour professionnels, groupes ou associations, \$375. mois. Chauffé, éclairé, 354-2022. 1-4-80

OUTREMONT rue Laurier, 1200 p.c., 2ème et 3ème étage, idéal pour professionnel. 279-3346. 1-4-80

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES

Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.

Appelez à frais virés
Marthe Richard
1-514-886-3879
J.N.O.

CHALET À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 1-4-80

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure/lac, plage/sable, terrain de jeu. 3-5-6 chambres, foyer/pierre, lave-vaisselle, bar, sauna. 527-5903, 525-0962. 21-4-80

COURS PRIVÉS

APPRENEZ l'art du vitrail. Inscrivez-vous "Studio du verre". Vieux Montréal. 842-6957. 1-4-80

COURS de rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 14-4-80

NOS METHODES VOUS PERMETTRONT d'utiliser les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, attitude positive, etc.. De vivre des expériences supra-sensorielles et de découvrir des facultés insoupçonnées qui dorment en vous. ATELIER DU CONTROLE MENTAL A.C.N. INC. 931-0680. 21-4-80

COMMERCES À VENDRE

RIVE-SUD, bijouterie établie depuis 15 ans, vente, réparations, 2 succursales. Peut être achetée séparément. Vente cause santé. Chantal Bergeron 672-6450 — 656-8805. MONTREAL TRUST COURTIER. 1-4-80

LE BRIDGE

Toujours cette première carte

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♦ RV3
♦ AD4
♦ A932
♦ V75

Ouest
♦ 95
♦ 953
♦ 10876
♦ 10842

Est
♦ D10762
♦ RV1086
♦ V
♦ D3

Sud
♦ A84
♦ 72
♦ RD54
♦ AR96

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 passe 3SA passe

L'entame: le 6 de carreau par Ouest.

Les théoriciens du bridge connaissent tous ce volume; un volume tout entier sur le jeu de la première carte. C'est un livre de grande valeur et extrêmement pratique.

La donne ci-dessus est très intéressante au premier abord; après avoir compté les points contenus dans les deux mains, on croirait à un jeu de chelem. Le joueur d'expérience sait fort bien que la disposition des cartes rapporte plus de levées, très souvent, que le grand nombre de points d'un mauvais répartition. Aussi, établit-il son plan de jeu en misant sur ces deux items.

L'entame du 6 de carreau fut prise par Sud qui joua immédiatement un trèfle vers le Valet du mort; Est prit la levée et joua trèfle de nouveau. C'était un jeu de protection pour les couleurs pique et cœur contenant des séquences brisées. Sud prit la levée avec son As et crut bon de tenter l'impassé de la Dame de pique en jouant vers Roi-Valet du mort. Est s'empara de la levée avec sa Dame et retourna une carte de la

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont couvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisine, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

LOCAL À LOUER

LOCAL commercial, professionnel, à louer, édifice résidentiel, Sherbrooke près St-Denis, 282-3571, 463-0338, 523-8303. 1-4-80

ST-DENIS/ONTARIO, premier et deuxième étage: idéal pour boutiques, artisanat, etc.. 3ème étage: idéal pour bureau avec possibilité d'y habiter. 484-5791. 2-4-80

LOGEMENTS À LOUER

LUXUEUX 5½ CHAUFFÉ, belle décoration, boulevard Guin, paroisse St-Nicolas; tapis mur à mur, teintes riches. Électricité et taxes payées. Cuisine-réfrigérateur, laveuse-sècheuse. Garage chauffé. \$700. mensuel. 384-5533 ou 382-5668. 2-4-80

ROSEMONT, première avenue, entre Belleschasse et Rosemont, 3ème étage, grand 4½, une chambre fermée. \$150.00. Références demandées. Laisser message à 721-2733. 3-4-80

ST-DENIS & JEAN-TALON, 8 pièces, 64 placards, salle de bain séparée, garde-manger, salle à manger, libre 1er juillet. Non-chauffé. \$300/mois. Après 5 heures: 279-7587. 2-4-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIÉ DEMANDE pour investir dans le forage de puits artésiens. Capital requis: \$25.000.00.1-(514)-439-6901. 8-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes présentement à la recherche de gens sérieux, pour travailler dans une compagnie nouvellement établie à Montréal, 432-6683 entre 5 et 7 heures p.m. Demandez Marie. 1-4-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel \$1.200 à \$600.000, 1ère, 2ème, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENIRE

TRIPLEX À VENDRE, partiellement rénové, à 2 pas du métro Rosemont. Revenus: \$3.600 + 1er étage libre. Prix demandé: \$52.000.00. Pas d'agent. 277-2302. 1-4-80

PROPRIÉTÉS À VENIRE

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine rénovée, jardin. Hypothèque 11¼%. \$119.000.00 271-1825. 1-4-80

SILLERY, STE-FOY, 5 résidences luxueuses. Bon financement. Urgent. Prix réduit. Huguette BIONNETTI 1-(418)651-6987. TRUST ROYAL, courtier. 1-(418)-653-3691. 1-4-80

LONGUEUIL: 960 Ste-Hélène, espace commercial à louer, 950 p.c. \$300/mois. site idéal pour bureau ou commerce Lise Plourde 656-9000 et 653-3931. MONTREAL TRUST COURTIER. 1-4-80

N.D.G. RUE BEACONSFIELD, duplex 6½, 7½, 2 foyers, boiserie en chêne, haut disponible en juillet. En très bonne condition. Pas d'agent. \$78.000.00 527-8011, poste 26, entre 9 et 5 heures. Soir: 483-1624. 5-4-80

ST-BASILE: Style normand, cuisine ultra-moderne, salle à diner, salle familiale, superbe foyer, piscine creusée, "un goût exceptionnel". Fait voir M.L.S. Marie Bigas, 653-9595, 653-7841. TRUST NATIONAL COURTIER. 1-4-80

Montreal Trust

ST-LAMBERT: Attrayant cottage de 9 pièces, près transports et écoles. Magnifique jardin avec piscine. PROPRIÉTÉS SOBBRE ET DE BON GOUT. Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839. 1-4-80

ST. ADOLPHE D'HOWARD: Bungalow pierres des champs 30 x 32 — hiver-été, situé au Lac Vingt-Sous — 5 pièces, très moderne, finition de luxe, grand terrain paysagé, fenêtres et corniches acier blanc. Prix: \$55.000. Léon Rousseau — 731-7981 ou 388-1544. TRUST NATIONAL COURTIER. 1-4-80

NOUS ACCEPTONS

VISA
PAR
TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ST-LAMBERT, cottage détaché, 4 grandes chambres à coucher, salle de famille au rez-de-chaussée, chauffage électrique, secteur recherché. Roger Ménard 465-1600 ou 651-4120 IMMEUBLES MCKINNON COURXIER. 1-4-80

VILLE MONT-ROYAL, nouvelle exclusivité, maison jumelée en pierre, avec fenêtres dans le plomb, spacieux salon avec foyer naturel. Salle à manger, cuisine moderne, "powder room" au rez-de-chaussée. 4 grandes chambres à coucher. \$125.000.000. MADAME JOCELYNE G. LAMBERT, 737-5645 ou FRANK A. NORMAN & CIE LIMITEE, courtier licencié, 731-6817. 1-4-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Belle ferme 35 milles sud de Montréal, 27 arpents, maison, serre, plus beaux bâtiments originaux, idéal pour artistes, artisans, groupe, etc.. \$65.000. ou meilleure offre pour vente rapide, 272-4167. 5-4-80

Pièce sur pièce en partie restaurée, 1870, site extraordinaire près observatoire astronomique Mont-Mégantic, vitraux, marquetterie, foyer, fenêtres françaises, terrasse, grange, garage, potager, vue panoramique sur montagnes, 8 pièces, 48.000 p.c. à 2½ heures Montréal à Notre-Dame-des-Bois. Prix: \$28.000. (819) 888-2782. 10-4-80

Le pape bénit les Rameaux devant plus de 40,000 pèlerins

CITE DU VATICAN (AFP) — Plus de 40.000 pèlerins venus du monde entier ont assisté dimanche matin place St-Pierre à la bénédiction des Rameaux par le pape Jean-Paul II, cérémonie d'ouverture de la semaine sainte.

Le pape a rappelé que cette cérémonie commémorait l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem «chemin glorieux avant le chemin douloureux qui allait le conduire quelques jours plus tard au mont des Oliviers».

La messe a été célébrée en italien mais les prières des fidèles ont été successivement récitées en espagnol, en hollandais, en français, en polonais, en anglais, en allemand et en portugais. Une prière spéciale en espagnol a été dite pour le repos de l'âme de Mgr Romero, archevêque de San Salvador, assassiné récemment.

Des jeunes représentant toutes les races du monde et revêtus de leurs costumes locaux ont présenté des offrandes au souverain pontife.

Le pape a parlé explicitement de «l'Eglise du silence» en rappelant dimanche à

l'heure de l'Angelus que les chrétiens qui jouissent de la liberté ont tendance à oublier le témoignage «de leurs frères persécutés».

A la foule des pèlerins s'étaient joints vers midi un afflux de Romains portant rameaux d'olivier et palmes, si bien qu'il y avait plus de 50.000 personnes à ovationner Jean-Paul II lorsqu'il est apparu à la fenêtre de son bureau.

Après avoir rappelé l'exemple des martyrs des premiers siècles, le pape a déclaré: «nous ne pouvons pas oublier que même à notre époque, il y a toujours des chrétiens qui subissent la mort à cause de leur foi et de leur amour du Christ, qu'il y en a qui sont emprisonnés, torturés, (...) et d'autres qui sont humiliés, dispersés, mis à l'écart de la société. Il ne faut pas oublier le martyrologe de l'Eglise et des chrétiens de notre époque».

Le pape, évoquant ensuite son prochain voyage en Afrique, a parlé des événements du Tchad et a demandé aux fidèles de prier avec lui pour que ce pays d'Afrique retrouve la paix et la sécurité dans le respect de la justice.

D'autre part, la communauté arabe chrétienne de Jérusalem chantant «Hosanna, fils de David», suivie par des milliers d'étrangers — de 5 à 10.000 — a conduit dimanche la procession dite des Rameaux, première séquence des Pâques chrétiennes, commémorant l'entrée triomphale de Jésus dans la ville sainte, juste avant son calvaire et sa résurrection.

La procession avait déjà atteint les murs de la vieille ville que la totalité des pèlerins n'avait pas encore quitté Bethphagé, derrière le mont des Oliviers, trois km en arrière. «La procession n'est pas liturgique, mais folklorique», a souligné un père franciscain qui est depuis trente ans en Terre sainte.

Les écoles, les religieuses, les «légiens de Marie» et les cohortes de touristes, assaillis par une foule d'enfants qui font de l'argent en vendant des branches de palmiers, arrachées quelques heures plus tôt, empruntent un itinéraire historique curieusement aménagé. Le mont des Oliviers est à peine planté d'arbres, presque entièrement macadamisé.

Le défilé longe le cimetière juif, les églises de propriété russe du lieu-dit Gethsemani, traverse la vallée du Cedron où les curieux semblent attendre le passage d'une course

cycliste et remonte vers les remparts bordés de sépultures musulmanes.

Sur les créneaux se profilent les silhouettes des spectateurs et des antennes de télévision. Sur les pelouses, très vertes en cette saison, se mêlent des chasseurs d'images, des pèlerins fervents et un faux «Jésus», avec sa barbe grise et sa robe hippie, son bâton de berger et sa bible sous le bras.

Quelques prélats de l'Eglise catholique romaine, arrivés en limousine noire, terminent le cortège auquel les représentants des autres Eglises chrétiennes ne se sont pas joints, faute d'occuménisme.

Pourtant, par un hasard du calendrier lunaire, l'Eglise latine et les Eglises orthodoxes fêtent Pâques en même temps cette année. Les latins, majoritaires dans le monde, minoritaires à Jérusalem, ne sont pas privilégiés: leur office du Vendredi saint, commémorant la crucifixion, ne pourra avoir lieu qu'à six heures du matin pour laisser la place aux autres rites, à l'intérieur du Saint-Sépulchre, lieu de la sépulture du Christ.

Les scouts arabes, qui apportent traditionnellement leurs tambours et leurs oriflammes n'étaient pas moins nombreux que d'habitude.

La messe chrismale à la mémoire de Mgr Oscar Romero

Dans une lettre aux prêtres et aux fidèles du diocèse de Montréal, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, invite les fidèles à se joindre à lui pour la messe chrismale du Mercredi saint à la mémoire de Mgr Oscar Romero.

Voici le texte de la lettre de Mgr Grégoire:

«L'assassinat de l'archevêque de San Salvador Monseigneur Oscar Romero a provoqué dans notre milieu des réactions de consternation et de solidarité. Aussi, j'invite les fidèles de Montréal à porter dans la prière cet événement tragique.

«En ce sens, je donnerai un caractère particulier à la messe chrismale qui rassemblera à la cathédrale quelques centaines de prêtres, de même que de nombreux représentants des paroisses et des communautés. Nous en profiterons pour faire mémoire de Monseigneur Romero, défenseur des droits de l'homme, apôtre de la justice et de la paix, témoin de l'évangile jusque dans la mort. Nous demanderont au Seigneur que l'Eglise du El Salvador continue de jouer son rôle de voix prophétique pour la défense des pauvres et des opprimés.

«J'adresse donc une pressante invitation à tous ceux qui voudront se joindre à moi pour la messe chrismale du Mercredi saint 2 avril à 20 h, à la cathédrale. Au moment où la Passion du Christ se vit au El Salvador, nous ne pouvons rester indifférents.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Médecins demandés

— Clientèle assurée
— Travail à domicile et en clinique.
Candidatures traitées confidentiellement.
Endroit: Sherbrooke.

Ecrire sans délai à:

25 rue Wellington nord
suite 310
Sherbrooke, P.Q. J1H 5B1
Tél.: 1-(819) 566-4333

L'Hôpital St-Vincent d'Ottawa, (540 lits) recherche un/e Coordonnateur (trice) Production alimentaire

Responsable de la production alimentaire pour toute l'hôpital ainsi que du service d'alimentation des employés incluant la supervision et le développement du personnel.

La personne intéressée devra:

- posséder un minimum de 4 années d'expérience en administration, de préférence en production alimentaire,
- être diplômée d'un programme reconnu ou être membre de l'Association canadienne des Diététistes,
- posséder des qualités de chef et être capable de superviser et communiquer efficacement,
- être bilingue.

Faire parvenir votre résumé avant le 18 avril 1980 à:

Service du personnel
Hôpital St-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario K1R 7A5



LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

ACTUARIAT RENTES COLLECTIVES

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, est à la recherche de candidats(tes) en actuariat pour son service de Rentes collectives à Montréal.

RESPONSABILITÉS:

- Participe au développement de nouveaux produits
- Conçoit et implante de nouveaux procédés administratifs
- Tarifie et analyse les résultats techniques
- Supervise l'émission des contrats et avenants
- Communique avec les autorités gouvernementales

EXIGENCES:

- Diplôme de 1^{er} cycle en actuariat
- Titre d'Associé de la Société des Actuaire
- Expérience pertinente d'au moins deux (2) années

SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du personnel
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec G1K 7E3

VILLE DE MONTRÉAL AVIS PUBLIC

ORDONNANCE NO 1

Règlement 2817 concernant l'assiette, la période d'imposition, le mode de prélèvement et le paiement des taxes foncières et du loyer pour l'occupation du domaine public, modifié par les règlements 2938, 3227, 4559, 4642, 5090, 5330 et 5443.

AVIS est par les présentes donné que le comité exécutif, à sa séance tenue le 25 mars 1980, a édicté l'ordonnance suivante:

- 1.- La date d'exigibilité de la taxe foncière, de la surtaxe, du loyer pour l'occupation du domaine public et de la compensation des exemptions est fixée comme suit, pour l'exercice 1980.

- a) tout montant inférieur à \$200.00 est exigible le 1^{er} mai;
- b) tout montant de \$200.00 ou plus est exigible en deux versements, comme suit:

2/3 du montant le 1^{er} mai;

1/3 du montant le 1^{er} juillet.

Toutefois, le montant total devient dû le 1^{er} mai si le versement du 1^{er} mai n'est pas fait à son échéance. Copies de cette ordonnance peut être obtenue au bureau du greffier, chambre 120, Hôtel de Ville.

Marc Boyer,
Greffier de la Ville.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 31 mars 1980



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

RMV-80-19091 le mardi 8 avril 1980 Région Montmorency TRAITEMENT CHIMIQUE ET DÉBOISEMENT DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPIRESES DE LIGNES DE DISTRIBUTION Garantie de soumission: \$6,000 Principale place d'affaires au Québec	CCP-80-19094 le mardi 22 avril 1980 Poste Duvernay Laval INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1980) Garantie de soumission: \$25,000 Principale place d'affaires au Québec	CCP-80-19100 le mardi 15 avril 1980 Poste Val-d'Or Comté d'Abitibi-Est INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1980) Garantie de soumission: \$15,000 Principale place d'affaires au Québec
---	--	--

GPE-80-19085 le mardi 29 avril 1980 Centre de service Jarry Montréal FOURNITURE ET INSTALLATION DE TROIS (3) SYSTEMES D'ALIMENTATION 24 VOLTS A COURANT CONTINU Garantie de soumission: \$25,000 Principale place d'affaires au Québec	CCH-80-19084 le mardi 29 avril 1980 Aménagement Manicouagan 5 Puissance additionnelle CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DU CAMPEMENT ET DE LA CAFETERIA Garantie de soumission: \$200,000 Principale place d'affaires au Québec
--	--

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission sumentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-094791-807
MARGUERITE CROWELL GRIZZLE, résidant et domiciliée en la cité d'Outremont, district de Montréal, Requérante

vs.
EDGAR GRIZZLE, présentement de lieux inconnus, Demanderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé EDGAR GRIZZLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 27 mars 1980

RONALD CHASSE, Greffier adjoint
Mes BARRON, PICARD & GÉOFFRION
1405 quai, Henri-Bourassa
suite 206
Montréal, QCM 3B2
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008 099-801
VILLE DE MONTRÉAL

JEAN-MARC TREMBLAY, autochton du 1950 Côte Nord, Ste-Thérèse district de Terrebonne, et maintenant de lieux inconnus.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est enjoint au défendeur, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

RONALD CHASSE, Greffier de la Cour provinciale

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-016144-790
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR DE LASALLE, syndicat coopératif légalisé constitué, en vertu de la Loi des syndicats, copropriétaire de la Province de Québec, ayant son siège social au 7265 rue Edouard, à LaSalle district de la Province, Demanderesse

vs.
YVON MARTINEAU, présentement de lieux inconnus, Défendeur

et
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BEAUXHARNOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur YVON MARTINEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 27 mars 1980
RONALD CHASSE, P.A.C.S.M.
Mes CHABOT DOWNS LAURIER & CÈRE
358, 90ème avenue
LaSalle, Qué. H8R 2Z1
Procureurs de la demanderesse

AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des transports du Québec, en vertu de 271 pour obtenir l'autorisation de modifier ses horaires sur les parcours suivants: Montréal/Sherbrooke, Québec/Thetford Mines/Sherbrooke, Montréal/Québec à destination du Bas du Fleuve, lesquelles modifications de calendrier en vigueur le premier mai 1980, selon les détails déposés à la Commission.

Toute personne intéressée qui désire s'opposer doit déposer son opposition dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis.
1ère publication: 31 mars 1980
2ème publication: 1^{er} avril 1980
3ème publication: 2 avril 1980

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis est par les présents donné que le contrat de vente en date du 31 juillet, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GELECA MECAINQUE LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ème jour d'août 1979, sous le numéro 3007271. Ce 21e jour de mars, 1980. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que la requérante CARGOLOGAN INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir que cette dernière statue sur le maintien de son permis no M-304796, pour faire suite au changement de contrôle intervenu au sein de ladite compagnie, le tout conformément à l'article 44 de la Loi des Transports et à l'article 259.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Serge L. Coulombe, Procureur
1ère publication: lundi, le 31 mars 1980
2ème publication: mardi, le 1^{er} avril 1980
3ème publication: mercredi, le 2 avril 1980

PRENEZ AVIS que la requérante JEAN-PIERRE MORIN INC. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à DANIEL ROY le permis no. M-506809 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 8.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 31 mars 1980
2ème publication: 1 avril 1980
3ème publication: 2 avril 1980
PIERRE HOGUE, Procureur
1259 Berni, #230,
Montréal, Québec,
H2L 4C7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-000410-781
LEOPOLD MICHAUD, Demandeur

vs.
RAYMOND DOUCET, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie demanderesse M. LEOPOLD MICHAUD est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de l'insertion d'un résumé. Faute par le demandeur de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 27 mars 1980

Lucie PELLOUIN, Prototaire-adjoint
Mes Pélip, Létourneau & Ass.
360 St-Jacques, ste 1800
Montréal, P.Q.
W-6-1142-2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-00586-806
VILLE DE MONTRÉAL

vs.
DANY CARON, autochton du 1808 est, rue Mont-Royal, #3, à Montréal, et maintenant de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est enjoint au défendeur, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours

RONALD CHASSE, PROTOCTAIRE-ADJOINT

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal

AVIS
Prenez avis que M. Charles-Émile Gagnon, 40 rue Principale, St-Hubert, cité Rivière-du-Loup, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Mme Janine St-P. Guérette, Cacoma, cité de Rivière-du-Loup, le permis portant le numéro: Q-502073 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 31 mars 1980
Deuxième parution: 1^{er} avril 1980
Troisième parution: 2 avril 1980

Prenez avis que le requérant Clément Tannin, domicilié au 714 place Lamontagne, Murdochville, cité de Gaspé s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:
Transport saisonnier - catégorie économique - Transport de passagers et leurs bagages de Murdochville à la mine de Murdochville et retour pour le transport régulier des employés travaillant à la mine de Murdochville le tout conformément à l'article 272.7 du règlement 2 et de l'article 19.15 du règlement (A.C. 1286-74) le tout pour une période de 364 jours.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des transports du Québec au 585 boul Charest est Québec PQ.

première parution: 31 mars 1980
deuxième parution: 1^{er} avril 1980
troisième parution: 2 avril 1980
Me Marc M. Delage, procureur
St-Hilaire de Blon et Associés
220 Grande Allée est suite 850
Québec PQ
G1R 2J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008713-807
LA CAISSE POPULAIRE DE ROXBORO, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 7, rue Centre Commercial, en la cité de Roxboro, district de Montréal, Demanderesse

vs.
IGOR BOSSY, autochton résidant et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur IGOR BOSSY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119c p.c.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 27 mars 1980
RONALD CHASSE G.A.C.P.M.
Me JEAN LAVIGNE, avocat
207 Place Frontenac, #2
Pointe-Claire, Qué. H9R 4Z7
Procureur de la demanderesse

Par la présente, avis est donné que Laurent Leblanc, 31, Principale, St-Pamphile, Cité de St-Je, région 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation de transférer le permis D-505 731 se rattachant au camion Ford/1972, numéro d'immatriculation VR-7023, numéro de série V80C7P1580, en faveur de Les Entreprises Gagnon & Michaud Ent., 90, rue Prévoist, Rivière-du-Loup, Cité de Rivière-du-Loup, Québec, région 03.

Toute personne intéressée peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.
1ère parution: le 31 mars 1980
2ème parution: le 1^{er} avril 1980
3ème parution: le 2 avril 1980

Prenez avis que le requérant REGILLES ST-ARNEAULT, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant par permis spécial: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De Senneterre, LaSalle et Amos à la frontière Québec/Ontario (port de sortie Virginia Town) en transit à travers la Province de l'Ontario à destination de l'État du Michigan, l'un des États des États-Unis, pour le transport de bois ayant subi des opérations autres que l'ébranchage, l'écorçage et le sciage pour le compte de J.H. Normick Inc. et retour avec marchandise refusée et endommagée.

Le requérant demande de plus, conformément

à l'article 258.1 du règlement no 2 (1976) que la décision preme effet à la date où elle sera rendue.

RESTRICTION
Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par les autorités concernées s'il y a lieu.
Toute personne intéressée à faire opposition à

la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission du Québec.
1ère parution: 31 mars 1980
2ème parution: 1 avril 1980
3ème parution: 2 avril 1980
Boulianger, Leduc,
procureur du requérant

FONDS CANAGEX AVIS

AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION ÉMISSES PAR FONDS CANAGEX (Actions)

AVIS est, par les présentes, donné qu'une assemblée des Détenteurs d'Unités de Participation émises par Fonds Canagex (Actions) (le «Fonds»), conformément aux dispositions d'une convention, constituant le Fonds, intervenue entre Canagex Limitée (la «Compagnie») et Trust Général du Canada («Trust Général»), le 5 juin 1969 et amendée le 22 décembre 1970 (la «convention»), sera tenue au 500, place d'Armes, 306 étage, salle A-A, Montréal, province de Québec, le 23e jour d'avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi, pour les fins suivantes:

1. Étudier et, s'il est jugé opportun, adopter, avec ou sans modification, une Résolution Extraordinaire prévoyant notamment l'adoption d'un arrangement concernant les droits des Détenteurs d'Unités de Participation du Fonds, et certaines modifications des dispositions contenues dans la convention conformément au paragraphe 10.3 de la convention, en vertu de laquelle il est notamment prévu que:

a) la totalité de l'actif net du Fonds sera transféré en date du 30 avril 1980 à Beaubrun Corporation («Beaubrun») en considération de l'émission d'actions ordinaires de Beaubrun d'une valeur égale à cet actif net, le tout selon des évaluations établies au 30 avril 1980 par les vérificateurs du Fonds et de Beaubrun;

b) à compter du 30 avril 1980, les Détenteurs d'Unités de Participation du Fonds ne pourront plus obliger le Fonds à racheter les Unités de Participation du Fonds qu'ils peuvent détenir, lesquelles unités seront alors échangées pour une valeur équivalente d'actions ordinaires de Beaubrun;

c) les Détenteurs d'Unités de Participation du Fonds autoriseront la Compagnie, Trust Général, Compagnie de Fiducie Morguard et Fiducie du Québec, ou leurs successeurs, à procéder à l'arrangement prévu par l'adoption de la Résolution Extraordinaire;

d) les Unités de Participation du Fonds ne pourront plus être émises après le 30 avril 1980; et

e) la Compagnie est autorisée à entreprendre à compter du 30 avril 1980 toutes les procédures requises pour compléter la dissolution du Fonds et annuler la convention,

le tout tel qu'il est plus amplement prévu dans le projet de Résolution Extraordinaire dont il est fait mention ci-dessus.

2. Traiter toute autre affaire qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Conformément aux dispositions de la convention:

a) tout Détendeur d'une Unité de Participation du Fonds peut par écrit se faire représenter à l'assemblée par un procureur qui ne doit pas nécessairement être un Détendeur;

b) tout Détendeur d'une Unité de Participation du Fonds, ou son procureur dûment désigné par écrit, aura droit à un vote pour chaque Unité de Participation du Fonds qu'il détiendra, s'il s'agit d'un Détendeur, ou qu'il représentera, s'il s'agit d'un procureur;

Les Québécois sont des Québécois

par
René Lévesque

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a prononcé dimanche 23 mars une allocution devant un groupe d'anglophones réunis à Montréal dans un colloque politique, allocution largement diffusée par la radio et la télévision. Nous publions aujourd'hui de larges extraits de ce discours dont la traduction française a été établie par le bureau du premier ministre.

Nous vivons tous ensemble ici dans cet environnement humain complexe du Québec et nous continuerons de la faire après le référendum, le lendemain matin et longtemps après. Il ne peut y avoir pour quiconque d'entre nous des surprises à nous couper le souffle et aucun *Deux ex machina* est concevable qui transformerait abruptement le cours de la vie au Québec. C'est une vie que nous contribuons tous à bâtir et parce que nous avons tous une connaissance familière des ressources disponibles, nous savons que si nous sommes laissés à nos propres moyens nous ne créerons ni un paradis mythique, ni un enfer cauchemardesque.

En vous parlant aujourd'hui en anglais, comme Québécois anglophones, ou si vous préférez comme Québécois dont la langue d'appartenance est l'anglais (...) je pense qu'il vaut la peine d'inclure tous les Québécois dont la langue d'appartenance est l'anglais dans les remarques que je veux faire.

J'aimerais essayer d'aller au fond de cette question un peu usée: qui, à nos yeux, a supposément le droit de s'appeler Québécois? Cette incertitude très triviale mais aussi très persistante se trouve même au fond de certaines inquiétudes exprimées en divers quartiers selon lesquelles au moment où les résultats du référendum seront connus nous mettrons en doute la validité du vote anglophone. C'est une sorte de variante maximum de la notion qui a été promue depuis plus de trois ans, particulièrement dans les milieux d'opposition, selon laquelle, pour nous, pour être Québécois on doit être Canadien français et même également catholique, pratiquant ou pas.

Alors venons-en aux prises, si possible, une fois pour toutes, avec cette question de savoir qui est un Québécois ou un Québécois.

«Québécois» («Quebecer» dans le texte original) est un nom qui, pour nous, unit tous ceux qui sont nés au Québec ou y vivent et il relie leurs diversités linguistiques, ethniques, culturelles, religieuses, géographiques et autres. C'est la marque d'appartenance à un peuple et à une terre et l'usage du mot *Quebecer* ou «Québécois», deux mots équivalents, n'est d'aucune façon la propriété exclusive d'un seul groupe, encore moins d'un seul parti.

Pour ceux des Québécois qui sont tentés de croire que ce nom, particulièrement en français, tend à les exclure, il peut être utile de rappeler comment il est apparu en français au départ et comment il est entré dans l'usage. Au début, sous le régime français, il y a très longtemps, quand une colonie a été créée à Québec, ceux qui vivaient ici, ayant pris le nom aux Indiens, s'appelaient les «Canadiens» et, après la conquête britannique, le nom de Canadiens a continué pendant assez longtemps à désigner seulement ceux qui parlaient français. Les autres, à partir de 1760 et assez longtemps par la suite, étaient simplement «les Anglais». À l'épo-

que de la Confédération et par la suite, l'expression «Canadien français» est apparue et puis, au cours de la dernière génération, parce qu'ils s'interrogeaient comme groupe ethnique protégeant leurs traditions de façon défensive, et commençaient d'émerger comme un peuple à part entière avec une terre où s'épanouir, les Canadiens français ont commencé à s'appeler «Québécois». L'amour des Québécois pour leur terre et son peuple explique largement les transformations des vingt dernières années. La plupart des transformations dans le sens de l'auto-développement, d'une confiance en soi et d'une affirmation de nos toujours croissantes.

De leur côté, nos compatriotes anglophones ont été plus lents à abandonner leur canadianisme à trait d'union et à embrasser — ceux qui le font — le nom de Québécois («Quebecer» dans le texte). Au début, et même maintenant dans certains milieux, ils s'y refusaient d'autant plus que le mot «Québécois» est une force motrice dans notre mouvement nationaliste. Mais maintenant, le mot Québécois («Quebecer» dans le texte) est reconnu, que le mot soit utilisé en anglais ou en français. Les *Quebecers*, en anglais, peuvent faire des choses plus ou moins intelligentes ou acceptables; les Québécois, en français, peuvent agir de manière brillante ou stupide, mais dans aucun cas leurs titres à leur identité québécoise ne peuvent de quelque façon être mis en doute. J'espère que c'est clair!

Examinons maintenant cette inépuisable la plus récente, suivant laquelle le vote anglophone, dont on prévoit plus ou moins qu'il ira en bloc vers le NON, ne serait pas tenu pour légitime. (...)

Je citerai une déclaration dont la presse n'a pour ainsi dire pas fait état. C'est la déclaration que j'ai faite en anglais en ouvrant le débat à l'Assemblée nationale le 4 mars. En voici la teneur:

«Je sais qu'il s'agit de quelque chose qui est plus difficile à accepter par les Québécois anglophones. Je parlais du besoin de solidarité. Cette mesure de solidarité qu'exige normalement un événement comme un référendum ou un plébiscite sur l'avenir national. Et je sais, de façon très réaliste je crois, que beaucoup et peut-être la plupart de nos compatriotes anglophones jugeront impossible de répondre à l'appel que je viens de faire, parce qu'ils sentent — et tant de choses dans le passé et aussi tant de choses dans le présent l'expliquant — ils sentent une appartenance inébranlable davantage à la majorité canadienne-anglaise qu'à cette majorité québécoise qui se trouve à être une majorité française. Non seulement c'est compréhensible, mais c'est quelque chose que nous devons et que nous allons respecter. Mais puis-je ajouter que nous allons aussi respecter, au moins autant, le courage exceptionnel et ce qui est pour nous la lucidité de ceux pour qui le référendum au contraire, et sans rompre aucun lien, représente une occasion d'exprimer de façon positive la priorité de leur attachement au Québec, ainsi que l'occa-

sion d'un rapport meilleur et éventuellement plus fructueux entre nous tous, tant à l'intérieur du Québec qu'entre le Québec et le Canada».

Comme je le disais, la presse a à peine fait état de cette déclaration et les rumeurs qui faisaient rage auparavant, selon lesquelles notre gouvernement et notre parti ne tiennent pas compte des votes anglophones, ces rumeurs ont continué de circuler de plus belle.

C'est pourquoi je voudrais vous parler franchement et très simplement (...) à toute la population anglophone du Québec, en toute candeur.

Car, quelle que soit l'issue du référendum, au soir de ce jour-là et le lendemain, nous tous, quelles que soient nos attaches diverses du point de vue de la langue, de la religion, de la culture ou des origines ethniques, nous devons et nous allons continuer de vivre ensemble. En fait, les résultats du référendum changeront peu de choses du jour au lendemain, dans la vie quotidienne de la plupart des Québécois, mais nous devons tous nous préoccuper des effets qu'ils pourraient avoir sur la qualité de nos relations dans nos vies quotidiennes, ce qui veut dire que nous devons éviter aujourd'hui et jusqu'au référendum, autant qu'il est humainement possible, les mots ou les gestes qui pourraient laisser par la suite des cicatrices psychiques permanentes (...).

Je n'approuve aucune expression d'étroitesse d'esprit de notre côté, mais l'autre côté aussi se rend gravement coupable. Particulièrement les médias qui ont eu tendance à sauter systématiquement sur chaque petit morceau qui encourage la division. Et l'opposition répand par insinuation non seulement la peur de notre gouvernement et de son parti mais aussi la méfiance et parfois même l'antipathie à l'égard des Québécois francophones en général. Je suis persuadé que ces peurs et ces déformations peuvent être calmées et que les malentendus peuvent en général être levés. Dès qu'on nomme le fantôme, il arrive souvent qu'il se révèle n'être qu'un épouvantail à moineaux et c'est pourquoi, brièvement, je voudrais soumettre les points suivants:

Sur cette question de ce qui constitue, à toutes fins utiles, un bloc de NON au référendum chez les Québécois anglophones: eh bien, à l'Assemblée, comme je viens de le dire, j'ai clairement affirmé notre respect pour la solidarité en sens inverse qui se manifeste chez les Québécois anglophones, mais j'espère au moins que vous comprendrez que, si nous la respectons, personne ne peut s'attendre à ce que nous y applaudissions. Vous savez, cette campagne n'est pas un jeu d'une société oratoire. Nous espérons la gagner, nous voulons la gagner et, de plus en plus, nous nous attendons à la gagner! Et vous devez admettre que ce serait difficile dans une lutte si serrée de dire que c'est très bien, très acceptable de voter NON sans, en un certain sens, encourager d'autres gens que nous voulons atteindre à voter NON aussi. Alors les Québécois

anglophones qui ont l'intention de voter NON — tout comme les Québécois francophones qui aussi pour un certain nombre voteront NON — ne doivent pas s'attendre à ce que nous les félicitons à chaque occasion que nous aurons d'ici au référendum.

Je le répète, nous respectons vraiment la tendance prédominante chez les Québécois anglophones à lier leur sort au Canada anglais plutôt qu'à la majorité francophone du Québec, mais pour certains cela ne suffit pas. Ils voudraient même que nous ne fassions jamais allusion au fait de ce bloc de votes au Québec anglophone, même si tous les sondages en font état, de même que chaque commentateur ici et ailleurs. Ils voudraient que nous agissions comme si ce bloc n'existait pas, que nous fermions nos yeux et nos esprits à l'existence de ce fait, comme si l'abîme de l'anonymat était la seule voie adéquate pour l'analyse de notre électoral et comme si tout pays ou toute société démocratique ne divisait pas les résultats de tout vote ou référendum selon les tendances électorales de certains groupes.

La vérité c'est que l'option du OUI, en langage sportif part avec un handicap de quelque 16% de votes pour le NON qu'elle a peu de chances d'entamer. Nous ne pouvons l'ignorer, mais on ne peut non plus s'attendre à ce que nous en soyons ravis. D'autre part, tout le monde s'y attend. Il est peu probable que le soir du référendum, il y aura une grande explosion de surprise ou de déception ou même d'amertume à ce sujet. Quel intérêt y a-t-il à être furieux contre la température?

Notre gouvernement et notre parti, aujourd'hui comme depuis les débuts, suivront fidèlement les règles du processus démocratique. Vous savez dans le passé quand nous avons dû encaisser nos coups durs — et nous en avons connus — nous les avons encaissés. (...)

De plus, outre ce respect profondément ancré pour les règles démocratiques, c'est une question très réellement vitale pour nous, si jamais l'impensable se produisait et que nous étions défaits au référendum — et cela devient impensable quand on sait ce qui se passe en ce moment partout au Québec — mais cela pourrait arriver. Et nous savons très bien que c'est encore par ce même processus démocratique qu'éventuellement nous aurions encore une fois accès au gouvernement à une autre élection, avec encore une occasion de progresser vers notre espoir. C'est cette conscience qui nous interdit toute déviation vers un comportement politique irrationnel. Nous ne dirons pas ni même n'admettrons quelque explosion qui puisse suivre le référendum, sauf naturellement les explosions de joie. Au vrai, puisque nous continuerons à ce moment d'être le gouvernement, nous arrêterons toute explosion fâcheuse et la punirons, quelle qu'en soit la source.

Il y a une autre crainte qui circule dans le climat référendaire, une crainte soigneusement nourrie dans certains milieux, parfois pour des motifs partisans, parfois pour des raisons plus sombres et même pour promouvoir la haine, qu'il est difficile de confronter publiquement parce que cela se passe presque toujours au niveau des conversations de taverne, mais nous savons par de multiples sources que cela existe et doit être contre-carré.

Vous savez, en 1976, avant les élections qui nous ont portés au pouvoir, des politi-

ciens de bas étage couraient de gauche à droite en tentant de convaincre les gens ordinaires que si le Parti québécois remportait la victoire, leur argent entendu dire cela — leurs maisons leur seraient enlevées.

Aujourd'hui, un des thèmes équivalents c'est quelque chose qui s'appelle en termes scientifiques «l'ethnocentrisme». Selon le dictionnaire American Heritage, ce mot «ethnocentrisme» veut dire «croyance en la supériorité de son propre groupe ethnique ou préoccupation prépondérante pour la race». En d'autres mots, l'ethnocentrisme serait le racisme et le mot peut servir de traduction de salon pour la calomnie précédente de nazisme qu'on a souvent tenté de faire coller sur nous mais sans succès, tant la tentative était hideuse.

A cet égard, il peut être utile de rappeler en quoi consiste tout ce réaménagement des rapports Québec-Canada et, notamment, quelle est notre proposition dans le référendum. Il s'agit d'abord et avant tout d'une quête de l'égalité de deux peuples, c'est-à-dire le Québec à cause de sa majorité francophone et le Canada à cause de sa majorité anglophone, et il s'agit aussi d'un nouvel arrangement qui remplacerait le fédéralisme qui est en ce moment un rapport majorité-minorité, malade et vétuste entre deux peuples dont le monde civilisé, partout, tout autour de nous, indique qu'ils devraient être considérés comme égaux.

S'il n'y avait pas de majorité française au Québec, il n'y aurait aucun problème de genre. C'est le refus séculaire du Québec français de se laisser assimiler qui nous a amenés où nous sommes. Ni le Parti québécois, ni le gouvernement qui en est issu, n'ont créé le problème; nous croyons cependant qu'enfin nous proposons une façon de la résoudre. Maintenant, si vous voulez pour un instant, considérez le débat Québec-Canada comme un affrontement entre deux équipes. Il est bien naturel, à cause de la manière dont cela se présente, entre deux peuples, chacun avec sa langue majoritaire, il est bien naturel que chacun dira des choses un peu déplaisantes au sujet de l'autre dans le feu de la partie, mais cela ne veut pas dire que les membres individuels de chaque équipe ne peuvent pas avoir des relations amicales avec des membres de l'autre équipe. On dirait que certains réagissent à toute allusion peu aimable, ou même simplement critique, au Canada anglais et à sa domination sur le système fédéral comme s'il s'agissait d'injures personnelles aux Québécois anglophones. Cela est au minimum un problème de susceptibilité excessive, ou si on veut être plus brutal, un problème de paranoïa. Je crois que vous comprendrez qu'il serait un peu idiot si on finissait par considérer que le simple usage des mots «Anglais» ou «Français» était en soi une sorte d'appel à la guerre inter-ethnique. (...)

Souvent, comme je l'ai dit, vos «porteparole» ont réclamé que nous reconnaissons la légitimité de votre vote, et nous la reconnaissons. J'aimerais vous demander également de reconnaître la légitimité du OUI et, à mon avis, notre légitimité à vos yeux et un problème au moins aussi grand que la vôtre à nos yeux.

Dans certains secteurs de notre communauté anglo-québécoise, sauf erreur, la perspective d'un Québec souverain inspire une claustrophobie de dimensions cauchemardesques à la pensée de se trouver seuls — relativement seuls — dans

une société dont la majorité serait française. La méfiance à l'égard du Québec français et de ses institutions est endémique en certains quartiers où le seul bon Canadien français est celui qui ne bougera jamais où du moins si gentiment que le cours des choses n'en sera pas changé.

Et cette claustrophobie provoquée par l'idée de vivre seuls avec les francophones comporte autant de risques de se manifester de manière pathologique par un comportement individuel irrationnel qu'il y a de risques de la part d'individus déçus par une défaite du OUI. Aucune partie dans ce débat n'a le monopole du bien ou du mal, ni d'aucun point sur le continuum entre les deux pôles. (...)

Si nous devons accepter le fait que le bloc de Québécois anglophones qui voteront NON le feront de bonne foi, d'autre part vous devez aussi reconnaître que nous sommes de bonne foi quand nous votons OUI, que nous avons posé la question le plus honnêtement possible et que nous n'essayons de duper personne. Vous devriez essayer d'éviter toute fixation sur des questions mesquines, les chamailleries au moindre prétexte, ou l'hystérie à la première citation, peut-être mal rapportée, qui vous heurte. La campagne référendaire, bien qu'elle soulève des défis particuliers pour les relations intercommunautaires, est aussi une occasion unique de montrer que nous savons vraiment vivre ensemble et dans le même voisinage.

Et si vous avez besoin d'une preuve supplémentaire de la note optimiste que je viens de toucher, vous n'avez qu'à regarder autour de vous. Honnêtement, est-il vraiment nécessaire de craindre le nouveau genre d'arrangements de vie commune avec vos compatriotes francophones au Québec, quand deux siècles de coexistence et même souvent de cohabitation nous ont donné à tous amplement le temps de nous connaître de part et d'autre. Et pour ce qui est de la majorité francophone, je ne crois pas exagérer en disant que vous avez eu amplement le temps de vous rendre compte que c'est une société fondamentalement tolérante, portée à l'expression directe de sa pensée mais aussi encline à insister pour que, dans tout changement, la continuité soit respectée.

Nous vivons ici ensemble, nous continuerons à vivre ici ensemble après le référendum et après que la souveraineté association sera devenue réalité dans un avenir pas trop lointain. Même après que la souveraineté-association sera devenue une réalité, il y aura encore, à l'occasion, une réflexion méchante dans un taxi, ou un restaurant, ou dans la presse écrite, mais je suis sûr que nous parviendrons à éviter que de telles choses érodent le caractère fondamentalement sain de notre rapport.

Maintenant, je sais, et vous savez, et tout le monde ici présent sait, qu'il est possible d'être à la fois un Québécois anglophone et un partisan du OUI. Il faut du courage, parce que le Québécois anglophone partisan du OUI subira les attaques de ses amis et parfois même de son cercle familial. Il semble souvent que pour les Québécois anglophones en général, du moins selon l'interprétation des médias, un OUI anglophone est non seulement quelque peu illégitime, mais aussi presque carrément une trahison. On peut peut-être à ce sujet évoquer discrètement l'ethnocentrisme. Par exemple, j'ai noté, à l'écran, qu'ils refusent presque toujours de choisir un Québécois anglophone pour représenter l'option du OUI, cherchant presque toujours exclusivement un nom français ou une personne francophone, pour maintenir le sentiment que l'érosion est impossible.

Malgré cela, le vote de ces Québécois anglophones qui voteront OUI n'est pas seulement une question de courage, mais aussi la marque d'esprits qui osent regarder l'avenir et voir la promesse d'un arrangement politique nouveau et différent. Car les propositions contenues dans la question d'égalité des peuples et souveraineté-association — comprennent le maintien de liens étroits avec la Canada anglais. Donc les Québécois anglophones, à cet égard, n'ont aucune raison de craindre qu'ils seront coupés de la vie culturelle — au sens le plus large — dont ils se sentent partie.

L'émancipation du Québec est issue d'un attachement aux différences: les différences que représentent d'abord sa propre majorité française, évidemment, mais cela n'exclut pas l'attachement à cet aspect interne de la différence qui est l'apport précieux pour le Québec de la langue anglaise et des institutions anglaises protégées par la loi, pas plus que n'est exclu l'attachement aux différences enrichissantes des nombreuses communautés culturelles qui partagent aussi notre terre.

Donc, voter OUI, pour les Québécois anglophones aussi bien que francophones, peut être une façon spectaculaire d'opter pour le Québec, de déclarer fortement et clairement que le Québec est notre patrie commune. Seuls des esprits mesquins les soupçonneraient de vouloir ainsi se couper du Canada, puisque ce n'est pas ce que nous proposons. (...)

Sur un point dont je sais à quel point il est sensible chez vous, je suis convaincu, et je peux en faire un engagement, qu'on n'aurait pas besoin d'une législation restrictive sur la langue dans un Québec souverain. Au départ, c'était humiliant d'avoir à légiférer le respect de notre propre langue dans notre propre patrie. Mais maintenant le respect du français au Québec a fait des progrès considérables par suite de deux lois successives et reconnaissances que ce progrès était nécessaire. Dans un État souverain où la majorité de la population sera francophone, cette majorité aurait une telle sécurité culturelle que les mesures défensives, tout à fait nécessaires dans le passé, ne seraient plus requises, et nous pouvons faire cet engagement dès maintenant.

REPONSE

D'un Québécois à un autre

par
Gilbert Tarrab

Professeur au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal, l'auteur donne ici la réplique à André Fortas dont l'article sur les immigrants reçus a paru dans LE DEVOIR du 24 mars.

Je n'ai pas le goût d'engager une polémique de fond avec vous. Seulement quelques rectifications, puisqu'il apparaît, à la lecture de votre «réplique», que ma «lettre ouverte aux immigrants reçus» n'aît pas été assez claire et assez précise. Pour vous, en tout cas... j'essaierai, de plus, de maintenir ma réponse au niveau serein et sans préjugés aucun vis-à-vis de quelque ethnie que ce soit (vos propos et nobles commentaires sur les Québécois d'origine haïtienne, espagnole ou autre sont un exemple dans le genre), comme vous avez su le faire avec une maestria digne de tous éloges et que tout citoyen canadien et québécois devrait saluer bien bas et prendre comme modèle. D'autant plus que votre souci évident d'«humaniser nos écoles», comme vous le dite si bien, en parlant de la loi 101, représente parfaitement ce grand et chaleureux élan qui caractérise tout humaniste qui se respecte et dont vous êtes, j'en suis convaincu, un fier fleuron.

1) Comme tous les Québécois qui m'entourent, j'utilise, quand je voyage à l'étranger, mon passeport canadien. J'en suis honoré et fort aisé, d'autant plus que je reconnais volontiers qu'il s'agit là d'un passeport prisé de par le monde, à cause surtout de la tradition démocratique et non-violente du Canada. Comptez-vous

poser cette même question à tous ceux et celles qui, parmi les Québécois(es), vont voter OUI au Référendum de juin 1980?

En ce qui concerne l'expression «immigrant reçu», mon cher André D., je l'utilisais à titre purement symbolique: on n'a pas besoin d'être grand manitou pour s'en rendre compte. Quant à ma propre insertion en terre québécoise, ça va très bien, merci. Vous n'avez pas besoin de vous en inquiéter outre mesure, et pouvez, je vous l'assure, dormir sur vos deux oreilles en toute quiétude et tranquillité.

2) Je n'ai jamais dit, écrit ou pensé que je puisse être brimé dans mes droits d'expression dans ma langue maternelle, le français. J'ai dit que, au tout début, j'ai pu avoir certains doutes que tout «immigrant reçu» a certainement dû avoir certains doutes que tout «immigrant reçu» a certainement dû avoir au sujet d'un certain type de «nationalisme étroit» d'extrême-droite que je n'accepte pas. Mais j'ai aussi dit que cet «ultra-nationalisme» était marginal et «accidentel» dans la pensée québécoise contemporaine et qu'en aucun cas, ce nationalisme borné (il en existe partout dans le monde) ne saurait justifier, à lui tout seul, une quelconque crainte de la part des néo-québécois; quant à leur insertion au Québec.

3) Les raisons qui m'ont incité à venir m'établir au Québec ne vous regardent pas, cher André D. Je n'aurai pas le culot de vous demander les raisons pour lesquelles vous-même, si vous êtes néo, ou vos ancêtres, si vous êtes «pur-laine», sont venus s'établir de ce côté de l'Atlantique.

4) Au sujet de ce que vous appelez les «Frantz Fanon des révolutions», permettez-moi de vous renvoyer à mon article du 18 mars, que vous avez peut-être lu en diagonale, emporté sans doute que vous étiez par la fièvre du NON à tout prix.

Je disais dans cet article que dans un régime éminemment démocratique comme celui du gouvernement du Québec actuel, les ailes d'extrême-droite comme d'extrême-gauche de ce gouvernement seraient nécessairement réduites à un rôle tout à fait anecdotique et sans grande influence sur les politiques économiques et sociales. Ne priez donc pas au «grand loup» méchant, pour effrayer le monde! Jamais les Québécois, que vous êtes et que je suis devenu, dans leur immense majorité, ne permettront et ne toléreront jamais l'instauration d'un régime totalitaire ici. Cela aussi, vous le savez aussi bien que moi. J'estime que tenir

un discours comme le vôtre, tablant sur la grand-peur que le monde ordinaire devrait éprouver vis-à-vis des gros méchants gauchistes (qui ne sont en fait qu'une poignée au Québec), relève d'une analyse irrationnelle de la société québécoise.

5) La «(Ryrielle des lois pour encadrer la vie collective des citoyens de cette province», à laquelle vous faites allusion, n'est pas pour me déplaire, et elle ne saurait déplaire non plus à beaucoup de Québécois et de néo-Québécois. Mais de là à réduire l'impact du PQ à cet aspect — aussi important fut-il — de ses réalisations, il y a un pas que vous franchissez très vite, il me semble. Je vous renvoie et renvoie tout néo-Québécois à l'édition 1980 du programme officiel du PQ. Il se serait trop long d'en résumer toutes les sections. Pour ce qui est des objectifs de notre vie économique, ce qui semble vous tracasser le plus, je vous conseille d'en relire la 21ème partie (Pp. 16-28). Quant aux réalisations du PQ sur le plan économique, est-il besoin de vous rappeler l'immense succès du Régime d'épargne-actions qui, aux yeux de plusieurs économistes, représente le meilleur régime de ce type-là, peut-être au monde? Il s'agit, de plus, du début de ce qui pourrait être le rachat et le rapatriement de l'économie québécoise au Québec.

D'autre part, oubliez-vous que le dernier rapport du ministère de l'Industrie et du commerce montre clairement que les investissements privés au Québec pour 1979 sont supérieurs à ceux de l'Ontario?

On pourrait aussi citer, en vrac, l'énorme succès de la nouvelle assurance automobile, la loi sur la santé et la sécurité au travail, la refonte des lois et du code du travail, la création de plus de 33.000 emplois dans le seul secteur manufacturier (après seulement 11 mois écoulés en 1979), qui est le secteur de la transformation des produits. Quant aux secteurs industriels, M. Duhaime, Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, nous donne les chiffres suivants, publiés à l'occasion de sa conférence de presse annuelle sur l'état de l'économie du Québec en 1979: depuis une douzaine d'années, on enregistre la meilleure performance en termes de création d'emplois: +5600 dans le textile, +2800 dans le caoutchouc et le plastique, +2100 dans la vannerie, +4900 dans le vêtement, +5800 dans le bois, +6500 pour les produits en métal, +3630 dans les produits électriques, +1800 dans les minéraux non métalliques.

En 1979, après 11 mois, près de 80.000 emplois créés, soit plus de deux fois et demi ce que la Conférence Board avait prévu. Quant à la production manufacturière, elle croît au rythme de 17,7%. Le revenu par capita des Québécois tend de

LETTRES AU DEVOIR

■ Référendum en musique !

(Lettre adressée à M. Pierre Cadieux, organisateur du CENON à la faculté de Droit de l'Université de Montréal).

Vous me permettez certainement, M. Cadieux, de vous répondre par l'intermédiaire du journal même qui vous a cité dans un article publié le 24 mars 1980. Lors-que vous dites que vous êtes partisan du NON parce que de l'époque du rock-and-roll alors que les partisans du OUI sont de la génération disco,

vous me faites sourire. Auriez-vous oublié que le rock a été généré par certains marginaux qui luttèrent contre le système établi et ses injustices donc par des «libéraux» au vrai sens du terme. Votre NON pourtant fait preuve d'un conservatisme et d'un sentiment rétrograde qui est du même genre que le NON de ceux qui luttèrent, à l'encontre du bon sens, contre le rock naissant. De plus, faire un parallèle, aussi facile que «amateur de rock — partisan du NON» et

«disco — OUI» est d'une faiblesse de raisonnement et de rigueur intellectuelle qui pourtant devrait vous caractériser. Ce raisonnement d'ailleurs serait plus du genre «canal 10» que vous décriez que du style «canal 2» que vous semblez louer. Ceci dit, et pour prouver mes dires, si je suivais votre raisonnement, j'en arriverais à la conclusion exactement contraire étant donné que je suis partisan du OUI et fervent de musique

rock. Finalement, traiter le mini-référendum du MEQUI de «farce» alors qu'il est de notoriété publique que votre mouvement a toutes les peines du monde à se trouver une place au soleil sur le Campus de l'Université de Montréal indique bien qu'il est plus facile de voir la paille dans l'oeil de son voisin que la poutre dans le sien.

André-Pierre GHYS
Étudiant, École polytechnique
partisan du MEQUI
Montréal, 24 mars

COURS DE LECTURE RAPIDE

Printemps — 8 semaines — choix
1 soir/sem. Près des universités
PRIX ÉTUDIANT
Garantie — Certificat
Efficacité

Montréal: 681-4545
Québec: 872-8427

Centre de lecture rapide

Permis cult. pers. MEQ 369 525

Selon Claude Forget, député libéral de Saint-Laurent

Le prochain scrutin confirmera le résultat du référendum

QUÉBEC — Le référendum, pourvu qu'il s'en dégage un vote majoritaire dans un sens ou dans l'autre, aura pour effet de fermer un chapitre de l'histoire du Québec. La décision prise alors ne pourra être renversée et elle sera confirmée lors du prochain scrutin alors que ceux qui ont remporté le référendum remporteront aussi la victoire.

C'est l'avis qu'a exprimé ce week-end le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, devant les associations du Québec et de l'Ontario du Barreau canadien à Québec. M. Forget a également soutenu que le groupe défait lors de ce référendum devrait pouvoir continuer à défendre son option constitutionnelle au moins jusqu'à ce que l'on connaisse le résultat des négociations qui suivront ce référendum.

Le député de Saint-Laurent participait samedi matin, en compagnie du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, à un colloque organisé par le Barreau (canadien) sur le référendum et ses conséquences. M. Morin a affirmé pour sa part que son gouvernement, en cas de défaite, accepterait la volonté populaire et respecterait les règles du jeu.

Le député de Saint-Laurent, qui est l'un des principaux porte-parole du Parti

libéral du Québec en matière constitutionnelle, a reconnu tout d'abord que le référendum porte à toutes fins utiles tant sur l'option de la souveraineté que sur l'option de la fédération renouvelée. Théoriquement, la question traitée uniquement sur la thèse gouvernementale, mais les circonstances concrètes et la polarisation actuelle du débat politique, selon lui, auront pour effet que l'adoption de l'une des deux thèses en présence signifiera aussi le rejet de l'autre.

Dans l'hypothèse d'une victoire du NON, ce sera un appui à la thèse du principal protagoniste au sein du camp du NON, soutient par ailleurs M. Forget. Celui-ci croit qu'en dépit des précautions diplomatiques que doivent prendre les libéraux provinciaux pour ne pas blesser leurs alliés, une victoire du NON constituera une reconnaissance implicite du Livre beige que les suites du référendum rendront explicites.

M. Forget a précisé qu'une victoire majoritaire du OUI comme du NON ne pourra être renversée, et que cette victoire sera confirmée par la suite lors du prochain test électoral.

Même s'il croit que la polarisation actuelle du débat aura pour effet de diviser les voix presque également lors du réfé-

rendum, le député soutient qu'au lendemain du référendum on constatera le même phénomène de ralliement qui se produit au lendemain d'une élection en faveur des nouveaux élus. La possibilité de renverser à l'occasion d'un second test référendaire ou lors d'une élection le résultat du premier référendum est une illusion, affirme-t-il en conséquence. Un chapitre de l'Histoire du Québec aura été fermé, selon lui. En ce sens une victoire du NON permettra par la suite au PLQ de gagner ses élections et de faire confirmer l'appui implicite donné au livre beige.

Ce raisonnement ne conduit toutefois pas le député de Saint-Laurent à s'engager à se rallier, lui et son parti, en cas de victoire du OUI, comme le demandent les membres du gouvernement et comme M. Morin l'a demandé à M. Forget samedi.

Le présent référendum n'est pas un référendum dit de ratification, souligne M. Forget qui affirme que dans un tel cas l'autorité morale se dégageant d'une victoire référendaire serait indiscutable. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un référendum dit d'autorisation pour donner au gouvernement un mandat de négocier, et il ne s'en dégage pas la même autorité.

Le Parti québécois a choisi la voie d'un tel référendum, pour des raisons électo-

rales, il doit en conséquence renoncer, s'il gagne, à accuser ses adversaires de mauvaise foi et de leur demander de courber l'échine avant d'avoir vu le résultat des négociations, a dit M. Forget. Il estime que les partis politiques comme les individus doivent accepter les résultats de ce référendum, mais ils doivent, en raison de la nature de ce référendum, demeurer vigilants et garder leurs convictions.

Les fédéralistes doivent donc, a poursuivi M. Forget, continuer à défendre leur option jusqu'au deuxième référendum qui viendra après les négociations sur la souveraineté constitutionnelle pour en ratifier le résultat. Il ajoute que les péquistes annoncent qu'ils acceptent un résultat négatif au référendum mais ne disent pas qu'ils renonceraient à défendre leur option par la suite. On ne peut demander aux libéraux d'être ceux qui négocieront l'indépendance, a répondu M. Forget à la requête de M. Claude Morin.

M. Forget a conclu qu'il n'a quant à lui aucun désir de nier aux indépendantistes le droit d'avoir un parti en cas de victoire du NON. L'existence d'un tel parti servirait un gouvernement libéral et renforcerait son pouvoir de négociation, dit-il.

Le ministre des Affaires intergouverne-

mentales a qualifié de son côté d'arrogance et de manque de respect de l'opinion publique l'attitude du Parti libéral en ne voulant pas accepter de respecter totalement le résultat du référendum. Si le gouvernement accepte les règles du jeu, l'opposition devrait le faire également, a dit M. Morin.

Lors de l'élection de 1976, le Parti québécois s'était engagé à respecter les règles du jeu, et il l'a démontré par la suite en acceptant de participer aux négociations constitutionnelles en fondant ses positions sur les demandes traditionnelles du Québec, explique M. Morin. Il soutient qu'advenant un NON au référendum, le Parti québécois accepterait la volonté populaire et respecterait encore les règles du jeu.

Dans l'hypothèse d'une victoire du NON, M. Morin ne précise pas quelle serait son attitude. Il devait se présenter à des négociations constitutionnelles par la suite. Il se dit d'avis par contre qu'un NON rendra de telles négociations tout à fait théoriques. Citant le chef libéral, il assure que le Canada anglais perdrait alors tout sentiment d'urgence et conclura avec soulagement «business as usual».

Le NON deviendra une sorte de oui au statu quo, où à la rigueur à un fédéra-

lisme «retouché» sectoriellement, précise-t-il.

A la suite de leur exposé, les deux hommes politiques ont répondu aux questions de la salle. A une question qui l'invitait à préciser jusqu'où il était prêt à faire des concessions lors des négociations sur la souveraineté-association, M. Morin a précisé qu'on rendait public au départ seulement les «mandats de négociation» mais non les «mandats de régler», laissant entendre que le résultat des négociations pourrait être différent des propositions contenues au livre blanc. M. Forget a répliqué que le principe de la souveraineté n'est pas négociable selon une réponse précédente de M. Morin et que seul l'étaient les modalités du rapatriement des pouvoirs et les modalités de l'association.

Le mot de la fin est allé au solliciteur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, qui on a invité à conclure le débat, en dépit du fait qu'il n'était pas participant. Il a affirmé que son gouvernement n'interpréterait pas un NON comme un OUI à un statu quo et que sa province désirait des changements profonds à la constitution. M. Morin demanda de préciser lesquels, question à laquelle le ministre n'a pas répondu.



Fortunes

mois. Donc, celui qui dépose \$2,000 le 3 du mois ne commencera à recevoir des intérêts sur cette somme qu'au début du mois suivant. La solution est de mettre les \$2,000 du 3 au 30 dans un compte à intérêt quotidien — rendement de 12 1/4% — et encaisser ainsi \$18.50 de plus. Des statistiques indiquent cependant qu'à peine 1% des comptes sont à intérêt quotidien; les habitudes ne sont pas faciles à changer.

Plusieurs institutions financières interrogées observent un net déplacement des épargnes vers les certificats de dépôt.

Du côté des métaux précieux, inutile de dire que les marchés de l'or et de l'argent sont très calmes. Des porte-parole de la Fiducie Guardian et de la maison Deak Canada ont déclaré au DEVOIR que leurs seuls clients actuellement étaient des acheteurs d'argent. Ces derniers ont compris que, à \$46 l'once, le moment était mal choisi en février pour entrer dans ce marché. Des malheurs faisaient pourtant la queue, rue Saint-Jacques, pour mettre leurs économies dans ce métal.

La chute de l'argent est attribuable, en partie, aux difficultés financières d'une grande famille du Texas, les Hunt. Ces derniers détiennent une bonne partie des stocks d'argent à travers le monde. Alors que le cours montait au début de l'année, ils ont emprunté plusieurs centaines de millions pour accumuler des tonnes de ce métal. Les courtiers qui ont financé l'opération, la grande firme Bache de New York, ont téléphoné à M. Hunt jeudi pour lui demander d'autres garanties afin de couvrir les sommes prêtées. La célèbre famille texane a hésité; Bache a donc liquidé des quantités importantes d'argent, accentuant ainsi la chute de métal. Comment expliquer ce malaise financier?

Le relèvement des prix du pétrole aux États-Unis a poussé l'inflation à un taux voisin de 18%; le loyer de l'argent a aussitôt suivi. Vendredi dernier, les grandes banques américaines fixaient à 19 1/2% le taux préférentiel sur les prêts consentis à leurs meilleurs clients. Inutile de dire que le petit homme d'affaires ne peut emprunter en bas de 21%, actuellement aux USA. Il n'a pas le choix; il faut financer les inventaires et maintenir les liquidités de l'entreprise. S'en suit un nombre croissant de faillites.

Les principales victimes de la crise actuelle sont ceux qui ont acheté «à découvert» de l'or ou de l'argent. Croyant que ces métaux allaient continuer de monter, ils ont passé des commandes de plusieurs dizaines de milliers de dollars en ne déboursant que la moitié du prix. Le reste étant financé par le courtier, à 19% actuellement. Or comme les prix tombent, leurs achats perdent sans cesse de leur valeur. Le courtier téléphone régulièrement à son client pour lui demander d'ajouter d'autres garanties car le métal qu'il a en main perd sans cesse de la valeur. Si l'investisseur n'arrive plus à maintenir le rythme, il devra se résigner à vendre à perte son argent.

Du côté des actions, l'indice boursier a touché jeudi son niveau le plus bas depuis 1976. Les perspectives de profits ne sont plus aussi bonnes; les investisseurs préfèrent mettre leur argent à des taux assurés de 14% que de risquer dans un environnement écono-

mique incertain. La Bourse ne peut que baisser.

La grande question sera de déterminer quand l'épargnant devra songer à investir à plus long terme. Il suffit de déterminer le moment où les taux d'intérêt ont atteint leur sommet; on passe alors du court au long terme. Ce passage est particulièrement important dans le cas de l'épargne-retraire, par exemple.

Il est intéressant de revoir présentement l'argent investi dans les REER pour se demander s'il ne serait pas opportun de transférer ces fonds dans un véhicule offrant un rendement élevé. Certaines institutions paient actuellement 14% pour une période de cinq ans. Celui qui croit que les taux ont touché leur plus haut niveau et qui ne prévoit pas avoir besoin de son argent d'ici 1985, doit sauter sur l'occasion.

Fusillade

«Il n'y avait pas dans les rues de San Salvador d'agents des forces de l'ordre, et cela, le peuple salvadorien l'a constaté», a indiqué le communiqué.

D'autre part, les incendies et les dépradations de magasins de poursuivants hier dans la partie commerciale de San Salvador. Des tirs pouvaient être entendus et l'entrée de la cathédrale était bloquée.

Entre-temps, le cabinet salvadorien avait menacé de démissionner si la junte de gouvernement n'adoptait pas, d'ici à aujourd'hui, une nouvelle attitude face à la violence qui agite le Salvador, apprenait-on samedi dans la capitale salvadorienne de sources dignes de foi.

Cette menace a été formulée au nom du cabinet, par le président de la Banque centrale, M. Pedro Abelardo Delgado, lors du conseil des ministres réuni jeudi en présence de la junte de gouvernement et des présidents de divers organismes d'Etat pour analyser la situation. Les milieux gouvernementaux se sont refusés à tout commentaire sur ces informations.

«Le cabinet est conscient que les deux extrêmes de l'échiquier politique veulent se servir de la mort de Mgr Romero pour provoquer des incidents, notamment après les obsèques», a affirmé M. Delgado. «Le cabinet n'est pas partisan de la répression», car «il ne veut pas que se poursuive le bain de sang» au Salvador, a-t-il ajouté. Selon lui, «ceux qui ont été capables de tuer Mgr Romero sont également capables de tuer un membre de la junte pour provoquer le chaos».

Par ailleurs, Cuba a démenti officiellement les accusations émanant des milieux gouvernementaux américains, selon lesquels Cuba enverrait des armes aux mouvements de gauche du Salvador.

Ce démenti «expose de façon claire et sans équivoque la position de notre parti et du gouvernement», a déclaré solennellement le premier vice-président, Raul Castro.

Déjà l'organe du PC cubain, Granma, avait indiqué dans son éditorial de samedi matin qu'il était «absolument mensonger et faux de début à la fin» que Cuba fournisse des armes aux révolutionnaires salvadoriens par les Honduras.

Cet éditorial, qui rend un hommage particulier à la personnalité et à l'action sociale de l'archevêque assassiné au Salvador, Mgr Oscar Romero, avait été attribué officiellement à Fidel Castro.

Yvettes

Casgrain, «cette vieille dame indigne» comme devait l'appeler quelques instants plus tard le ministre fédéral Monique Bégin, est venue témoigner de son amour du Canada et de la nécessité de préserver ce qu'elle appelle «ce beau et grand pays».

Le sénateur, dont la vivacité d'esprit fait oublier l'âge, a rappelé aux femmes qu'elle avait le devoir de préserver l'héritage canadien et de léguer à leurs enfants un pays aussi vaste que celui qu'elles ont eux-mêmes reçu à leur naissance.

Un thème que Mme Ryan devait d'ailleurs reprendre au moment de son allocution en affirmant que «le Canada était son pays et qu'elle voulait le léguer avec tous ses morceaux à ses enfants».

«Les femmes, a-t-elle dit, ont l'habitude des soins longs et patients. Ce n'est

certainement pas le moment de tout lâcher alors que se manifeste partout au pays et véritable volonté de réforme constitutionnelle.»

Mme Ryan s'en est par ailleurs pris au libellé de la question adoptée par l'Assemblée nationale, affirmant, à l'instar des troupes libérales, que cette question camoufle les véritables intentions du gouvernement qui, selon elle, sont de faire l'indépendance politique du Québec.

L'épouse du chef de l'Opposition a en fin déclaré qu'il ne faut pas confondre la promotion de la femme avec le problème constitutionnel. «Les péquistes cherchent à se servir des femmes pour faire croire que leur sort serait meilleur dans un Québec indépendant alors que les deux questions sont sans rapport.»

Elle devait cependant, quelques instants plus tard, trébucher sur la même embûche en affirmant qu'elle croyait que les femmes avaient plus de chances de s'épanouir dans l'univers canadien puisque ce dernier, étant plus vaste, offre plus de possibilités et plus d'ouvertures de tous ordres.

Mme Ryan avait été précédée sur la tribune par le ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être, Mme Monique Bégin, qui a réaffirmé que le Canada était une réussite et qu'il fallait valoriser les différences culturelles et linguistiques plutôt que d'y voir des barrières infranchissables.

Mme Bégin était venue à Québec vendredi pour distribuer en mains propres une trentaine de milliers de dollars à quelques organismes communautaires et a décidé d'y séjourner tout le week-end pour participer au rassemblement d'hier.

Le ministre s'est bien gardée de se lancer dans la défense du système fédéral mais s'est plutôt appliquée à dénoncer ceux qui prétendent que l'indépendance règlera tous les problèmes.

«On a toujours eu à lutter contre les disparités entre les individus et entre les divers groupes de la société et quelque soit la décision au moment du référendum, ces mêmes luttes devront se poursuivre», a-t-elle dit.

Peu avant elle, le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, avait soutenu qu'un Québec indépendant verrait son assiette fiscale amoindrie de 11%, même en récupérant les impôts actuellement payés à Ottawa, et que les plus démunis devraient donc faire les frais de ce nouveau statut politique.

Selon le député, les femmes du Québec ont toujours pris leurs responsabilités, particulièrement lors des moments difficiles de l'histoire, et elle est persuadée qu'il en sera tout autant lors du vote référendaire.

«Un OUI enclenche le processus de l'indépendance et est de nature à nous priver de l'ensemble du potentiel canadien», a-t-elle dit.

Le mot de la fin est cependant revenu au député de Préville, Mme Solange Chaput-Rolland qui, avec son verbe et son émotion maintenant coutumières, a rappelé de nouveau son attachement à sa patrie québécoise et à son pays canadien.

«Femmes de mon pays, vous fûtes aux champs et aux labours, aux enfants et aux amours. Allez-vous maintenant donner votre aval à la grande déchirure?», a-t-elle lancé sous les applaudissements de l'auditoire.

Comme elle l'avait fait à l'Assemblée nationale, le député a accusé les péquistes d'avoir fait preuve d'intolérance au moment du débat parlementaire sur la question référendaire et a affirmé que celles qui disent NON n'étaient ni des traîtres, ni des colonisées, ni des peureuses.

Mme Chaput-Rolland, qui on disait dernièrement malheureuse au sein des troupes libérales, a également mis un terme à toutes ces rumeurs en réaffirmant sa confiance dans le leadership de Claude Ryan

et sa fidélité aux propositions constitutionnelles du PLQ.

«Avec M. Ryan, il n'y aura ni recul ni piétinement», a-t-elle dit, en soulignant cependant qu'elle était profondément nationaliste et qu'elle garderait une totale liberté d'esprit vis-à-vis des événements à venir.

Souignons enfin qu'outre toutes celles qui participaient directement à la manifestation, plusieurs Québécoises de renom se sont associées par télégramme au brunch d'hier, dont Mmes Jean Lesage, Renaude Lapointe et Kevin Drummond.

La missive de cette dernière, qui affirmait une nette préférence pour le NON, a été particulièrement bien accueillie par l'assistance. Elle venait jeter un peu de baume sur l'annonce, il y a une dizaine de jours, de l'adhésion de son mari M. Kevin Drummond, ex-ministre libéral, au camp du OUI.

FFHQ

Autrement, les francophones des provinces anglaises se considèrent toujours «sans pays». Il dit tout de même que la situation ne se renverse au point que la fédération en vienne à se prononcer pour le NON.

Rappelant que les conférences constitutionnelles des années 1970 n'ont rien donné de vraiment substantiel aux francophones hors Québec — environ un million de parlants français vivent en minorité dans les neuf provinces anglaises — que leurs droits linguistiques et éducatifs sont encore loin d'être reconnus au Canada anglais, donnant aussi les exemples du Manitoba où un jugement de la Cour suprême a dû faire admettre la traduction des lois «mais que cela ne changera pas grand chose», M. Comeau a affirmé aussi que la loi sur les langues officielles adoptée il y a une dizaine d'années au Nouveau-Brunswick devrait au moins commencer à être appliquée.

La FFHQ trouve également «inacceptable» la condition des francophones de Penetanguishene qui attendent toujours une école secondaire bien à eux, «et le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a l'air de trouver tout cela normal».

«Si M. Davis ne parade pas partout pour défendre le fédéralisme pendant la campagne référendaire et reste chez lui pour résoudre les problèmes des Franco-Ontariens, a commenté M. Donald Cyr, directeur général de la FFHQ, ce sera déjà cela de gagné. Au sujet du livre beige des libéraux du Québec, M. Cyr se demande s'il «contient même le minimum» tout en ajoutant que «les institutions qu'il propose sont très faibles». Il a rappelé que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a l'issue d'une rencontre avec M. Claude Ryan, s'était opposé à «l'enclenchement» de droits linguistiques dans la constitution, tel que proposé dans le Livre beige.

La fédération rappelle aussi la publication de ses dossiers «Les héritiers de Lord Durham» et «Deux poids, deux mesures» dans lesquelles il est prouvé que l'expérience canadienne, pour intéressante qu'elle soit «a été pour les francophones hors Québec une source d'assimilation, de dépossession culturelle, de discrimination et de dégradation de leurs droits».

Certains membres de la FFHQ croient qu'il s'avère essentiel d'administrer un autre choc au Canada anglais puisqu'aucune réforme constitutionnelle proposée n'assure les garanties essentielles à l'épanouissement des francophones hors Québec.

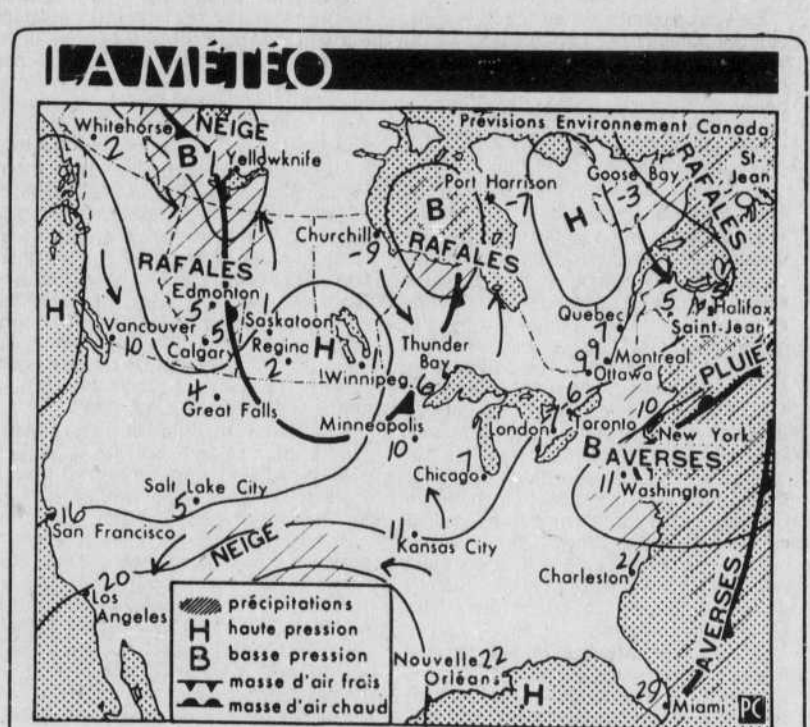
Le premier choc avait été évidemment l'élection du Parti québécois mais la FFHQ est enclenchée à croire qu'un «choc» encore plus décisif serait de nature à soutenir un climat de tensions politiques devant obliger le Canada à résoudre l'imbroglio constitutionnel.

René Lévesque, lors d'une assemblée publique tenue dans un restaurant montréalais.

Les fonds amassés serviront à financer la campagne du OUI lors du référendum et à constituer une réserve en vue des prochaines élections provinciales, qui pourraient avoir lieu à l'automne.

Selon la loi québécoise sur les référendums, les partis politiques peuvent contribuer financièrement à l'un ou l'autre des comités-parapluie créés pour regrouper les forces du OUI et celles du NON lors du prochain référendum constitutionnel.

«Mais ce n'est pas l'argent qui nous fera gagner le référendum et l'élection générale qui s'en vient», a dit M. Lévesque à ses troupes. C'est qui est encore plus important, c'est l'expression de solidarité.



Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, du Lièvre, Laurentides et Trois-Rivières-Drummondville: Ensoleillé et doux. Maximum près de 7. Ensoleillé et doux mardi.

Outaouais, Estrie et Montréal: Ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 9. Ensoleillé et doux mardi.

Québec, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides,

Rivière-du-Loup-La Malbaie et Beauce: Ensoleillé. Maximum de 4 à 7. Ensoleillé mardi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-Des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles et Baie-Comeau: Ensoleillé. Maximum de 3 à 6. Ensoleillé mardi.

Basse Côte-Nord-Anticosti: Ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 2. Ensoleillé mardi.

MacGuigan qualifie de fructueux ses entretiens à Paris

PARIS (AFP) — M. Mark MacGuigan, ministre canadien des Affaires extérieures, s'est vivement félicité, vendredi, de sa visite à Paris, — la première à l'étranger depuis sa prise de fonctions, — tant pour les résultats de la conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) que pour les entretiens «fructueux» qu'il a eus avec son homologue français, M. Jean-François-Poncet.

Avant de regagner Ottawa, il a d'ailleurs souligné que la raison principale de sa visite était de procéder avec M. François-Poncet à un tour d'horizon de la situation internationale, notamment l'affaire afghane, la conférence de Madrid, la non-prolifération nucléaire, le «sommet» de Venise, le Proche-Orient et l'Iran.

Trois mois après la visite à Paris de son prédécesseur conservateur, Mme Flora MacDonald, M. MacGuigan a pu ainsi exposer les grandes orientations diplomatiques du nouveau gouvernement Trudeau. «Notre souci primordial est l'efficacité», a-t-il déclaré à la presse, soulignant que le gouvernement Clark «parlait beaucoup, voire trop, mais agissait moins».

Pour M. MacGuigan, le Canada «a un rôle tampon à jouer entre l'Union soviétique et les États-Unis, peut-être entre la France et les États-Unis et entre le tiers monde et les États-Unis». Il se propose notamment de soutenir les pays en voie de développement et de favoriser le dialogue Nord-Sud.

A propos de l'affaire afghane, M. MacGuigan a évoqué avec M. François-Poncet les répercussions possibles de l'intervention soviétique, notamment sur les Jeux Olympiques et la conférence de Madrid ainsi que les éventuelles mesures de rétorsion. Le Canada ne précisera que dans quelques semaines sa position à l'égard des Jeux de Moscou, mais il a d'ores et déjà annoncé sa ferme intention de participer à la CSCE à Madrid en novembre, «ne serait-ce que pour dénoncer les violations des droits de l'homme en Europe de l'Est».

A propos de la non-prolifération nucléaire, il a rappelé l'attachement du Canada au respect des réglementations de l'Agence atomique de Vienne et, citant notamment le cas de la RFA, exprimé son inquiétude quant à l'utilisation de la technologie nucléaire exportée. Dans cer-

tains milieux français, on estime toutefois que la position canadienne est ambiguë, car si l'Ottawa est hostile à la prolifération nucléaire, le secteur privé travaille sur des «filiales proliférantes» avec le «Canada».

MM. François-Poncet et MacGuigan ont également évoqué le «sommet» de Venise qui, en juin, réunira les États-Unis, le Canada, la RFA, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie et la France. Le chef de l'Etat français se propose d'y faire des propositions monétaires.

Au sujet des propos tenus par le président Giscard d'Estaing sur les «droits des Palestiniens à l'autodétermination», M. François-Poncet a précisé que la France ne comptait pas prendre d'initiatives dans l'immédiat.

M. MacGuigan a insisté sur la nécessité de «frontières sûres et garanties» pour un Etat d'Israël «indépendant». «Lorsque ces garanties seront obtenues, on pourra discuter d'autre chose», a-t-il déclaré, exprimant l'espoir que les négociations égypto-israéliennes aboutiront, et soulignant l'importance de la contribution américaine. Interrogé sur le point de savoir si, selon lui, l'OLP représentait tous les Palestiniens, M. MacGuigan a déclaré que le Canada n'avait «pas à prendre position» sur cette question.

Avant de quitter Paris pour Ottawa, il a annoncé que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, avait accepté une invitation à se rendre prochainement au Canada. M. François-Poncet ne pouvant s'y rendre pour des questions de calendrier.

31 mars par la PC et l'AP

1971: le lieutenant américain William Calley est condamné à la prison à vie pour son rôle dans le massacre de My Lai, au Sud-Vietnam.

1970: le comte Karl von Spreiti, ambassadeur de la République fédérale allemande au Guatemala, est enlevé — il sera assassiné le 3 avril.

1948: le Congrès vote le plan Marshall d'aide à la reconstruction de l'Europe.

1936: la France et la Grande-Bretagne s'engagent à défendre la Pologne si elle est envahie.

1917: les États-Unis prennent possession des îles Vierges, achetées au Danemark.

1889: inauguration de la tour Eiffel; 1493: un délai de trois mois est accordé aux juifs d'Espagne pour se convertir ou quitter le pays. Ils sont nés un 31 mars: René Descartes, philosophe, mathématicien et physicien français (1596-1650); le compositeur autrichien Franz Joseph Haydn (1732-1809); Robert Bunsen, physicien et chimiste allemand (1811-1899).

AUJOURD'HUI

À 11 h, dans les locaux de Centraide au 493 ouest, rue Sherbrooke, lancement de la brochure «Avec les jeunes» par le Bureau de consultation jeunesse et la Fédération des CLSC du Québec.

À midi, inauguration d'un nouveau Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) par le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, au 5940, boulevard Monk.

À 15 h 30 au pavillon Lionel-Groulx de l'UDEM, conférence de M. Peter Hamel sur «l'évolution de la compétitivité technologique de 1963 à 1975».

À 18 h, à la Maison du Père, 1090 rue Saint-Hubert, «souper de la campagne» pour les patrons d'honneur, les membres du conseil d'administration et le personnel de cette maison.

À 10 h 30, conférence du Comité Québec-Chili par M. Manuel Vinet, économiste chilien, au 356 est, rue Ontario.

À 19 h 30, projection d'un film de David Hamilton à la bibliothèque de Saint-Léonard.

À 20 h, conférence biblique présentée par M. Pierre Guillemette au 3,200 Jean-Brilliant.

À 20 h, au Centre communautaire Saint-Louis de Boucherville, conférence de M. Jacques Thiberge, fondateur des Adorateurs de la sainte face. Thème: «La passion de Jésus-Christ, dynamisme de notre foi».

À 20 h, assemblée de la Société historique de Montréal à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. M. Marcel Fournier parlera de L'immigration bretonne en Nouvelle-France sous le régime français.

Cliniques de la Croix-Rouge: 1 Verdun, collecte annuelle de sang de la ville, à l'hôtel de ville, de 14 h 30 à 20 h 30; à Baie d'Urfe, cafétéria de Cyanamid, de 9 h 45 à 15 h 30; à Pointe-Clair, compagnie Avon, de 9 h 30 à 16 h.

Plus de \$3 millions amassés par le PQ

Les membres du Parti québécois ont visité des milliers de foyers, hier, pour porter à \$3.5 millions le total des fonds amassés durant la campagne de financement de 20 jours de cette formation politique.

Quoique les résultats finaux de cette cueillette d'argent ne seront pas connus avant la fin de la semaine prochaine, les premiers chiffres indiquent que l'objectif de \$3 millions a été dépassé de \$599,903.

Les recruteurs du Parti québécois ont aussi obtenu l'adhésion de 34,000 nouveaux membres, qui, espèrent les dirigeants de la formation politique, étendront leurs racines partout dans la province pour aider le mouvement en faveur du OUI lors du référendum sur la souveraineté-association.

«Cette année, tout le monde s'est surpassé», a dit le premier ministre du Québec et président du Parti québécois, M.

DON DE SANG, DON DE VIE